

JOURNAL OFFICIEL



DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEBATS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

9^e Législature

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1990-1991

(14^e SÉANCE)

COMpte Rendu Intégral

Luratech

1^{re} séance du jeudi 11 octobre 1990

www.luratech.com

SOMMAIRE

PRÉSIDENTE DE M. LAURENT FABIUS

1. **Constitution d'une commission d'enquête** (p. 3597).
2. **Difficultés et perspectives de l'agriculture française.** - Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (p. 3597).

M. Louis Mermaz, ministre de l'agriculture et de la forêt.

M. Pierre Goldberg.

PRÉSIDENTE DE M. LOÏC BOUVARD

MM. Pierre Goldberg,
Jacques Chirac,
Gérard Gouzes,
Philippe Vasseur,
Pierre Méhaignerie,

M^{me} Ségolène Royal,
MM. Michel Cointat,
Paul Duvaléix,
Jacques Blanc,
Ambroise Guellec,
Patrick Ollier,
Jean-Pierre Joseph,
Philippe de Villiers,
Adrien Durand,
Léon Vachet,
Jean-Pierre Balligand,
Claude Wolff.

Renvoi de la suite du débat à la prochaine séance.

3. **Désignation de candidats à un organisme extra-parlementaire** (p. 3629).
4. **Ordre du jour** (p. 3629).

LuraTech

www.luratech.com

COMPTE RENDU INTÉGRAL

PRÉSIDENTE DE M. LAURENT FABIUS

La séance est ouverte à quinze heures.

M. le président. La séance est ouverte.

1

CONSTITUTION D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE

Nomination des membres

M. le président. J'informe l'Assemblée que les candidatures aux trente sièges de la commission d'enquête relative au fonctionnement du marché de la viande ovine et bovine, dont la création a été décidée le 5 octobre, ont été affichées et publiées au *Journal officiel* de ce matin.

La nomination a pris effet dès cette publication.

2

DIFFICULTÉS ET PERSPECTIVES DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE

Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration

M. le président. L'ordre du jour appelle une déclaration du Gouvernement et l'important débat sur les difficultés actuelles et les perspectives de l'agriculture française.

Je salue la présence de M. le Premier ministre.

La parole est à M. Louis Mermaz, ministre de l'agriculture et de la forêt.

M. Louis Mermaz, ministre de l'agriculture et de la forêt. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, le débat demandé par le Parlement sur les questions agricoles s'est engagé, comme vous le savez, avant-hier devant le Sénat. Il se poursuit aujourd'hui devant l'Assemblée nationale, ce que j'avais moi-même demandé dans une vie antérieure (*Sourires*), lors de la conférence des présidents, le mardi 2 octobre, au nom alors de mon groupe.

Ce débat, après celui qui a eu lieu devant le Sénat, doit nous permettre de nous pencher sur la crise que traversent aujourd'hui beaucoup d'agriculteurs et sur la situation de l'agriculture.

J'évoquerai, chemin faisant, sous forme d'un rapide bilan, ce qui a été fait ces derniers temps dans le cadre de l'action gouvernementale pour faire face à des événements conjoncturels graves. Je m'efforcerai de dégager quelques pistes de réflexion concernant mon action future. J'évoquerai aussi le contexte européen et l'achèvement de la négociation du G.A.T.T.

Beaucoup d'agriculteurs français connaissent aujourd'hui un réel désarroi. Il est vrai que deux années de sécheresse consécutives ont un peu agi comme un révélateur d'une situation plus ancienne.

M. Francis Geng. Un peu beaucoup !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. Il y a eu, cet été, la crise de la viande bovine et, remontant à un temps plus éloigné, la crise ovine. Il y a eu continuation de la chute

ou chute des cours. L'endettement des jeunes, qui ne date pas d'aujourd'hui, s'est soudain révélé dans toute son acuité, sans oublier l'endettement de beaucoup d'autres exploitants.

Au sein de notre paysannerie existe donc aujourd'hui un fort sentiment d'injustice. L'effort accompli depuis tant d'années ne serait vraiment pas récompensé ! Or nous savons que l'agriculture française a beaucoup progressé depuis trente ans. Sa productivité a été multipliée par six. Elle participe à la recherche de l'équilibre de la balance de notre commerce extérieur à hauteur de 51 milliards de francs. La politique agricole commune, pendant de longues années, a provoqué et accéléré la modernisation de notre agriculture. Elle en a fait l'une des plus puissantes, la première de la Communauté, la seconde au monde.

L'agriculture française est forte, il faut le dire, mais sa prospérité ne s'accompagne pas toujours de la prospérité de tous les agriculteurs, loin de là. Y a-t-il aujourd'hui une agriculture à deux vitesses, compte tenu des différences de régions, des différences de productions, de la taille et de la spécialisation des exploitations, enfin de la pyramide des âges ?

Nous avons tendance à répondre qu'il existe, effectivement, une agriculture à deux vitesses, peut-être à trois ou à quatre. Mais j'ajoute que notre pays a besoin de tous les agriculteurs, ce qui ne signifie pas, évidemment, qu'il faille tourner le dos aux évolutions engagées depuis longtemps, ni aux contraintes de toutes sortes, y compris, bien entendu, les contraintes internationales, puisque nous avons fait ensemble, avec tous les gouvernements qui se sont succédé depuis fort longtemps, le choix d'une agriculture compétitive et ouverte sur l'extérieur. N'oublions jamais, par exemple, que lorsque nous importons 30 000 tonnes de viande nous en exportons 500 000 !

M. Pierre Estève. Absolument !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. Nous devons nous adresser à tous les agriculteurs. Il y a ceux qui sont, par excellence, l'une des meilleures forces de frappe économique de la France. Nous avons besoin d'eux. Il y en a d'autres qui ne demandent qu'à participer davantage à la bataille économique. Il y a ceux qui connaissent parfois de vraies situations de détresse ; on ne saurait les abandonner, même si la solution à leurs difficultés appelle des réponses appropriées, parfois complexes, toujours rapides.

Les agriculteurs, dans leur diversité, attendent des pouvoirs publics une réponse à ces questions-là. La réponse ne tombera pas de je ne sais quelle autorité ministérielle ; elle doit être élaborée dans le dialogue et dans la concertation le plus rapidement possible. J'ai commencé à rencontrer les organisations professionnelles.

M. Didier Julia. Enfin !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. Sitôt passée l'échéance du conseil des ministres des 15 et 16 octobre prochains, je souhaite accélérer ces rencontres. De même, je souhaite rencontrer dans les prochaines semaines et les prochains mois le maximum d'agriculteurs sur le terrain...

M. Michel Lambert. Très bien !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. ... chez eux, dans leurs exploitations s'ils le veulent bien. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

L'avenir de l'agriculture française et européenne, l'avenir de nos agriculteurs constitue une grande cause nationale et européenne. Ce doit être l'affaire non seulement du Gouvernement, du Parlement mais aussi de l'ensemble des Français. Votre présence ici cet après-midi, monsieur le Premier ministre, témoigne de l'intérêt que vous portez à cette grande cause et je vous remercie d'être présent. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Il faut écouter les agriculteurs, leur parler, leur dire et dire avec eux la vérité...

Un député du groupe Union pour la démocratie française. C'est vous qui devriez écouter !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. ... et en attendant se garder d'en dire trop, mieux vaut en dire moins et si possible en faire plus. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Michel Lambert. Très bonne formule !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. Pour commencer, si vous le permettez, sur les questions d'une actualité immédiate, objet de nos préoccupations présentes, je voudrais faire quelques rappels et apporter quelques informations. Je vais d'abord évoquer la crise ovine, dont j'ai dit qu'elle était profonde et qu'elle venait de loin.

En mai 1990, M. Henri Nallet, à l'action duquel j'ai rendu hommage mercredi dernier ici même, obtenait de Bruxelles un montant de prime compensatoire ovine fixée à 142 francs par brebis, et la décision de verser une prime supplémentaire de 31 francs par brebis en zone défavorisée en 1991.

A partir de mai également, ont été versées aux éleveurs des indemnités compensatoires de zone difficile revalorisées de 14 p. 100 par rapport à l'année précédente. Au mois de juillet, 150 millions de francs ont été affectés à l'aide au revenu des éleveurs ovins, les primes payées par l'OFIVAL ont été avancées et, en juillet, 60 millions de francs ont été affectés à l'allègement des charges financières des producteurs de moutons.

M. Edmond Alphandéry. Alors pourquoi M. Nallet est-il parti ?

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. Sur la crise bovine, je rappellerai que la baisse des cours, amorcée en juillet, s'est précipitée, hélas ! début août, lorsque ont commencé à circuler des informations faisant état d'importations massives de viandes bovines en provenance de R.D.A. Ces tonnages ont eu une réalité certaine. Les rumeurs en ont parfois psychologiquement accru l'importance et cela a eu les effets que vous savez sur les cours.

La réaction du Gouvernement a été rapide puisque, dès le mois d'août, le gouvernement allemand était saisi. Le 20 août, M. Jacques Delors était en possession du dossier et le 24 août la commission de Bruxelles officialisait le programme d'exportation des excédents de viandes de R.D.A. hors Communauté. Ces exportations hors Communauté se situeront aux niveaux suivants : 140 000 tonnes de viande bovine, 100 000 tonnes de viande porcine, 5 000 tonnes de viande ovine afin de soulager le marché intérieur de la Communauté, à laquelle appartient désormais l'ancienne R.D.A.

La sécheresse a commencé à sévir durement surtout à partir de la seconde quinzaine de juillet. Les premières mesures ont été annoncées dès la fin du mois d'août.

Le plan sécheresse - je ne vous le rappellerai pas dans tous ses détails - représente de la part de l'Etat un premier effort important de 1,2 milliard de francs correspondant à un effet sur la trésorerie des exploitants de 3 milliards de francs. Il a été ciblé sur les quarante-quatre départements les plus touchés par la sécheresse. Il vient en aide aux éleveurs spécialisés dans la production de viandes bovine et ovine qui ont subi de plein fouet également la baisse des cours.

Ces aides auxquelles il faut ajouter, d'une part, le paiement des indemnités sécheresse 1989...

M. Edouard Landrain. Enfin !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. Il a fallu effectivement l'accélérer, nous en reparlerons... Ces aides, disais-je, auxquelles il faut ajouter, d'une part, le paiement des indemnités sécheresse 1989 à hauteur de 1,5 milliard de francs et, d'autre part, les mesures annoncées le 26 septembre pour la restructuration financière, devraient permettre aux exploitants agricoles les plus atteints par la sécheresse et la baisse des cours de faire face à leurs premières échéances.

M. Edouard Landrain. Non !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. Nous verrons dans quelques mois, mesdames, messieurs les députés, si ces mesures sont efficaces et nous suivrons tous avec la plus grande vigilance leur application. (*« Très bien ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

Enfin, cette crise a mis en lumière - et vos réactions indiquent que vous y êtes très sensibles - les insuffisances de notre système d'indemnisation des calamités agricoles. MM. Bérégovoy et Nallet avaient d'ailleurs décidé, au printemps 1990, la création d'une mission sur la réforme des calamités agricoles.

Les propositions sont en cours d'examen avec les organisations professionnelles et nous souhaiterions, monsieur le Premier ministre, que dès la prochaine session le Gouvernement dépose un projet de loi réformant le régime d'indemnisation des calamités de façon à décentraliser son mode de fonctionnement et à rendre plus rapides les indemnisations. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Voilà ce qui a été fait au cours de l'été pour faire face à une crise dure. Je tenais, d'entrée de jeu, à le rappeler.

Mais cette crise conjoncturelle, nous le savons tous, met en évidence un malaise plus profond. Il convient d'en analyser les causes, de commencer à y apporter des réponses et de tracer des perspectives qui soient à la hauteur des inquiétudes. C'est ce que je veux proposer maintenant et c'est ce dont nous discuterons cet après-midi et ce soir.

Depuis trente ans, la France a fait le choix d'une agriculture compétitive, dynamique, ouverte sur l'extérieur. Ce fut le choix initial de l'Europe au travers de la politique agricole commune.

Ce choix, non seulement s'est révélé comme le meilleur, mais comme le seul capable d'assurer le développement de l'agriculture française et celle de plusieurs pays voisins. Sur cette base, l'agriculture française s'est hissée au tout premier rang des grands pays exportateurs. De déficitaire, la Communauté européenne est devenue autosuffisante, puis structurellement excédentaire pour la plupart des produits agricoles.

Les réformes de la politique agricole commune engagées depuis 1984 étaient une nécessité. Rappelons-nous que l'Europe était alors menacée d'asphyxie budgétaire et que le véritable choix était entre le repli sur la Communauté sous la contrainte budgétaire ou le maintien - c'est ce qui a été choisi - d'une agriculture ouverte, compétitive, exportatrice et préservant, au moins globalement, le revenu des agriculteurs.

Toutes les réformes entreprises en 1984, poursuivies en février 1988, avaient pour objectif de préserver les principes fondamentaux de la politique agricole commune tout en rendant plus perceptibles, par les producteurs, les signaux du marché dont chacun connaît les lois dures et intraitables.

Cette évolution n'est pas terminée. Elle se poursuit dans le cadre des négociations du G.A.T.T., qui ont débuté en 1986. J'insiste sur le fait qu'elles ont débuté cette année-là et qu'elles ont été conduites par plusieurs gouvernements ; ce n'est pas aujourd'hui, dernier trimestre de 1990, que nous les découvrons.

Les négociateurs poursuivent un objectif d'une importance capitale : il s'agit - souhaitons-le ! - d'en finir avec une guerre des subventions usante pour tous, alimentée par le budget des Etats, guerre qui désorganise le marché mondial sans aucun bénéfice pour les producteurs ni pour les pays. Mais c'est là l'objectif idéal, en quelque sorte le paradis sur terre !

En fait, le déroulement de ces négociations provoque à juste titre dans l'opinion publique, et tout particulièrement chez les agriculteurs, une forte inquiétude, que nous partageons.

M. Arnaud Leporeq. Et les déclarations de M. Mitterrand ?

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. Le Gouvernement français a une position claire, qui tient en deux points.

D'une part, la baisse des soutiens, si baisse il doit y avoir, doit concerner l'ensemble des aides accordées à l'agriculture, qu'il s'agisse des restitutions à l'exportation accordées par la Communauté économique - c'est-à-dire, en gros, du soutien aux exportations de la France ou de la Communauté - ou des paiements compensatoires, c'est-à-dire les soutiens inté-

rieurs dont bénéficient les agriculteurs américains et que, généralement, nos amis Américains n'aiment pas tellement voir pris en compte dans les négociations internationales.

D'autre part, cette baisse doit être équilibrée et concertée. Nous n'avons pas de concessions particulières à faire dans ces deux domaines. La fermeté des propos tenus par M. le Premier ministre lundi dernier au commissaire Andriessen, alors que se déroulait au même moment une réunion des ministres de l'agriculture à Luxembourg, nous a confortés. Je l'en remercie.

Enfin, le Gouvernement français ne saurait accepter un accord dont on verra l'ampleur - il sera discuté très sérieusement, soyez-en certains - tant que la Commission n'aura pas précisé les politiques d'accompagnement de ces mesures et clairement défini leurs moyens. Nous attendons de Bruxelles une déclaration politique forte qui ait valeur d'engagement pour l'avenir.

M. Raymond Fornl. Très bien !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. L'ensemble des réformes déjà réalisées dans le cadre de la négociation G.A.T.T. fait qu'il ne faut pas nous focaliser sur la fameuse baisse de 30 p. 100 des aides à l'agriculture.

Il est des productions où l'on a déjà fait la moitié du chemin, où la baisse demandée ne serait donc pas de 30 p. 100, mais de 12, 15 ou 18 p. 100.

Il est d'autres secteurs, en revanche, où presque aucune partie du chemin n'a été faite. C'est notamment vrai d'un secteur particulièrement sensible en France et en Europe, celui de la viande bovine. Soyez donc vigilants. Soyons attentifs et veillons à ce que la négociation débouche le moment venu, à la fin de décembre prochain, sur une conclusion équilibrée qui permette à la Communauté et, au sein de la Communauté, à la France, tout à la fois de continuer à vendre leurs produits agricoles sur le marché intérieur et à préserver leurs parts de marché international.

Toutes ces réformes ont des conséquences, et les agriculteurs savent qu'ils doivent prendre les dispositions nécessaires pour faire face à l'évolution de la situation. Depuis trente ans, d'ailleurs, ils n'ont cessé de le faire.

La première de ces conséquences est la nécessité pour les agriculteurs de s'adapter en permanence aux besoins du marché, ils le savent mieux que tout autre. Nos agriculteurs surveillent constamment leurs coûts de production et la qualité de leurs produits. Il faut leur en donner clairement acte.

Quant au Gouvernement, que doit-il faire, et que fait-il ? En ce qui concerne les coûts, il a déjà entrepris la mise en œuvre d'une série de mesures visant à réduire les charges qui pèsent sur nos exploitations agricoles.

M. Pierre Estève. Très bien !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. Je citerai deux exemples.

Tout d'abord, la baisse des taxes qui frappent certaines productions, baisse qui atteint dans certains cas 30 p. 100 depuis 1989. Ce n'est pas rien.

Ensuite, la taxe additionnelle sur le foncier non bâti a été supprimée (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française*)...

M. Edouard Landrain. A notre demande !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. ... ce qui représente tout de même, mesdames, messieurs les députés, un allègement de 540 millions de francs.

M. Edmond Alphandéry. En deux ans !

M. Pierre Estève. La droite a voté contre !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. Il nous faudrait poursuivre dans cette voie. Il nous faudrait même lâcher d'aller plus loin. C'est dans ce but que le Gouvernement a engagé une réflexion sur la réforme de la taxe sur le foncier non bâti.

Je dis bien une réflexion. Il s'agit là, en effet, d'une réforme importante. Nous savons que les agriculteurs l'attendent. Mais nous savons aussi que cette réforme s'annonce complexe en raison de ses implications sur les finances des collectivités locales. Or, comme en matière de réforme de la fiscalité locale, il faut se lever tôt pour arriver, avant la fin

du jour, à un résultat, nous devons en parler dans un esprit de prudence et de responsabilité. Je crois pouvoir affirmer, en tout cas, que nous avons la volonté d'aboutir.

L'adaptation aux besoins du marché, cela concerne aussi la qualité des produits. Il faut en permanence détecter les exigences des consommateurs pour pouvoir les satisfaire, et c'est bien à cela que s'emploient nos agriculteurs. C'est ainsi que nous préserverons nos débouchés et nos parts de marché.

Aujourd'hui, les produits agricoles sont de plus en plus transformés et conditionnés par les grandes entreprises de l'agro-alimentaire. Ce sont elles qui sont au contact direct du marché. C'est à elles qu'il appartient d'apprécier les exigences des consommateurs, de les informer, d'informer aussi les producteurs qui sont leurs fournisseurs pour qu'ils en tiennent compte dans la conduite de leur exploitation.

Cette exigence suppose la constitution de filières puissantes, équilibrées, où les rapports entre les divers maillons soient organisés sur des bases permettant, entre les agriculteurs et les transformateurs, un partage équitable de la valeur ajoutée, tout au long de la chaîne d'élaboration du produit.

Cela implique également que les produits soient identifiés et que leur qualité soit reconnue. C'est une condition de leur bonne valorisation. Les producteurs peuvent aujourd'hui - c'est nouveau - élaborer des cahiers des charges permettant à leur produit d'être certifié, c'est-à-dire d'être reconnu, identifié par le consommateur, confronté au choix entre de nombreux produits apparemment identiques, mais dont nous savons que les prix et la qualité sont bien différents.

M. Françoise Hollande. Très bien !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. L'élargissement des compétences de l'Institut national des appellations d'origine répond au même souci de préserver l'identité et la valeur de nos produits agricoles, issus d'un terrain identifié et dont le caractère typique sera reconnu par les consommateurs qui, vous le savez, y sont de plus en plus sensibles.

L'adaptation aux nouvelles conditions économiques concerne également les entreprises, et tout particulièrement celles dont les agriculteurs ont su se doter, je veux parler des coopératives agricoles - j'ai la chance d'en avoir une très grande dans ma propre ville de Vienne.

Le Gouvernement a, la semaine dernière, adopté un projet de loi réformant le statut de la coopération. C'est très important.

M. Gérard Gouzeo. C'est très attendu !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. Ce projet, mesdames, messieurs les députés, vous sera soumis au cours de la présente session parlementaire.

M. Charles Metzinger. Très bien !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. Il a pour objet de donner à la coopération agricole les moyens de poursuivre son développement dans le nouveau contexte européen. Il se propose de la moderniser, c'est-à-dire de faciliter l'accès des coopératives au marché financier et d'autoriser la création de filiales dans des conditions qui permettent aux producteurs de bénéficier directement des fruits de cette expansion.

M. Pierre Estève. Excellent !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. Le contexte de changement que nous connaissons aujourd'hui, l'évolution de l'Europe, demain son agrandissement, la très difficile et redoutable négociation du G.A.T.T., la crise des viandes, tout cela doit encourager, inciter les agriculteurs à se prémunir de toute démarche individuelle qui tendrait au repli sur soi-même et au découragement.

Aidés par les pouvoirs publics, nous ne doutons pas que les agriculteurs, à condition qu'ils soient entendus, fassent preuve d'organisation, de solidarité, comme ils l'ont toujours fait au cours de leur histoire chaque fois qu'ils ont dû affronter des périodes difficiles. Les paysans, en effet, ont eu par le passé une démarche collective forte, l'histoire du monde rural français nous l'apprend. Ils ont su créer des organisations coopératives et mutualistes puissantes. Cette démarche, il faut la poursuivre aujourd'hui. Ils ne demandent pas mieux. Elle est plus que jamais nécessaire.

Modernisation des entreprises, certes, mais également modernisation des exploitations.

Je ne veux pas tant parler ici de la modernisation technique qui a déjà été largement accomplie, dont les paysans ont l'habitude, car ils ont su se doter d'organisations de vulgarisation et de développement pour se former en permanence aux nouvelles techniques de production, que de la modernisation juridique de l'exploitation agricole et de l'agriculture, nécessaire pour lui permettre d'affronter, comme le fait l'industrie, la dureté des temps modernes, la dureté de la compétition.

Des lois viennent d'être adoptées. Elles ont instauré l'exploitation agricole à responsabilité limitée, c'est-à-dire la possibilité pour l'agriculture, comme pour les autres secteurs de l'économie, de distinguer le patrimoine de l'entreprise et celui de l'entrepreneur. Elles ont permis aux agriculteurs de bénéficier des possibilités offertes par l'application de procédures de règlement amiable ou de redressement. En fait, elles désenclavent l'agriculture et lui offrent enfin les mêmes souplesses et les mêmes possibilités d'adaptation que les autres secteurs de l'économie.

M. Gérard Gouzes. Très bien !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. Elles permettront, comme pour les autres professions, à ceux qui auraient fait des choix qui se révéleraient soudain inadaptés de changer d'orientation sans avoir à traîner tout au long de leur existence le poids de dettes écrasantes. C'est un élément fondamental pour la modernisation de l'agriculture française.

Elles permettront aussi aux agriculteurs, comme aux autres travailleurs non salariés, de payer des cotisations sociales en fonction de leur revenu et non en fonction de la valeur supposée de leur patrimoine. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Elles offriront les mêmes prestations qu'aux autres catégories sociales et vous savez combien c'était indispensable en matière de retraite agricole.

Ne nous y trompons pas, mesdames, messieurs les députés, il s'agit là d'une grande réforme et, comme pour toutes les grandes réformes, il faut du temps pour qu'elle soit vraiment appréciée à sa juste valeur. Il fallait un certain courage pour l'accomplir. Je crois que nous en avons fait preuve. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Voilà, mesdames, messieurs les députés, brièvement résumée une des orientations de la politique agricole du Gouvernement qui demeure nécessaire.

Ouverture sur les marchés extérieurs, compétitivité, adaptation, solidarité seront les maîtres mots de notre action.

Mais cette politique d'ouverture ne doit pas se faire au détriment des hommes, dont j'ai tenu à parler d'abord, ni au prix d'un abandon de notre espace rural, de l'entretien d'une nature d'une beauté exceptionnelle dans notre pays.

Le Gouvernement est attaché à ce que les agriculteurs puissent tirer un revenu convenable de leurs activités, au sein d'un monde rural vivant dont ils sont des acteurs fondamentaux.

Cette exigence, bien sûr, n'a pas les mêmes effets partout. Elle ne se traduira pas de la même façon dans les zones de grandes cultures industrielles qui font la force de l'agriculture française que dans les régions d'élevage, indispensables elles aussi à notre économie agricole, dans le Midi viticole ou les vergers du Sud de la France. Elle n'aura pas les mêmes conséquences dans les zones de montagne que dans les zones de plaine. C'est là une évidence. Elle tient à la diversité de notre agriculture, de nos terroirs et de nos régions.

Nous devons considérer cette situation non comme un handicap, mais comme une richesse. Il ne faut pas qu'il y ait d'un côté des agriculteurs, industriels puissants, partenaires de l'industrie agro-alimentaire - ce que j'ai appelé la force de frappe de nos exportations - et de l'autre des agriculteurs condamnés au repli sur eux-mêmes et vivant dans une angoissante précarité. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Didier Julia. Littérature !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. Il ne doit y avoir qu'une seule agriculture, avec des agriculteurs répartis sur l'ensemble du territoire, ayant deux grandes missions à remplir.

D'abord, c'est évident, assurer l'approvisionnement alimentaire de la France et contribuer à l'équilibre de notre commerce extérieur - dois-je rappeler ici les fameux 51 milliards de francs d'excédent ?

Ensuite, occuper et gérer l'espace pour satisfaire aux préoccupations croissantes de nos concitoyens en matière de nature, d'environnement et de loisirs, ce qui ne signifie pas que ces agriculteurs-là doivent être exclus de la production.

M. Jean Kiffer. Qu'est-ce que l'on est venu faire ici ? Remboursez !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. L'ensemble des Français doivent avoir présents à l'esprit les résultats économiques des agriculteurs, leur responsabilité dans l'aménagement de notre espace. Ce que nous appelons un beau paysage naturel est, en effet, le résultat du travail de l'homme, c'est-à-dire de ces générations de paysans qui ont façonné notre cadre de vie, notre histoire rurale et notre histoire tout court.

M. Charles Fèvre. Démago !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. Il faut donc absolument maintenir cette fonction essentielle de l'agriculteur dans la protection de notre espace naturel...

M. Jean Kiffer. Du concret !

M. Patrick Ollier. Vous ne vous en donnez pas les moyens !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. ... qui est son lieu de vie et qu'il veut défendre à juste titre. *(Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)*

Je vous remercie de vos manifestations de chaude approbation et je les comprends. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Philippe de Villiers. Baratin !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. Mais pour garder cette action positive de nos agriculteurs, il faut mener avec eux une réflexion sur la redéfinition de leurs missions et des fonctions qu'ils assurent dans notre société et sur notre territoire.

M. Philippe Vasseur. Des sous ! *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. Si la société attend des agriculteurs qu'ils produisent en continuant de respecter l'environnement, si elle leur demande d'entretenir l'espace, il faut que la société établisse avec eux un nouveau type de relations et favorise une nouvelle approche de leur fonction.

M. Charles Metzinger. Très bien !

M. Patrick Ollier. Comment ?

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. Cela passe d'abord, comme vous le manifestez fort bien, par le dialogue.

Cela passe ensuite par la formation initiale et continue. Dans un monde où les frontières d'hier s'estompent, où les progrès techniques bousculent les acquis professionnels, la formation des femmes et des hommes est en effet capitale pour préparer l'avenir de l'agriculture et du monde rural.

M. Philippe Vasseur. C'est vrai !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. Etre agriculteur constitue un vrai métier. *(Rires et applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)* J'étais sûr de finir par obtenir vos applaudissements ! Je vous ai tendu un piège amical et vous vous y êtes précipités. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)* Et je ne désespère pas de conclure sous vos applaudissements. *(Interruptions sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)*

Etre agriculteur, cela constitue, monsieur Mazeaud, un vrai métier !

M. François d'Aubert. On s'en était rendu compte !

M. Pierre Mazeaud. Mais je n'ai rien dit !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. Ce métier doit bénéficier d'un haut niveau de qualification. Il doit être reconnu comme une composante à part entière de la société.

M. Jean Kiffer. Très bien !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. L'agriculteur doit faire partie intégrante de la société, avec les droits et les devoirs économiques, sociaux et civiques qui en découlent.

M. Daniel Goulet. Très bien !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. La formation de l'homme et du citoyen doit accompagner celle du producteur.

Aux jeunes désirant vivre en milieu rural, nous devons proposer une diversification de leur formation, toujours dans l'idée d'une compétence et d'un professionnalisme accrus, capables d'évoluer tout au long de la carrière de l'agriculteur.

Des métiers sont à inventer, des services sont à mettre en place, des solidarités sociales nouvelles sont à trouver pour le maintien de l'activité, donc pour le maintien de la vie dans le milieu rural. C'est une partie de leur culture même que les agriculteurs et les ruraux doivent s'attacher à renouveler, dans le respect de leurs traditions.

M. Francis Gang. Très bien !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. Les établissements agricoles jouent déjà un rôle en ce domaine. Ils devront le poursuivre et l'amplifier.

Il faut aussi accroître la mobilisation par la promotion au plan national des meilleures pratiques agricoles possibles : c'est la fertilisation raisonnée, ou, plus simplement, le retour aux règles de l'agronomie dans l'utilisation des engrais. Des discussions ont été engagées avec la profession pour établir une opération nationale de conseil en fertilisation, et nous souhaitons pouvoir très rapidement annoncer la mise en place d'un nouveau dispositif baptisé « ferti-mieux ».

M. François d'Aubert. Parlez-nous de la sécheresse, ce serait plus intéressant !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. Par ailleurs, avec certaines branches professionnelles, en particulier les betteraviers et les céréaliers, des chartes pour une meilleure préservation de l'environnement devraient être signées en 1990.

M. Didier Jullé. Ils vont faire du fumier et crever sur place !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. Il s'agit, comme vous le voyez, d'un grand chantier en pleine évolution.

Cependant, dans une grande partie de la France, il faut aller plus loin. Cela pose le problème du maintien de l'agriculture dans les zones défavorisées. A ce sujet, gardons-nous des généralisations abusives ! Le monde rural ne forme pas un tout uniforme.

M. Alain Bruno. Très juste !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. Il y a au moins deux mondes ruraux. Dans plus de la moitié des communes rurales, la population augmente, alors que, globalement, la friche n'a pas progressé de façon significative au cours des dix dernières années ; en revanche, sur les 45 p. 100 de la superficie nationale classés par la Communauté comme zones agricoles défavorisées, en raison de handicaps naturels permanents, il est très difficile pour un agriculteur de maintenir une production compétitive, comme cela s'entend en économie de marché.

M. Patrik Ollier. Raison de plus pour aider les agriculteurs !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. Donc, il faut prévoir un traitement différent pour les communes rurales où la population continue d'augmenter et pour celles où les difficultés sont graves et qui sont classées en zones agricoles défavorisées du fait de handicaps.

Pour que l'agriculteur puisse maintenir une production compétitive, des mesures ont déjà été prises. Tel est le rôle des indemnités compensatoires, que vous connaissez fort bien.

Mais pour rester, les agriculteurs de ces régions défavorisées savent fort bien qu'ils doivent chercher des ressources en dehors de la seule production agricole, et très souvent ils ont commencé de le faire. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Par ailleurs, il nous faut encourager, grâce à la formation initiale et continue, grâce à l'élimination des obstacles que constituent en ce domaine des législations fiscales et sociales encore trop rigides, la pluriactivité.

Dans ces zones classées zones difficiles, les agriculteurs devront aussi défendre, peut-être plus encore que leurs homologues des autres régions, la qualité et la spécificité de leurs produits.

M. Pierre Forgues. Très juste !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. Pour se maintenir, les agriculteurs pourront également demain tirer profit des mesures socio-structurelles établies par la Communauté, et tout particulièrement de l'aide à l'extensification : des primes leur sont accordées pour exploiter de plus grandes superficies.

M. François d'Aubert. Et les primes pour la sécheresse ! Vous faites l'inverse !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. Enfin, et peut-être surtout, le temps n'est plus où l'agriculteur acceptait des services publics ou privés de moindre qualité. Il revendique légitimement un style de vie comparable à celui des habitants de la ville.

M. Jean-Paul Charlé. C'est normal !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. C'est tout à fait normal. C'est d'ailleurs ce que je suis en train de vous dire. Votre approbation me va droit au cœur. Je vous en remercie. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

L'agriculteur, disais-je, veut des services publics et privés de grande qualité. Il revendique légitimement un style de vie comparable à celui des habitants de la ville. Une action de solidarité trop méconnue a d'ailleurs été engagée dans ce domaine par la Communauté économique, par l'Etat et par les collectivités locales à travers les fameux plans de développement des zones rurales. Il faut en tirer le parti maximum.

M. Jean Brocard. Il n'y a pas de sous !

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. Les moyens de vivre dignement de son activité dans ces régions doivent exister pour l'agriculteur. Mais il s'agit, là aussi, d'une œuvre de longue haleine. Notre monde rural dans ces zones est, c'est évident, à la recherche d'un nouvel équilibre. Il nous revient, à nous tous, d'aider les agriculteurs de ces régions à continuer, en la renouvelant, l'action de leurs pères.

M. Jean-Paul Charlé. Que fait le Gouvernement ?

M. le ministre de l'agriculture et de la forêt. Beaucoup dépendra finalement de leurs projets, de leur volonté et de leur capacité de la mettre en œuvre. Les agriculteurs ne manquent ni de projets, ni de volonté, ni de capacité, mais il faut qu'ils aient le sentiment que les pouvoirs publics et le pays les comprennent. Ceux-ci doivent être à leur côté pour affronter les échéances difficiles qui sont devant eux. Les obstacles sont nombreux, on le sait. Ils ne sont cependant pas insurmontables. Comme toujours, mesdames, messieurs les députés, c'est une affaire de volonté politique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Zéro !

M. le président. Mes chers collègues, je vous rappelle que trente-sept orateurs sont inscrits dans le débat, ce qui est considérable. Je demande donc à chacun de bien vouloir respecter le temps qui lui est imparti.

La parole est à M. Pierre Goldberg, premier orateur inscrit.

M. Pierre Goldberg. Monsieur le ministre, les puissantes manifestations paysannes, qui se sont déroulées, notamment depuis le début de l'été, et qui se poursuivent devant l'indigence des mesures que votre gouvernement a prises, vous ont

contraint à accepter ce débat que, pour notre part, nous avions réclamé dès le 13 septembre par la voix de notre président André Lajoie.

Nous souhaitons que ce débat ne se limite pas à faire un constat de la situation mais situe bien les responsabilités et surtout permette de dégager les moyens de résoudre les problèmes des agriculteurs et d'aider au développement de l'agriculture.

J'ai bien écouté et relu ce que vous avez dit au Sénat avant-hier, monsieur le ministre, et j'ai bien prêté attention à ce que vous venez de nous dire. Je n'y ai rien trouvé qui puisse apaiser le légitime mécontentement des agriculteurs (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste*)...

Un député du groupe du Rassemblement pour la République. Le nôtre non plus !

M. Jean-Pierre Bouquet. Vous avez mal lu ! Relisez !

M. Pierre Goldberg. ...notamment des jeunes, qui manifestent, d'une part, leur désarroi devant la crise qu'ils subissent et, d'autre part, leur volonté de préserver les productions nationales.

Pour nous, communistes, l'agriculture est un secteur essentiel de l'économie nationale. Elle bénéficie de conditions géographiques particulièrement favorables qui en ont fait la première en Europe.

Avec les activités qui lui sont liées à l'amont et à l'aval, cela représente aujourd'hui plus de 4 millions d'emplois.

Mais, aujourd'hui plus qu'hier, cette agriculture va mal. Plus de 150 000 agriculteurs sont en situation de faillite, 40 000 d'entre eux perçoivent le R.M.I. et autant de familles n'ont plus de couverture sociale faute de ne pouvoir payer leurs cotisations. Chaque année, le nombre des exploitations diminue de 35 000, c'est-à-dire qu'il en disparaît une tous les quarts d'heure.

Si beaucoup ici se félicitent d'un excédent commercial agro-alimentaire de 50 milliards de francs en 1989, ils oublient qu'il est dû essentiellement aux céréales et aux vins et spiritueux. De nombreuses productions traditionnelles de notre pays sont sacrifiées et accusent des déficits croissants. Les importations de produits de l'élevage, de tabac, de fruits et légumes, de cultures maraîchères, d'oléoprotéagineux, autant de produits que nous pourrions produire, nous ont coûté plus de 27 milliards de francs en 1989.

La disparition des exploitations agricoles a des conséquences graves sur les secteurs d'amont et d'aval, qui perdent des dizaines de milliers d'emplois chaque année. Avec la fermeture des services publics et des commerces, c'est la vie rurale qui est saccagée. On en arrive à une véritable désertification de régions entières alors que, dans d'autres, la concentration est telle que l'environnement est gravement menacé par des pollutions.

Votre prédécesseur, monsieur le ministre, avait considéré, dans une récente déclaration, que cette concentration, qui a lieu essentiellement dans le Bassin parisien et dans l'Ouest, alors que les autres régions se vident, avec tous les déséquilibres économiques, écologiques et humains qui en résultent, était d'une gravité extrême et ne tenait pas du hasard. En fait, elle est la conséquence de la politique agricole menée depuis plus de trente ans par les gouvernements français qui se succèdent et par les autorités communautaires.

Le Marché commun portait en lui le germe de cette situation. Lors de sa création, tous les groupes politiques, à l'exception du nôtre, n'avaient pas de termes assez élogieux pour vanter les mérites de ce marché de 250 millions de consommateurs qui allait s'ouvrir à nos agriculteurs. Seuls les parlementaires communistes démontraient qu'au contraire l'intégration européenne de l'agriculture ne serait pas un contrepoids à la domination américaine, mais pain béni pour les Etats-Unis.

Intervenant dans le débat sur la ratification du traité instituant le Marché commun, Waldeck Rochet déclarait à cette tribune en juillet 1957 : « Dans l'Europe des six, c'est l'Allemagne et non la France qui dispose du potentiel industriel le plus puissant. C'est donc l'Allemagne qui dominerait le marché européen. Le risque est grand que demain ce soit l'impérialisme américain. »

Le parti communiste français peut s'honorer d'avoir fait preuve d'une très grande clairvoyance.

(*M. Loïc Bouvard remplace M. Laurent Fabius au fauteuil de la présidence.*)

PRÉSIDENTE DE M. LOÏC BOUVARD, vice-président

M. Pierre Goldberg. Et encore heureux qu'il y ait eu de nombreuses luttes paysannes, sinon la situation serait encore pire aujourd'hui !

En fait, le Marché commun a été mis en place avant tout pour satisfaire la volonté des Américains de disposer de l'arme alimentaire, afin de mieux imposer leur loi au monde, et pour permettre aux multinationales à dominante américaine d'accroître leurs profits en déversant en Europe des productions obtenues par le pillage des pays du tiers monde. Comme nous avions été les seuls à le dire, les quelques éléments qui auraient permis effectivement de développer notre agriculture ont tous sauté les uns après les autres, chaque fois que les Etats-Unis et leurs multinationales l'ont exigé.

A chaque négociation dans le cadre du G.A.T.T., ce gendarme des échanges internationaux placé sous la coupe des Etats-Unis, des coups ont été portés aux principes de base du Marché commun. La préférence communautaire a volé en éclat pour laisser entrer les produits de substitution aux céréales et les matières grasses végétales.

Et aujourd'hui, c'est pour favoriser les importations de viande bovine d'Amérique latine et des pays d'Europe de l'Est que ce principe est bafoué !

La solidarité financière n'est pas respectée pour favoriser l'Angleterre et ses entreprises du négoce ovin.

Le principe de l'unicité des prix n'est pas non plus respecté pour permettre le développement d'une agriculture industrielle reposant sur des importations.

Les gouvernements français qui se sont succédé depuis la création de la Communauté économique européenne ont joué un rôle moteur dans la liquidation de ces principes du traité de Rome.

Dès 1969, M. Giscard d'Estaing et M. Chirac ont créé les montants compensatoires monétaires qui pénalisaient nos exportations et subventionnaient les importations.

M. Jean-Marie Leduc. Ça, c'est vrai !

M. Pierre Estève. Quelle erreur !

M. Pierre Goldberg. C'est M. Giscard d'Estaing et M. Barre qui sont les auteurs du premier règlement communautaire ovin, qui a porté des coups très rudes à notre élevage.

C'est au sommet de Fontainebleau, en mai 1984, sous la présidence de M. Mitterrand, qu'ont été imposées les limitations de production. Et je pourrais poursuivre avec d'autres exemples.

M. François Patriat. Guillaume !

M. Pierre Goldberg. Aujourd'hui, dans le cadre des négociations du G.A.T.T., vous vous apprêtez, il faut le dire, à aller encore plus loin. La Commission de Bruxelles, lors de sa réunion du 4 octobre, a décidé, avec l'accord de M. Delors et de Mme Scrivener, qui fut ministre sous Giscard d'Estaing et qui maintenant représente la France à cette commission, de proposer une réduction de 30 p. 100 des aides européennes à l'agriculture. Proposition que vous avez osé juger raisonnable devant le Sénat, monsieur le ministre, alors que vous savez parfaitement qu'elle sonne le glas des céréaliers et des éleveurs.

M. Pierre Estève. C'est faux !

M. Pierre Goldberg. Proposition que M. Guillaume trouve insuffisante puisqu'il a déposé devant la commission de l'agriculture du Parlement européen deux amendements qui visent à l'aggraver.

Vous vous prononcez donc pour la disparition de ces producteurs et, plus généralement, pour la mise en cause à la fois du devenir de notre agriculture et de l'approvisionnement alimentaire de notre pays.

Mais, une fois de plus, je n'hésite pas à le dire, vous cachez cette volonté derrière des discours trompeurs : des paroles dans un sens pour flatter et dévoyer la vigilance des paysans ; des actes dans un autre sens, contraires aux intérêts immédiats et au devenir de ces mêmes paysans.

Pendant des années, les gouvernements français qui se sont succédé et les autorités communautaires ont dit aux agriculteurs : « Soyez performants et productifs ». Alors, ceux-ci ont

fait les investissements nécessaires pour améliorer leur productivité. Les firmes fournisseurs de l'agriculture y ont trouvé leur compte, celles de l'aval également. Une étude récente du Centre d'étude des revenus et des coûts a démontré que, de 1979 à 1988, l'amélioration du travail paysan avait permis 81 milliards de francs de gains de productivité. Mais il n'en est rien resté pour les agriculteurs !

Ainsi les Britanniques consomment de la viande ovine néo-zélandaise et nous envoient la leur, tout en raffant au passage 92 p. 100 des aides communautaires à l'élevage ovin, alors qu'ils n'ont que 40 p. 100 du troupeau européen !

Certes, l'amélioration de la compétence des agriculteurs est un bien, mais, si dans le même temps les prix agricoles ne suivent pas, elle ne résout rien.

Ensuite, vous avez dit aux agriculteurs qu'ils devaient maîtriser leurs productions.

Quelle ironie quand on tient ce discours aux éleveurs ovins alors que notre pays est déficitaire en viande de mouton !

Quel scandale quand, dans le même temps, vous élargissez les frontières pour que les moutons néo-zélandais entrent plus facilement !

En fait, avec cette maîtrise des productions, notre pays devient importateur de produits qui pourraient être récoltés ou élevés chez nous, et nos déficits dans ces productions-là se creusent d'année en année.

Vous assuriez que la maîtrise des productions serait un mal nécessaire pour relever les prix. Les éleveurs laitiers font l'amère expérience de la réduction de leurs productions et en même temps de la baisse du prix du lait, ce qui ampute gravement leurs revenus.

Dans le même temps où vous avez demandé aux agriculteurs de maîtriser leurs productions, vous les avez orientés vers la diversification.

Quel désastre pour eux !

En Bretagne...

M. Maurice Briand. Vous n'y avez jamais mis les pieds !

M. Pierre Goldberg. ... n'est-il pas désolant d'en arriver à devoir liquider des élevages de chèvres démarrés depuis trois ou quatre ans seulement, de voir des jeunes bloqués dans leur installation par les quotas laitiers ?

Et dans le midi, quel succès que cette diversification qui a conduit à l'arrachage de la vigne...

M. François Patriat. Heureusement !

M. Pierre Goldberg. ... si bien qu'aujourd'hui, alors que nous avons le plus grand et le plus renommé vignoble d'Europe, nous en arrivons à devenir structurellement déficitaire en vin.

M. Pierre Estève. Et la qualité ?

M. Pierre Goldberg. Pire, vous avez fait remplacer la vigne qui puisait l'eau à plusieurs mètres de profondeur par des productions aux racines superficielles qui sont anéanties à la première sécheresse.

Maintenant, vous proposez aux exploitants qui restent l'extensification. Mais celle-ci n'aboutit qu'à une réduction des productions sans réduction des charges. C'est donc un leurre.

Toutes ces propositions que vous faites à nos agriculteurs vont bien dans le sens de la soumission aux appétits des multinationales de l'agro-alimentaire, qui veulent encore et toujours plus envahir notre marché.

M. Jean Proveux. Doumeng !

M. Pierre Goldberg. Ce sont là, malheureusement, des faits.

Et tant pis si la France et l'Europe y perdent leur autosuffisance alimentaire.

Cela met gravement en cause les possibilités de satisfaire les besoins de la population et de notre pays. En effet, qui peut prétendre que cette politique ne conduira pas à des risques de rupture de l'approvisionnement alimentaire de nos populations ?

Les peuples des pays du tiers monde accepteront-ils éternellement de voir brader à vil prix leur production agricole ? Non. Et ils auront raison de ne pas se laisser faire.

C'est pourquoi nous, communistes, soutenons le mouvement paysan actuel qui exprime, à sa façon, la volonté de défendre notre capacité nationale de production, inséparable de l'occupation harmonieuse du territoire.

M. Pierre Forgeas. Les paysans ne vous écoutent pas !

M. Pierre Goldberg. Vous, ils ne peuvent guère vous écouter car vous n'êtes jamais avec eux ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Michel Lambert. Et voilà : la droite vous applaudit !

M. Jean Proveux. On a les amis qu'on mérite !

M. Pierre Goldberg. Nous exigeons, avec les paysans, les ruraux, les travailleurs de la sphère agroalimentaire, et plus généralement avec l'ensemble des consommateurs et de la population, une autre politique agricole.

Cette politique doit placer au centre de ses préoccupations la satisfaction des besoins humains.

La mission essentielle de l'agriculture est de fournir une alimentation de qualité en quantité suffisante.

Notre pays dispose de tous les atouts pour cela, tant du point de vue géographique que du sol, des hommes, et de la recherche. Ces atouts doivent être valorisés au lieu d'être sacrifiés, comme c'est le cas aujourd'hui.

La transformation des produits agricoles sur place permettrait de relancer l'emploi dans les zones rurales. Ainsi, le développement de l'agriculture et des industries qui lui sont liées participerait à la revitalisation nécessaire de l'ensemble des zones rurales.

Avec une agriculture plus économe en engrais et produits de traitement, l'environnement serait protégé et les risques de désertification entraînant les incendies dans le midi diminueraient, tout comme l'érosion des sols dans les zones défavorisées.

Sur un territoire ainsi mieux aménagé, le tourisme pourrait alors se développer.

En cessant de piller les pays du tiers monde, on participerait aussi à la lutte contre la faim dans le monde.

Mais mettre en place une telle agriculture exige d'en avoir la volonté politique.

Au lieu de cette politique communautaire qui saccage notre pays, ce qui est nécessaire, c'est, et je cite à nouveau ce que disait Waldek Rochet à cette tribune en juillet 1957 : « une coopération économique, commerciale et culturelle entre tous les pays d'Europe et du monde, sans discrimination, mais dans le respect de l'indépendance de chacun et dans l'intérêt de tous ».

M. Gérard Gouzes. Qu'est-ce que ça veut dire ?

M. Pierre Goldberg. La France doit cesser de se soumettre aux Etats-Unis et à leurs multinationales. Elle doit refuser, dans le cadre des accords internationaux, que soient sacrifiés des secteurs entiers de son économie.

Le Gouvernement français doit agir avec fermeté pour obtenir l'application stricte de la préférence communautaire, la suppression de toutes les distorsions de concurrence à l'intérieur de la Communauté européenne, la suppression des systèmes de limitation de production comme les quotas et la mise en friche des terres au moment où, tous les quarts d'heure, 400 enfants meurent de faim dans le monde. Dans notre pays même, ils sont des centaines de milliers à souffrir de malnutrition. La renégociation du règlement ovin et une organisation des marchés garantissant un prix minimum rémunérateur sont des mesures attendues.

La France doit rester maître de son devenir et prendre, chaque fois que c'est nécessaire, des mesures nationales assurant la sauvegarde et le développement des secteurs menacés.

Ainsi, dans le cas des crises actuelles dans les secteurs des viandes bovine et ovine, elle doit fermer les frontières aux importations abusives, d'où qu'elles viennent.

Mettre en œuvre une grande politique agricole nécessite que les agriculteurs puissent vivre dignement de leur travail, donc qu'ils aient un revenu décent.

L'élément essentiel, déterminant pour cela, est le relèvement des prix agricoles à la production. C'est possible, l'argent existe. Depuis trois ans, la Communauté économique européenne a réalisé plusieurs dizaines de francs d'économies sur son budget agricole du fait de la modification des marchés mondiaux et de l'austérité appliquée aux agriculteurs. Une partie de cet argent est revenue à notre pays. Elle doit aller aux agriculteurs.

Par ailleurs, la taxation des produits de substitution aux céréales et des matières grasses végétales permettrait de faire rentrer plus de 40 milliards de francs annuellement dans les caisses de la Communauté.

De plus, au lieu de dépenser des sommes fabuleuses pour les destructions de productions, ces sommes seraient mieux utilisées à mieux valoriser ces productions.

Améliorer le revenu des agriculteurs, c'est aussi faire diminuer leurs charges de production. Là aussi, il est possible de faire des pas importants.

Les cotisations sociales pourraient diminuer si les entreprises agro-alimentaires qui font des profits colossaux en pillant le travail paysan participaient au financement de la sécurité sociale agricole.

D'autres pays exonèrent leurs agriculteurs de la T.V.A. sur les carburants agricoles. Au nom de quoi ne pourrions-nous pas le faire ?

Enfin, et surtout, notre agriculture souffre aujourd'hui d'un endettement supérieur à la valeur d'une récolte.

En ramenant les taux d'intérêt des emprunts à un niveau inférieur à l'inflation, on allégerait considérablement les charges de ces agriculteurs endettés.

M. Gérard Gouzes. Empruntez plus !

M. Pierre Goldberg. Si les exploitants familiaux peuvent vivre correctement de leur travail, alors on pourra trouver des candidats pour s'installer et une politique dynamique d'installation pourra être mise en œuvre. Pour y aider, les S.A.F.E.R. démocratisées doivent avoir des pouvoirs étendus et mettre à la disposition des jeunes des terres en location ou en location-vente avec des baux à long terme.

La coopération, et notamment les C.U.M.A., doit voir ses moyens accrus pour aider à l'installation de ces nombreux jeunes et pour valoriser les productions agricoles, afin que les agriculteurs eux-mêmes tirent un meilleur revenu de leur travail.

La pré-installation doit être développée et une retraite revalorisée doit être accordée aux anciens exploitants.

Dans le développement d'une telle agriculture, les femmes ont toute leur place. Aussi, il est plus urgent que jamais d'élaborer un véritable statut pour les agricultrices.

MM. Jean-Marie Leduc et Jean-Pierre Bouquet. Il existe déjà !

M. Pierre Forgues. Nous l'avons voté !

M. Pierre Goldberg. Il est bien évident qu'une telle politique agricole ne serait plus synonyme de course aux rendements et que les agriculteurs mettraient en œuvre une agriculture plus économe et plus autonome. Mais aujourd'hui, par-delà la nécessité de s'engager dans la mise en œuvre d'une telle orientation, il est urgent de prendre un certain nombre de mesures pour faire face à la situation vécue par les éleveurs, et plus généralement par les agriculteurs. Je le répète, il faut arrêter immédiatement les importations abusives d'où qu'elles viennent. En second lieu, des mesures de compensation des pertes de revenu et d'indemnisation des pertes dues à la sécheresse doivent être prises. Cela va d'un moratoire d'un an sur les emprunts en cours et sur les cotisations sociales à une aide directe de trésorerie de 1 200 à 1 500 francs par unité de gros bétail, limitée aux exploitations familiales, comme le demandent les organisations professionnelles.

Entre les excédents du F.E.O.G.A., les superprofits des industries agro-alimentaires qui pillent le travail paysan et les bénéfices réalisés ces deux dernières années par le Crédit agricole, l'argent existe pour financer ces mesures.

C'est seulement dans ces conditions que sera mis un terme à la crise du monde agricole et que les consommateurs français pourront disposer de produits de qualité.

Les communistes et leurs élus sont toujours aux côtés des agriculteurs et des ruraux en lutte contre le saccage de l'agriculture et la défiguration de notre pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

M. le président. Je vous remercie.

La parole est à M. Jacques Chirac.

Un député du groupe socialiste. Jacquou-le-Croqueur !

M. Jacques Chirac. Monsieur le président, monsieur le ministre, mesdames, messieurs, si j'ai demandé que ce débat ait lieu (*Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste*)...

M. Pierre Forgues. Vous n'étiez pas le seul !

M. Jacques Chirac. Naturellement ! Si j'ai été de ceux qui ont demandé que ce débat ait lieu (« Ah ! » sur les mêmes bancs)...

MM. Pierre Estève et Pierre Forgues. C'est mieux !

M. Pierre Mazeaud. Pas vous, jamais ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Pierre Bouquet. Trublion !

M. Pierre Estève. Du calme, Mazeaud !

M. le président. Voyons, mes chers collègues, laissez parler M. Chirac, je vous prie.

M. Jacques Chirac. Si j'ai souhaité intervenir, c'est parce que la crise profonde et douloureuse que vivent actuellement nos agriculteurs et nos agricultrices est une crise d'identité et de confiance qui nous concerne tous.

Comme beaucoup d'entre vous, je suis très attaché à la société rurale. Par mes origines, par mon enracinement en Corrèze, par mon expérience au ministère de l'agriculture, je suis particulièrement sensible au drame qui frappe actuellement le monde paysan. J'aimerais vous faire partager ma conviction que le malheur qui touche aujourd'hui notre agriculture est en réalité l'affaire de tous les Français.

Cette crise met en jeu des intérêts et des valeurs qui vont bien au-delà d'un secteur d'activité économique et qui touchent au plus profond de notre conscience nationale.

Si la France est devenue, dans les années soixante, grâce à l'impulsion donnée par le général de Gaulle et par Georges Pompidou, une grande nation industrielle moderne, elle n'a jamais cessé, conformément à une tradition millénaire, d'être aussi et en même temps une grande puissance agricole. (*« Très bien ! » sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*) Les paysans de notre pays ont pris une part essentielle à l'œuvre de modernisation de notre économie entreprise depuis plus de trente ans. Cet effort incontestable a été mené grâce aux lois d'orientation agricoles mises en œuvre en 1960 et 1962.

Je le dis à ceux qui voudraient nous donner des leçons : nous n'avons pas à rougir de la politique conduite jusqu'en 1981, et de nouveau de 1986 à 1988 (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.* - *Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste.*)...

M. Jean-Marie Leduc. La politique menée par M. Guillaume fut pourtant discutable !

M. Michel Lambert. Et les montants compensatoires ?

M. Jacques Chirac. ... politique qui a provoqué une immense mobilisation de nos paysans et qui a fait de la France le second exportateur mondial de denrées alimentaires après les États-Unis.

M. Bernard Poignant. N'oubliez pas Pisani !

M. Jacques Chirac. Les 50 milliards de francs d'excédent commercial agro-alimentaire réalisés en 1989 ou les 60 milliards attendus cette année qui sont aussi, c'est vrai, le fruit du dynamisme de nos industries alimentaires, qu'elles appartiennent au secteur coopératif ou au secteur privé, sont un élément essentiel de la force de notre économie et de celle de notre monnaie.

Qui conteste, par ailleurs, la contribution que les agriculteurs français ont apportée à la lutte contre l'inflation en mettant sur le marché des produits dont les prix ont augmenté beaucoup moins vite que les prix des produits industriels ou ceux des services ?

Enfin, alors que les préoccupations en matière d'environnement et de qualité de la vie sont devenues des priorités, qui peut nier le rôle irremplaçable que joue l'agriculture dans la préservation du cadre de vie ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*) La mise en valeur de notre espace rural, la sauvegarde de nos paysages, de notre flore, de notre faune, c'est encore le résultat du

labour de nos paysans, qui pratiquent l'écologie du quotidien avec, peut-être, beaucoup trop de discrétion. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Il suffit d'évoquer le drame des incendies de forêt qui ont ravagé cet été le midi méditerranéen pour mesurer les risques que ferait courir à notre pays la disparition dans certaines zones difficiles de l'activité agricole.

Or que constatons-nous en dépit de la contribution capitale de nos paysans à notre bien-être collectif ? Ceux-ci ont le sentiment douloureux d'être incompris, plus grave encore d'être ignorés et parfois même méprisés.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Par qui ?

M. Jean-Pierre Balligand. Vous semez la haine !

M. Jacques Chirac. Ne les accuse-t-on pas dans certaines sphères d'opinion, parfois même par la voix de certains ministres, d'être tout à la fois des pollueurs,...

M. Didier Chouat. Ça, c'est très parisien !

M. Jacques Chirac. ... de produire trop et de coûter trop cher à la collectivité ?

M. Gérard Gouzes. Ce n'est pas leur faute !

M. Jacques Chirac. De telles accusations, de tels propos ne sont pas acceptables car ils blessent ceux à qui ils s'adressent et les blessent dans ce qu'il y a de plus profond en tout être humain, c'est-à-dire sa dignité. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Les agriculteurs et les agricultrices de notre pays ont légitimement le sentiment qu'ils jouent un rôle non seulement utile, mais essentiel à la nation. En retour, il est tout aussi légitime qu'ils exigent de la considération et de la reconnaissance et qu'ils puissent compter en cas de malheur sur la solidarité nationale.

M. Gérard Gouzes. Ce n'est pas la charité qu'ils veulent !

M. Jacques Chirac. Ils doivent également être convaincus que leurs intérêts seront réellement et fermement défendus tant à Bruxelles que dans la négociation commerciale mondiale qui est en cours.

Laisser croire aux agriculteurs qu'ils seraient devenus inutiles, voire encombrants (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*)...

M. Jeanny Lorgeoux. Qui a dit cela ?

M. Jacques Chirac. ... et que la majorité d'entre eux n'aurait plus d'avenir est coupable, alors que nous sommes engagés dans un combat qui dépasse le cadre de nos frontières : combat pour le développement de notre économie et combat pour la sauvegarde de notre environnement.

M. Pierre Forgues. Ce sont les libéraux qui trouvent les agriculteurs encombrants !

M. Jacques Chirac. La violence de certaines manifestations, que l'on ne peut naturellement que déplorer, trouve ses racines dans l'abîme d'incompréhension que le Gouvernement a laissé se creuser entre lui et ces hommes et ces femmes (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*)...

Plusieurs députés du groupe socialiste. Et Guillaume ?

M. Jacques Chirac. ... qui mènent quotidiennement une bataille difficile au prix d'efforts considérables et sans être assurés du lendemain, c'est-à-dire de leur survie en tant que chefs d'entreprise indépendants.

La crise que traverse l'agriculture est certes une crise économique et financière, mais elle est aussi une crise psychologique et une crise d'identité.

Les paysans de France ont droit à la manifestation de la solidarité nationale lorsqu'ils traversent des épreuves telles que celles qu'ils connaissent actuellement...

M. Jeanny Lorgeoux. C'est bien ce que nous faisons !

M. Jacques Chirac. ... du fait de la chute des cours de la viande bovine et ovine et de deux années consécutives de sécheresse.

Mais ils ont droit aussi à la reconnaissance de leur rôle social, indispensable à la préservation de nos équilibres humains les plus essentiels. Ils ont le droit d'être rassurés sur la place qu'ils occuperont, demain, dans notre pays, et donc sur leur avenir.

Nos paysans ont fait la preuve, au cours des trente dernières années, d'un dynamisme que personne ne peut contester. Offrons-leur des perspectives nouvelles et cessons de présenter l'agriculture comme un secteur qui, pour une part, serait en quelque sorte abandonné à la fatalité du déclin. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean Proveux. Qui le présente ainsi ?

M. Jacques Chirac. Ne comparons pas la crise agricole avec celle de certains secteurs industriels tels que la sidérurgie, les charbonnages ou les chantiers navals (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre*)...

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est vous qui avez engendré cette crise !

M. Jacques Chirac. ... dent, il est vrai, la restructuration a provoqué des drames humains douloureusement vécus par tous.

Car l'agriculture n'est pas une activité économique comme les autres, parce qu'elle est liée à l'espace rural et parce qu'elle est en réalité le support de toute une civilisation ! (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

M. Jeanny Lorgeoux. Oui, c'est vrai !

M. Jacques Chirac. Le vigneron, l'éleveur, l'arboriculteur, le maraîcher ne sont pas seulement des producteurs de marchandises : ce sont les dépositaires de valeurs intimement liées à un terroir et qui constituent, au sens fort du terme, une civilisation. (*Applaudissements sur les mêmes bancs. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean Proveux. Que proposez vous ?

M. Alain Vivien. Vos propositions, monsieur Chirac !

M. Bernard Poignant. Maréchal nous voilà ? Quelles sont vos propositions, monsieur Chirac ?

M. Jacques Chirac. Préserver cette civilisation pour les générations à venir - une civilisation qui privilégie la qualité des relations humaines et qui définit un certaine forme de rapports affectifs entre l'homme et la terre qu'il cultive,...

M. Gaston Rimareix. Virgile ?

M. Jacques Chirac. ... entre l'homme et les animaux qu'il élève - ...

M. Gaston Rimareix. *Les Bucoliques* ?

M. Jacques Chirac. ... poursuivre la modernisation de notre agriculture qui doit rester ou qui doit devenir compétitive au plan européen ou au plan mondial, tels sont les défis que nous devons relever.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Du concret !

M. Jacques Chirac. Il nous faut concilier l'efficacité économique et la préservation des valeurs que nous devons au monde rural.

M. Michel Lambert. C'est de la littérature !

M. Jacques Chirac. Pour cela, je vous propose que soit passé un contrat entre la collectivité nationale et les paysans de France.

Peu importe que ce contrat prenne la forme d'un plan à moyen terme ou d'une loi d'orientation : en revanche, il doit être précis dans ses objectifs et dans les moyens à mobiliser pour les atteindre et surtout, monsieur le ministre, il doit être honnêtement concerté avec les représentants qualifiés du monde paysan. (« Très bien ! » et applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)

Les membres de l'opposition qui interviendront dans la suite du débat développeront les éléments essentiels de ce contrat. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Bernard Poignant. C'est un feuilleton ?

M. Jacques Chirac. A mon sens, ce contrat doit reposer sur la réduction importante des charges fiscales, sociales et financières pesant sur celles des exploitations qui ne peuvent à l'évidence pas les supporter.

M. Jean-Marie Leduc. On rase gratis ?

M. Jean Proveux. Qui a augmenté les prélèvements ?

M. Jacques Chirac. Une seule finalité doit nous guider, celle de l'ambition agricole de la France ; elle doit être clairement réaffirmée et redevenir une priorité nationale...

M. Pierre Estève. Comme en 1986 ?

M. Jacques Chirac. ... s'inscrivant d'ailleurs dans la continuité d'une histoire millénaire.

Une France sans paysans ne serait plus la France. C'est pourquoi l'enjeu du débat d'aujourd'hui dépasse de beaucoup le seul cadre de l'agriculture ; il représente un enjeu de société, un enjeu de civilisation. (*« Très bien ! » et applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Je souhaite que ce message soit entendu par tous. D'abord, c'est vrai, par le Gouvernement, qui doit changer radicalement d'attitude et de politique envers le monde rural et les agriculteurs...

M. Pierre Estève. Comme Guillaume ?

M. Jacques Chirac. ... mais aussi, et surtout, par l'ensemble de nos concitoyens qui doivent se sentir concernés, directement concernés par ces enjeux, et rester solidaires, très solidaires de l'avenir de nos paysans.

M. Pierre Forgues. Dans le XVI^e arrondissement de Paris, par exemple ?

M. Jacques Chirac. Il y va de notre puissance économique, mais il y va aussi d'une part essentielle de notre identité nationale, le bien le plus précieux de l'héritage que nous ont légué les générations précédentes et que nous devons transmettre, en l'améliorant encore, à nos descendants. (*Applaudissements prolongés sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. le président. Je vous remercie.

La parole est à M. Gérard Gouzes.

M. Gérard Gouzes. Monsieur le président, monsieur le ministre, mes chers collègues, engager un grand débat sur les difficultés et les perspectives de l'agriculture française était nécessaire et le groupe socialiste qui réclamait ce débat se félicite de le voir se poursuivre... (*Rires sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française*) à l'Assemblée nationale.

Oui, c'est bien la situation de milliers d'agriculteurs qui est aujourd'hui en cause. Beaucoup sont désespérés et la crise agricole est de nouveau présente dans nos campagnes. La spirale de la violence irrationnelle, s'est enclenchée. Il est nécessaire que tous les hommes responsables sachent en contenir les excès nuisibles, d'abord pour le monde agricole lui-même. Cela signifie que nous devons, sans démagogie, sans polémique politicienne, en toute modestie et en pleine vérité poser les vraies questions, esquisser les véritables réponses et tracer de meilleures perspectives.

De quelle crise s'agit-il ? On nous a dit, et M. le ministre a insisté là-dessus, que le revenu agricole moyen a progressé au cours des deux dernières années, que la France est la deuxième puissance agricole du monde et que son agriculture rapporte à sa balance commerciale cinquante ou soixante milliards de francs.

M. Pierre Estève. D'excédents !

M. Gérard Gouzes. D'excédents, en effet.

Tout cela signifie que tous les agriculteurs ne sont pas en difficulté, ni toutes les agricultures !

M. André Lejeune. Très juste !

M. Gérard Gouzes. On nous dit aussi que ce Gouvernement est responsable de tous les maux, que les mesures prises sont insuffisantes (*« Oui ! »*, sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française) et que le spectre de la désertification est à

nos portes. (*« Oui ! » sur les mêmes bancs.*) Ces questions, mes chers collègues, et ces réponses sont-elles sincèrement dénuées d'arrière-pensées (*« Non ! » sur les bancs du groupe socialiste*) voire d'irresponsabilité ?

La réalité sur le terrain est très disparate et, si certains prospèrent, beaucoup se voient imposer des baisses constantes de prix, et donc de revenus, des hausses de charge, des quotas, des Q.M.G., « quantités maximum garanties », sans qu'ils se sentent et même qu'ils soient responsables des excédents qu'on leur reproche.

Les paysans de France, ceux qui souffrent, qui se découragent aujourd'hui ne comprennent plus. Ils veulent que nous leur ouvrons des perspectives, ils ne veulent pas entendre des promesses fallacieuses, ni envisager « de nouveaux contrats » ; ils veulent entendre la vérité. Or il n'y a pas dans cette assemblée de groupes plus doués que d'autres pour savoir définir une nouvelle politique agricole.

Je suis frappé en voyant combien la description de la situation actuelle grave, préoccupante, est finalement commune à tous ; mais chacun s'accordera aussi à relever la légèreté des solutions proposées ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Pierre Balligand. La légèreté, c'est un euphémisme...

M. Philippe Vasseur. Procès d'intention !

M. Gérard Gouzes. La sécheresse, sécheresse terrible de ces deux dernières années, a révélé un phénomène de fragilisation inhérent aux mécanismes du marché. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*) L'effondrement du marché bovin dont les raisons sont multiples, vous le savez bien - sécheresse, sous-consommation, crainte de l'encéphalite bovine, pénétration réelle ou supposée des viandes en provenance de R.D.A. ou de Pologne - appelle des mesures de sauvegarde, de soutien, de retrait, qui, nous le savons, monsieur le ministre, sont prises, et dont vous nous avez détaillé précédemment quelques exemples.

Nous savons de quelle façon se traîne le marché ovin depuis de nombreuses années, les années 1970. La Communauté économique européenne ne sait que compenser par une prime à la brebis les distorsions d'un libre échangeisme, dont le stabilisateur budgétaire communautaire réduit tout juste l'efficacité. Incontestablement, monsieur le ministre, cela appelle des aides immédiates, sinon les éleveurs de moutons de France risqueront de disparaître.

Bref, n'avez-vous pas l'impression, mes chers collègues, que l'ensemble du système mériterait d'être repensé ? Nous disons, comme d'autres, qu'il faut réduire les charges de nos agriculteurs... (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste.*) Je préférerais que nous disions qu'il est nécessaire de rendre plus juste le poids des charges. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Nous avons commencé dans cette voie avec la suppression de la taxe additionnelle sur le foncier non bâti - un demi-milliard de francs, ce n'est pas un mince montant ! - avec la disparition des taxes parafiscales, B.A.P.S.A., la modernisation du calcul de l'assiette des cotisations sociales, dont il faudrait, monsieur le ministre, accélérer la mise en œuvre.

M. Pierre Estève. Très bien !

M. Gérard Gouzes. Dix ans, ce sera trop long, et les injustices ne se compteront plus ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Nous disons, comme d'autres, que la solidarité nationale doit être plus active à l'égard du monde agricole, que l'endettement mérite un moratoire, que la transmission successorale doit être allégée.

M. Pierre Estève. Très bien !

M. Gérard Gouzes. Et nous, nous avons prêché la mise en place de la retraite à soixante ans, les procédures de redressement judiciaires qui ont stoppé aujourd'hui toutes les saisies immobilières dans les campagnes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.* - *Exclamations sur les bancs du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Jean-Paul Charlé. Si c'était vrai, pourquoi toutes ces manifestations ?

M. Gérard Gouzes. Nous avons aligné les retraites agricoles sur le régime général et nous attendons, monsieur le ministre, les décrets sur ce sujet. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Nous avons forgé les outils de la modernisation avec l'entreprise agricole à responsabilité limitée, réformé les aides à la reconversion et doublé la dotation des jeunes agriculteurs.

M. Pierre Estève. Très bien !

M. Gérard Gouzes. Nous disons, comme d'autres, tout en reconnaissant sans démagogie les dangers d'une guerre économique encore plus sauvage, qu'il faut être ferme et déterminé dans les négociations menées à Bruxelles, ou ailleurs, dans le cadre du G.A.T.T. Mais prenons garde, sachons que l'échec de ces négociations serait pire encore que tout pour nos agriculteurs !

Nous disons, nous aussi, que la loi sur les calamités agricoles de 1964 ne répond plus à la situation actuelle de l'agriculture, nous avons enregistré avec plaisir que le Gouvernement avait mis cette affaire en chantier. Merci, monsieur le ministre, mais les choses pressent. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)*

Nous disons, comme d'autres, que notre espace rural est menacé et que plus de 15 000 communes aujourd'hui s'interrogent sur leur existence même, sur la permanence de leur école, sur la permanence de leurs services publics, de leurs commerces...

M. Claude Wolff. C'est vous qui les avez fermés ! *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Gérard Gouzes. Ne dites pas cela ! Les écoles ferment depuis longtemps dans ce pays ! Les services publics également ! Prenez au moins votre part de responsabilité ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Mais tout cela, aujourd'hui, ne suffit plus, monsieur le ministre, car les agriculteurs traversent, nous le disons aussi, une véritable crise d'identité : ils ne voient plus, en dépit de ce qui a été fait, leur avenir.

Le philosophe Alain disait : « Tant que l'on n'a pas bien compris la liaison de toutes choses et l'enchaînement des causes et des effets, on est accablé par l'avenir. » Or tout a commencé avec l'introduction de la première machine, du premier tracteur, du premier sac d'engrais, des premières méthodes d'intensification ! Le défi qu'avait à relever l'agriculture française des années soixante était sa capacité de se placer sur un marché de 300 millions de consommateurs que lui ouvrait le marché commun agricole. Celui qui se présente aujourd'hui trouve son origine dans l'autosuffisance à laquelle est parvenue la Communauté, et dans la nécessité d'affronter les marchés mondiaux ou de régler le problème des excédents.

Entre 1963 et 1980, 650 000 exploitations ont disparu et la population agricole a perdu 2 millions d'actifs.

M. Jean-Marie Leduc. Vous n'avez pas dit cela tout à l'heure, messieurs de la droite !

M. Gérard Gouzes. La restructuration se poursuit. Il faut reconnaître qu'elle était à l'époque le résultat d'une politique volontaire de mutation dont le but avoué était de faire disparaître un grand nombre d'exploitations. L'I.V.D. a concerné pour cette période plus de 600 000 agriculteurs.

M. Jean-Marie Leduc. Il y en a qui sont amnésiques ici !

M. Gérard Gouzes. Le processus s'est poursuivi et il va se poursuivre encore, sans aucune volonté de quiconque, puisque la moitié des chefs d'exploitation qui restent ont plus de cinquante-cinq ans et que nous n'installons pas plus de 10 000 jeunes agriculteurs par an.

Faut-il les installer mieux ou en installer plus ? C'est une question que je lance dans le débat.

M. Pierre Estève. Très bien !

M. Gérard Gouzes. Dans le même temps la production par actif s'est accrue de 200 p. 100 en volume et chaque agriculteur nourrit maintenant près de cinquante personnes contre sept seulement en 1960.

Alors, oui, on peut féliciter les agriculteurs car ils le méritent : les investissements, l'endettement ont atteint chez eux des chiffres qui font de l'agriculture un secteur hautement capitalistique. La course au productivisme par la garantie des

prix conduit - pourquoi ne pas le reconnaître ? - à la pollution de l'environnement. Ce n'est pas la faute des agriculteurs, mais du système.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Très juste !

M. Gérard Gouzes. C'est de la démagogie d'accuser ici un ministre qui a eu le courage de dire la vérité. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Et pourtant, il fallait bien que ces agriculteurs puissent produire pour rembourser les investissements, les annuités, d'autant plus que les prix baissaient à la production. C'est cette logique, monsieur le ministre, qu'il faut avoir le courage de revoir et de réviser. Je le dis tranquillement, avec mes amis du groupe socialiste : nous pensons qu'il faut rapidement réorienter les aides des produits vers les personnes. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)* Sinon, toutes les mesures que vous prendrez seront toujours insuffisantes et insatisfaisantes, et l'agriculture ne sera rien d'autre que le tonneau des Danaïdes.

Le secteur agricole est un secteur cogéré avec les professionnels : ce débat doit aussi les interpeller. Nous ne pouvons pas ignorer, nous socialistes, que la crise est la réponse classique du libéralisme à la régulation des marchés (« Eh oui ! » sur les bancs du groupe socialiste) et que, s'il n'est pas question d'ignorer le marché *(Exclamations sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et de l'Union du centre)* il y a lieu de mieux prendre en compte ceux qui ne sont pas les responsables de son dérèglement.

Est-il normal, est-il juste que les Q.M.G., acceptées en son temps par M. Guillaume, ou les taxes de coresponsabilité sanctionnent indifféremment ceux qui sont à l'origine des excédents comme ceux qui ont des prix de revient trop élevés et peu de production ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)* Il faut certainement une nouvelle loi agricole - et non pas un simple contrat - qui définisse et distingue mieux les types d'agriculteurs et les types d'agricultures. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Pierre Estève. Très juste !

M. Gérard Gouzes. Est-ce porter atteinte à la solidarité agricole ? Je ne le crois pas. Le moment est venu, chers collègues, de mettre à plat le rôle et la mission des agriculteurs.

Demain, il y aura au moins, nous le savons, trois types d'agriculteurs, dans notre pays, ceux qui feront du grand rendement, ceux qui amèneront l'environnement, et feront de la production de haute qualité, et ceux qui se lanceront dans l'agriculture extra-alimentaire ou industrielle - ce domaine ouvre certainement de nouveaux créneaux pour nos agriculteurs.

M. Alain Vivien. L'éthanol ?

M. Gérard Gouzes. Il y aura aussi les agriculteurs qui seront un peu tout cela et qui voudront être de véritables pluri-actifs.

C'est la raison pour laquelle nous insistons pour que la pluri-activité soit définitivement prise en compte dans un statut, ici même et par une loi. (« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

La réflexion est ouverte, au-delà des mesures à prendre de toute urgence pour sauver ceux qui désespèrent. Comme il y a une modification de l'agriculture, il y a une modification des consommations et les consommateurs veulent consommer propre...

M. Alain Bruno. La qualité !

M. Gérard Gouzes. Eh bien, il faudra peut-être utiliser les nouveaux créneaux. Aucun agriculteur ne doit et ne peut aujourd'hui désespérer de l'avenir.

Les procédures existent, les moratoires doivent vite se mettre en place. Les aides doivent parvenir de toute urgence. Il faut, monsieur le ministre, être vigilant. D'autres crises peuvent se déclencher sur le porc, sur le lait, par exemple : c'est la logique libérale que nous devons entraver. *(Exclamations sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)*

M. Pascal Clément. C'est vraiment n'importe quoi !

M. Gérard Gouzes. Les socialistes ont une longue expérience paysanne. Depuis l'Office du blé, créé en 1936, jusqu'aux lois d'adaptation de l'agriculture en 1990, nous

pouvons, mes chers collègues, sans crainte d'être démentis, défier ici quiconque d'avoir fait voter et appliquer autant de lois favorables aux agriculteurs et au monde agricole ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)

M. Pierre Goldberg. On se demande pourquoi ils manifestent !

M. Michel Colnat. Incroyable !

M. Gérard Gouzes. Certes, nous n'avons pas le monopole du cœur. Nous n'avons pas non plus le monopole de l'intelligence, ni celui de la défense des agriculteurs. Mais nous avons toujours eu la franchise de nos réponses.

M. Jean-Louis Gosduff. Personne ne vous croit !

M. Pierre Estève. C'est mieux que Guillaume !

M. Gérard Gouzes. Y a-t-il ici, mes chers collègues, une majorité pour décider de sortir de la politique agricole commune ? Y a-t-il une majorité pour fermer nos frontières ?

M. Henri Cuq. Ce n'est pas le problème !

M. Gérard Gouzes. Y a-t-il une majorité pour interdire les exportations et donc nous condamner nous-mêmes à ne plus exporter ? De combien de dizaines de milliards faudrait-il abonder notre budget national ? A combien de centaines de milliards d'exportations faudrait-il renoncer ?

M. Gérard Longuet. Personne ne vous a demandé un tel renoncement !

M. Gérard Gouzes. Alors, que cesse la démagogie qui alimente la violence !

Que la raison, le dialogue, la fermeté, le courage redeviennent des valeurs fondamentales ! Que l'on cesse d'évoquer les solutions éculées, telles qu'un contrat nouveau, une conférence annuelle. Le Père Noël n'existe pas ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)

Ils sont bien curieux ceux qui nous réclament toujours plus en exigeant une plus grande rigueur dans la dépense publique ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.) Ils sont curieux ceux qui nous disent que l'agriculture n'est pas une priorité, et qui n'en ont pas fait une entre 1986 et 1988, (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)

M. Henri Cuq. Vous ne manquez pas d'air !

M. Gérard Gouzes. Mes chers collègues, comme l'a dit quelqu'un avant moi, personne ici n'a à recevoir de leçon !

M. Henri Cuq. Alors, n'en donnez pas !

M. Jean-Louis Gosduff. Surtout pas à nous !

M. Gérard Gouzes. Dans sa préface à « L'Humanité en marche », André Chamson déclarait :

« Les nouveaux paysans, ces mécaniciens, ces industriels, ces spécialistes de l'étude des marchés, ne sont-ils pas trop liés à la civilisation actuelle pour être assurés d'échapper aux désastres qui peuvent les atteindre ? En améliorant leur condition, ne l'ont-ils pas rendue plus fragile et plus dépendante des incertitudes de l'histoire ? »

Non, l'image de l'agriculture ne doit pas être brouillée, ni par la violence stupide, ni par le désespoir des jours sans lendemain. Lorsqu'ils savent traiter l'intérêt collectif, les hommes de ce pays trouvent toujours les solutions les plus efficaces et les plus humaines.

Dans un monde bouleversé et tourmenté par la rupture des équilibres économiques, seuls les pays qui auront su se doter des moyens d'une adaptation permanente pourront garantir un nouvel espoir pour leurs agriculteurs et, par là même, les valeurs essentielles de notre civilisation, dont on a entendu parler tout à l'heure.

Votre tâche, monsieur le ministre de l'agriculture, est immense. Nous comptons sur vous pour réussir à sauver nos agriculteurs en difficulté et pour conforter désormais notre agriculture. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Henri Cuq. Vous croyez au Père Noël !

M. le président. Je vous remercie, monsieur Gouzes. La parole est à M. Philippe Vasseur.

M. Philippe Vasseur. Monsieur le ministre, je vous ai écouté tout à l'heure avec attention, mais je ne pense pas vous surprendre en vous avouant que vos propos ne m'ont pas satisfait.

M. Michel Lambert. Ça commence bien !

M. Philippe Vasseur. Mais la déception est plus grande encore de ne pas avoir entendu le Premier ministre lui-même. Celui-ci s'est contenté d'un bref passage, ne se donnant même pas la peine de nous entendre... (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Jean-Marie Leduc. Il n'a rien perdu !

M. Philippe Vasseur. Pourtant, monsieur le ministre de l'agriculture, quels que soient vos mérites, que nous apprécierions à l'usage dans vos nouvelles fonctions, ...

Un député du groupe socialiste. Démago !

M. Philippe Vasseur. ... c'est bien le chef du Gouvernement qui doit s'impliquer personnellement dans un débat comme celui-ci. (Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République.)

Car ce qui est en cause dans notre débat d'aujourd'hui, ce n'est pas seulement une activité économique, c'est encore moins une catégorie socio-professionnelle unique : ce qui est en cause, comme l'a très bien dit Jacques Chirac, c'est toute notre société - nos valeurs, l'équilibre de la France, notre territoire, la protection de notre environnement.

M. Pierre Estève. Vous les avez sacrifiés en 1986 !

M. Philippe Vasseur. Voulons-nous la poursuite d'un mouvement de concentration urbaine dont nous voyons de plus en plus chaque jour les effets dévastateurs, comme les émeutes de Vaulx-en-Velin viennent encore d'en donner une illustration dramatique ?

Voulons-nous laisser une partie du territoire à l'abandon avec des terres en friches, avec des villages en ruine ?

Voulons-nous la dégradation de notre environnement, la vulnérabilité de nos paysages exposés à tous les risques, comme le montrent trop souvent, hélas ! les incendies qui ravagent la végétation ?

Ce n'est pas ce que nous voulons ! Ce n'est pas ce que veulent les Français !

Nous refusons la faillite des ruptures et des tensions. Notre pays a besoin de préserver, de retrouver son harmonie et son équilibre - équilibre entre toutes ses régions, équilibre entre ses villes et ses campagnes, équilibre entre tous ses habitants, entre toutes ses activités au sein même du monde rural.

M. Jean-Marie Leduc. C'est un libéralisme à la Madelin !

M. Philippe Vasseur. Le monde rural ne dépend pas de la présence exclusive des agriculteurs, bien loin de là. Il ne peut vivre qu'avec une population diversifiée, mais il ne peut pas exister sans agriculteurs. Par conséquent, prendre les moyens de sauver et de sauvegarder notre agriculture, ce n'est pas s'inquiéter seulement du sort de nos agriculteurs, mais c'est aussi se préoccuper de l'avenir de tout notre pays.

Un député du groupe socialiste. Ça, c'est vrai !

M. Philippe Vasseur. Ce débat, nous aurions dû l'avoir depuis des semaines et même depuis des mois. Le président du groupe U.D.F., Charles Millon, l'a réclamé dès le mois de juin. D'autres groupes l'ont également demandé. Mais vous ne l'avez accepté que sous la pression de la colère. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Vous ne l'avez accepté que parce qu'un surcroît de difficultés conjoncturelles a provoqué des manifestations de désespoir, qui vous ont impressionné. Sans doute certaines de ces manifestations ont-elles pris la forme de violences regrettables, qui ont donné aux Français une fausse image des problèmes. Mais le Président de la République en personne a reconnu que l'exaspération des paysans était compréhensible. J'ai entendu moi-même, il y a moins de quinze jours, lors d'une réunion organisée par la F.D.S.E.A. dans mon départe-

ment, un député socialiste du Pas-de-Calais déclarer publiquement : « A la place de certains agriculteurs, je prendrais le fusil ! » Quel aveu d'échec, d'impuissance, de culpabilité !

Ce qu'il faut prendre, ce n'est pas le fusil ! Ce qu'il faut prendre, c'est un engagement national pour l'avenir de notre agriculture et du monde rural.

Aux graves difficultés provoquées par la deuxième année consécutive de sécheresse et les perturbations des marchés de la viande, vous avez répondu par des mesures ponctuelles qui ne sont pas à la dimension des problèmes.

M. Pascal Clément. C'est vrai !

M. Philippe Vasseur. En outre, le coût de ces mesures n'a pas été totalement assumé par l'Etat, puisqu'une partie a été prise en charge par le Crédit agricole, ...

M. Michel Lambert. Comme d'habitude !

M. Philippe Vasseur. ...ce qui n'a pas empêché le Gouvernement d'attaquer celui-ci d'une façon inadmissible. *(Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République.)*

La conjoncture ne fait qu'amplifier et révéler au pays le malaise beaucoup plus profond qu'éprouve une agriculture qui s'interroge sur son avenir et sur la volonté nationale de résister au rouleau compresseur international.

Nos intérêts dans la négociation du G.A.T.T. ne sont évidemment pas les mêmes que les intérêts américains. Nous ne pouvons pas accepter d'entrer dans une logique strictement commerciale, qui verrait s'affronter dans une même arène le Texas et la Lozère, chère à mon ami Jacques Blanc.

Nous devons refuser la logique de guerre économique avec les Américains et obtenir de l'Europe qu'elle se mobilise pour une organisation des marchés mondiaux dans laquelle les pays en voie de développement trouveraient leur place.

M. Michel Lambert. Il est temps de le dire !

M. Philippe Vasseur. Encore faudrait-il que l'Europe retrouve une certaine cohérence dans sa politique agricole, une politique qui a été ébranlée en 1984 avec la remise en cause des organisations communes de marchés dont nous payons aujourd'hui les conséquences, que ce soit pour les productions bovines ou ovines, ou d'autres encore, sans oublier, bien entendu, l'application d'un système de quotas dont vous n'avez même pas parlé, monsieur le ministre. Cette politique agricole doit revenir à l'esprit communautaire, elle doit respecter la préférence communautaire.

On ne peut pas accepter de sacrifier notre territoire à des pressions étrangères ! On ne peut pas bâtir l'Europe sur les décombres d'une partie de notre agriculture. *(Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République.)*

Mais comment pourrions-nous croire que le Gouvernement puisse défendre, et qu'il en ait même la volonté, l'agriculture à l'extérieur de nos frontières, alors qu'il l'abandonne à l'intérieur même de nos frontières ? *(Applaudissements sur les mêmes bancs.)*

M. Pierre Estève. C'est faux !

M. Philippe Vasseur. Comment cela ? Le budget en est une preuve scandaleuse !

M. Régis Barailles. Avec Guillaume, c'était le désastre !

M. Philippe Vasseur. Dans la situation que nous connaissons, faire évoluer le budget de l'agriculture dix fois moins vite que l'ensemble du budget de l'Etat, c'est avouer que celle-ci est pour vous une préoccupation secondaire ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République.)*

Faire diminuer le budget de l'agriculture en francs constants en 1991 par rapport à 1990 est une véritable provocation ! *(Applaudissements sur les mêmes bancs.)*

Je comprends, monsieur Mermaz, que votre prédécesseur, M. Henri Nallet, pour qui j'ai une réelle estime, n'ait pas souhaité défendre un tel budget d'abdication. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)* Nous sommes en effet arrivés à un sommet crucial pour l'agriculture, et ce budget

devrait être au contraire le premier élément concret de la politique ambitieuse que le monde rural attend de toute urgence et de façon impérieuse.

M. Régis Barailles. Ce n'est pas ce que vous disiez du temps de M. Guillaume !

M. Philippe Vasseur. Cette politique doit répondre à trois ardentes obligations : une obligation de réussite économique, une obligation de solidarité humaine et sociale, ...

M. Jean-Marie Leduc. Bien que libéral, vous demandez une intervention de l'Etat ?

M. Philippe Vasseur. ... une obligation de mise en valeur des richesses de notre espace.

La réussite économique ne doit pas impliquer nécessairement la poursuite d'un productivisme acharné qui fait plus de cas de la quantité que de la qualité, ni celle de l'intensification à tous crins qui contribue à vider nos campagnes.

M. Jean-Marie Leduc. C'est là le résultat de votre politique !

M. Philippe Vasseur. Il faut permettre aux agriculteurs de produire bien et de tirer un revenu décent de leur travail. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.)*

Pour cela, il faut commencer par alléger les charges qui pénalisent lourdement les exploitations : charges fiscales, charges sociales, charges financières. En réformant ce système de charges excessives, il faut prendre les orientations de l'avenir, qu'il s'agisse de favoriser le développement de débouchés non alimentaires - la crise du Golfe nous montre que notre indépendance énergétique est vitale - ou encore le renouvellement des agriculteurs, avec des dispositions incitatives pour la transmission d'entreprises, pour la transmission des exploitations et l'installation des jeunes grâce à un financement global permettant d'éviter des endettements insupportables.

M. Michel Lambert. Un peu de cœur, monsieur Vasseur !

M. Philippe Vasseur. La solidarité humaine et sociale doit accompagner l'action de relance économique. Elle doit permettre d'assurer le redressement de certaines exploitations, la reconversion pour d'autres et, en cas de besoin, des cessations d'activité dans des conditions acceptables. Cela suppose des aides temporaires au revenu, aussi bien que la mise en œuvre de prétraitements agricoles.

Quand on lit, par exemple, comme on a pu le faire cette semaine, à propos du conflit qui perturbe le port de Dunkerque, que le départ d'un docker peut coûter jusqu'à 600 000 francs, on se dit qu'on est capable d'appliquer des plans sociaux avec des moyens importants quand on le juge nécessaire. *(Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République.)*

La mise en valeur des richesses de notre espace implique une conception globale de la ruralité dans laquelle s'équilibrent les activités économiques, l'occupation du territoire et la protection de l'environnement. Pour cela, il faut d'abord qu'un nombre suffisamment élevé d'agriculteurs continuent de produire. Nous ne pouvons pas accepter sans réagir les perspectives de disparitions massives d'exploitations qui nous sont présentées. Nous devons aujourd'hui considérer que l'extensification agricole est l'un des éléments essentiels d'une politique d'environnement.

Mais nous devons aussi revitaliser nos campagnes avec d'autres activités, et c'est là où la collectivité nationale a un rôle majeur d'aménagement du territoire à jouer, qu'il s'agisse des services publics à maintenir et à renforcer ou des entreprises à encourager et à favoriser en milieu rural.

Monsieur le ministre, les autres orateurs de l'U.D.F. et de l'opposition qui interviendront après les porte-parole de chacun de nos groupes présenteront dans le détail des analyses et des propositions ponctuelles. Pour ma part, je tiens à souligner que la volonté d'appliquer la politique dont j'ai résumé brièvement les grands principes doit s'exprimer immédiatement et concrètement.

Le cadre dans lequel les premiers signes du changement doivent être donnés, c'est évidemment celui du budget. Des premières mesures d'allègement des charges doivent être prises. Pour les charges fiscales, il faut commencer par la taxe sur le foncier non bâti, dont la disparition à terme est

souhaitable, puis agir sur la T.V.A. et la transmission d'entreprises, entre autres. Mais nous y reviendrons au moment de la discussion budgétaire.

S'agissant des charges sociales, il faut éviter l'augmentation considérable qui va frapper certains agriculteurs en 1991...

M. Jean-Marie Leduc. Lesquels ?

M. Philippe Vasseur. ... er, d'une façon générale, maintenir l'année prochaine la progression des cotisations dans la limite de la hausse des prix.

Quant aux charges financières, il faut alléger les conséquences de l'endettement, lesquelles ne sont peut-être pas globalement plus lourdes en France qu'à l'étranger, mais elles handicapent considérablement certaines exploitations qui ont dû, plus que d'autres, avoir recours à l'emprunt, ce qui est le cas de nombreux jeunes en particulier.

Il y a trois ans, lors du débat sur la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole...

M. Jean-Marie Leduc. Que vous avez privatisée ?

M. Philippe Vasseur. ... je m'étais battu, ainsi que d'autres collègues qui sont ici aujourd'hui, pour que le produit de l'opération alimente un fonds de désendettement de l'agriculture.

M. Jean-Marie Leduc. Demandez à Chirac ce qu'il en a fait !

M. Philippe Vasseur. Nous avons obtenu partiellement satisfaction et, si j'ai bonne mémoire, les socialistes approuvaient à l'époque, notre revendication. Qu'attendez-vous maintenant, messieurs, pour doter ce fonds des sommes correspondantes ?

M. Jean-Marie Leduc. Pour notre part, nous n'avons pas vendu le fonds de commerce !

M. Pierre Forgues. Ils l'ont bradé !

M. Pierre Estève. Pour en faire une banque privée !

M. Philippe Vasseur. Et s'il vous faut, pour cela, privatiser une ou deux entreprises qui travaillent avec le monde rural, je vous apporterai volontiers ma voix ! (*M. Arnaud Lepercq applaudit.*)

Enfin, pour ce qui concerne l'aménagement rural, il est possible de mettre tout de suite en place une mesure favorable à l'implantation de petites entreprises. C'est ainsi que, dans les dossiers du Gouvernement, est prévue la création d'une prime d'aménagement du territoire réservée aux petits projets. L'ennui, c'est que les modalités envisagées pour un tel dispositif en minimisent totalement, d'entrée, les effets qu'on peut en attendre : faible dotation budgétaire, caractère discrétionnaire à l'appréciation de l'administration, limitation à quelques zones. Voilà comment on dénature une bonne idée !

Je vous propose donc de créer pour toutes les zones rurales de France une prime d'aménagement du territoire réservée à des projets créant dix, cinquante ou cent emplois, pour des investissements ne dépassant pas vingt millions de francs. Je suis convaincu que nous pourrions ainsi favoriser l'installation d'entreprises à la campagne.

Voilà, monsieur le ministre, quelques mesures à prendre d'urgence.

M. Jean-Marie Leduc. Avec ça, on ne va pas aller loin !

M. Philippe Vasseur. C'est en adoptant sans attendre une première série de dispositions concrètes que vous nous montrerez votre capacité de mettre en œuvre la grande politique que le monde rural attend, une politique ferme et ambitieuse à l'intérieur comme à l'extérieur de nos frontières.

Si vous n'annoncez pas de telles décisions, nous en concluons qu'il n'y a aucune réalité derrière l'illusion des discours qui, trop souvent, marquent la tentation qu'a le Gouvernement de fuir les responsabilités en essayant d'entretenir les divisions, la rivalité, l'envie, en essayant de dresser les exploitants contre le Crédit agricole, d'opposer les agriculteurs qui sont en difficulté à ceux qui le sont moins, de creuser un fossé entre les ruraux et les autres Français.

C'est le contraire qu'il faut faire, car c'est de solidarité que le monde rural a le plus besoin !

Si vous ne pouvez pas manifester cette solidarité autrement que par de belles paroles, nous en tirerons les conséquences, ici et dans le reste du pays.

Je vous le dis, monsieur le ministre, avec gravité. Je vous le dis aussi avec une passion qui a pu choquer, semble-t-il, certains de mes collègues, ...

M. Michel Lambert. Non, car c'est une passion feinte !

M. Pierre Estève. Exprimée avec une mauvaise foi habituelle !

M. Philippe Vasseur. ... mais qui n'est que l'expression du désespoir des agriculteurs, désespoir que vous ne pouvez méconnaître et auquel il faut mettre fin, quel qu'en soit le prix car il y va, je le répète, de l'avenir de toute la société française ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République.*)

M. le président. Je vous remercie.

La parole est à M. Pierre Méhaignerie.

M. Pierre Méhaignerie. Monsieur le ministre, vous ayant écouté, je crains que vous n'avez pas redonné beaucoup d'espoir à tous ceux qui, dans le monde agricole, attendent un peu plus de considération, un peu plus de perspectives d'avenir et un peu plus de justice.

M. Emmanuel Aubert. Et de chaleur !

M. Pierre Méhaignerie. Nous avons le sentiment que, pour vous, monsieur le ministre, et pour beaucoup de vos collègues, le discours de la justice ne vaut pas pour les agriculteurs.

M. Gérard Gouzes. Quel mensonge !

M. Pierre Estève. Incroyable !

M. Jean-Pierre Bouquet. Quel sens de la nuance !

M. Pierre Méhaignerie. En vous écoutant, j'ai éprouvé la même sensation d'incompréhension que, lorsqu'il y a deux ans, en novembre 1988, à l'occasion du débat budgétaire, alors qu'il y avait 30 milliards de recettes supplémentaires, j'avais proposé, avec mon collègue Alphandéry, une diminution de 25 p. 100 de l'impôt sur le foncier non bâti, par équivalence avec ce qui se faisait sur la taxe professionnelle. J'avais eu cette réponse hautement significative d'un des ministres responsables : « Vous, monsieur Méhaignerie, qui n'êtes pas un démagogue »...

M. Jean-Marie Leduc. Les temps ont changé !

M. Pierre Méhaignerie. ... « ne croyez-vous pas qu'il y a d'autres priorités plus importantes en France ? »

M. Charles Fèvre. Et voilà !

M. Gérard Longuet. Tout est dit !

M. Pierre Méhaignerie. Voilà qui montre clairement, et cela a été démontré depuis plusieurs mois, notamment avec le départ de M. Nallet, que l'agriculture n'est pas du tout ressentie comme une priorité par votre gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

M. Gérard Gouzes. Était-ce une priorité quand vous étiez ministre ? Nous n'en avons pas le souvenir !

M. Pierre Méhaignerie. Pourquoi un homme comme M. Nallet, qui aimait l'agriculture...

M. François Patriat. Qui l'aime toujours !

M. Pierre Méhaignerie. ... et qui aimait les agriculteurs, a-t-il pu abandonner son poste dans une période aussi cruciale pour le devenir de l'agriculture ?

M. Bernard Poignant. Vous n'en vouliez plus, vous le voulez de nouveau ! Vous êtes des enfants gâtés !

M. Pierre Méhaignerie. Je crois que cette crise, cette méconnaissance, ce malentendu, cette incompréhension indiquent clairement que, pour le Gouvernement, la crise de confiance, la crise des revenus - car la réussite économique de l'agriculture n'est pas accompagnée d'une réussite individuelle en termes de revenus - et la crise de l'emploi dans les zones rurales, dont on doit parler, ne sont pas perçues comme un problème de société qui appelle une réponse politique du Gouvernement.

L'absence de réponse à la nature du drame que vivent des milliers de familles, l'absence de réponse à la montée des frustrations des zones rurales conduira notre groupe à accentuer sa pression et à utiliser toutes les armes dont dispose le Parlement pour obliger le Gouvernement à sortir de son immobilisme, y compris, si rien ne se passe dans les deux mois pendant l'examen du projet de budget, l'utilisation de la motion de censure. *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)*

Au-delà de l'acte d'accusation, monsieur le ministre, quelles sont nos propositions ? La crise de l'agriculture - mes prédécesseurs Jacques Chirac et Philippe Vasseur l'ont dit - concerne tous les Français. Un effort de réflexion analogue à celui des années soixante est indispensable sur les quatre thèmes liés de l'agriculture, de l'économie, de l'espace rural et de l'environnement.

Les agriculteurs exercent un métier dont ils sont fiers. Ils ne souhaitent pas vivre d'aides directes. L'expérience du marché de la viande ovine montre les limites d'un système d'aides directes qui devient très vite très onéreux. Le risque des aides directes, nous le connaissons : répartir tôt ou tard des aumônes de façon injuste. Il n'y a pas de meilleur moyen de décourager des jeunes qui ne choisissent pas un métier pour être dépendants ou être assistés. *(Applaudissements sur les mêmes bancs. - Interruptions sur les bancs du groupe socialiste.)*

Chacun sait ici, même si l'opinion publique l'ignore, que l'essentiel des efforts de productivité, y compris depuis vingt ans, n'a pas bénéficié aux agriculteurs dont la situation s'est détériorée par rapport aux autres catégories professionnelles, et que le revenu par travailleur agricole est plus bas qu'ailleurs.

Le prix juste des produits agricoles doit rester pour le monde agricole le salaire de base. La plus belle année pour les agriculteurs - je n'étais pas, hélas ! ministre de l'agriculture - a été l'année 1972-1973 parce que cette année-là fut la seule des trente dernières années où les prix mondiaux ont été supérieurs aux prix communautaires.

C'est cette année-là, tant espérée par le monde agricole, qui doit nous conduire, monsieur le ministre, à dire que si votre devoir, c'est de négocier plus durement qu'aujourd'hui à Bruxelles et dans les instances du G.A.T.T., notre devoir à tous, c'est aussi de participer à un nouvel équilibre des marchés mondiaux si nous voulons voir de nouveau le jeu de l'offre et de la demande ne pas jouer contre le monde agricole.

L'intérêt du monde agricole, c'est d'accepter que l'agriculture puisse avoir une certaine extension, c'est de rééquilibrer l'offre et la demande, d'intégrer des contraintes d'environnement. Cette adaptation sera facilitée par des systèmes de pré-retraite, par une diminution des charges fixes et particulièrement de l'impôt foncier non bâti qui n'existe pas dans les autres pays de la Communauté européenne et par un développement dans le milieu rural des activités non agricoles pour remplacer les actifs agricoles qui partent, par des actifs d'autres secteurs économiques.

Cette politique ambitieuse et difficile ne peut réussir que si l'on met fin à une suradministration de la politique agricole commune insuffisamment attentive à la diversité régionale et sectorielle de l'agriculture. Un sérieux effort de décentralisation des politiques est nécessaire. Les acteurs locaux y sont prêts car les mécanismes de solidarité mis en place dans le monde rural et agricole dans les années soixante sont toujours présents et ne demandent qu'à s'exercer.

Outre des agriculteurs, il y avait parmi les manifestants de nombreux élus venus manifester leur inquiétude. Que restera-t-il dans dix ans dans de très nombreuses zones rurales ? Quelle population ? Quels services ? Combien d'écoles ? La concentration urbaine a redémarré de plus belle depuis quelques années. Elle conduit à l'embolie dans les villes, à l'asphyxie, à la montée des prix de l'immobilier, à des trajets de plus en plus longs et à la détérioration de la qualité de vie.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Grâce à la loi Méhaignerie de 1986 !

M. Pierre Méhaignerie. La loi n'y est pour rien. Voyez ce qui se passe dans d'autres pays ! Vous savez parfaitement que le meilleur moyen de maîtriser le prix des loyers c'est d'augmenter l'offre de logements, ce que vous n'avez pas fait,

et de réduire la pression de la demande. *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)*

M. Michel Lambert. On voit ce que cela a donné sur Paris !

M. Pierre Méhaignerie. La dévitalisation en zone rurale conduit à la même détérioration de la qualité de vie. Il y a entre zone urbaine et zone rurale une véritable complémentarité d'intérêts. Mais tout notre système politique, trop centralisé et étatique, produit de la concentration. C'est une maladie française, et le mal est dans les têtes. Avant de prétendre aider, l'Etat serait bien inspiré de ne pas nuire.

Nuire par le système d'aides aux collectivités locales qui apparaît profondément injuste, quand on compare les taux de dotation globale de fonctionnement et la taille des villes et des villages. *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)*

M. Jean-Pierre Bouquet. C'est la D.G.F. de Paris qu'il faut réviser !

M. Pierre Méhaignerie. Nuire par la concentration des pouvoirs dont l'Etat est maître. L'Île-de-France regroupe 60 p. 100 des chercheurs, engage 60 p. 100 des dépenses culturelles ; tout ce qui a été fait depuis dix ans a eu pour objet d'y concentrer la totalité des pouvoirs, au détriment de l'initiation artistique et culturelle dans beaucoup de zones françaises. *(Applaudissements sur les mêmes bancs.)*

Nuire par la concentration accrue des centres de décision politique et financière.

Plutôt qu'une région Île-de-France asphyxiée par deux millions d'habitants supplémentaires, plutôt que des métropoles impériales absorbant la population, les emplois et la richesse, nous pouvons, nous devons, chers collègues, inciter à un autre mode de développement. C'est possible ailleurs en Europe. Pourquoi pas en France ?

Nous parlons depuis dix ans d'un développement en réseau à quarante, cinquante ou soixante kilomètres autour des villes. Mais nous ne le faisons pas car tout va dans le sens de la concentration. La ville de demain ne sera ni urbaine, ni suburbaine, ni rurale. Elle doit être les trois à la fois.

Tous ces problèmes d'aménagement du territoire, d'équilibre entre les zones, doivent être reposés, discutés, faire l'objet de propositions dans les dix mois qui viennent ; le travail de qualité de la mission sénatoriale, conduite par Jean François-Poncet, y aidera puissamment ; et nous en attendons, monsieur le ministre, plus qu'un vrai débat, de nouvelles orientations.

Il y a aujourd'hui deux urgences, obtenir avant la fin de la discussion du prochain budget, c'est-à-dire avant le 10 décembre, à la fois un plan fiscal et un plan social.

D'une part, un plan fiscal, car l'Etat doit prendre en compte une part de l'impôt foncier et adopter des mesures pour les producteurs qui souffrent le plus, les producteurs de viande bovine ou ovine.

M. Philippe Vasseur. Très bien !

M. Pierre Méhaignerie. Vous connaissez comme moi les comptabilités des producteurs de viande spécialisés : combien de milliers d'entre eux ont, cette année, moins que le S.M.I.C. pour vivre ?

M. Patrick Ollier. C'est vrai !

M. Pierre Méhaignerie. D'autre part, il faut un plan d'accompagnement des mutations sociales, que M. Guellec, au nom du groupe centriste, développera plus tard au cours de ce débat.

Monsieur le ministre, sur le plan social et sur le plan fiscal, vous ne devriez pas avoir de mal à convaincre le Gouvernement. Il y a quinze jours, vous aviez, comme président du groupe socialiste, exigé des avancées sociales significatives plus nombreuses dans le budget. Aujourd'hui, il ne vous faut pas plus de quinze jours, en vous rendant dans les exploitations agricoles de producteurs de viande bovine et ovine, pour mesurer combien est élevé le nombre de ceux qui n'ont pas le revenu minimum.

Vous avez la possibilité de mettre vos actes en conformité avec votre discours par des mesures de nature fiscale. Nous userons de tous nos moyens de pression pour vous convaincre ou, peut-être, vous contraindre. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Sachez qu'en ce qui nous concerne nous ne sommes pas décidés à nous satisfaire d'un débat ; vous connaissez aussi bien que moi les drames humains qui se vivent aujourd'hui dans le monde agricole et je voudrais que vous les mesuriez.

M. Jean-Pierre Bouquet. Nous les connaissons, en effet.

M. Pierre Méhaignerie. Les agriculteurs qui nous écoutent n'attendent pas simplement de nous un discours sans suite concrète.

M. Pierre Estève. C'est vrai.

M. Pierre Méhaignerie. Vous avez, monsieur le ministre, l'exemple de l'Allemagne fédérale. Je me souviens que M. Stoltenberg, ministre des finances, nous disait, quelques jours avant la conférence de Fontainebleau en 1984 : « Nous sommes obligés de prendre en compte les contraintes internationales, mais nous, en Allemagne, nous avons une loi de parité verte. »

M. Bernard Pons. Voilà !

M. Pierre Méhaignerie. Donnons-nous la faculté de donner aux agriculteurs une parité qu'ils ne peuvent plus obtenir par les marchés, en procédant à des remboursements de T.V.A. spécifiques sur certaines productions. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Au Gouvernement de répondre d'urgence à cette légitime aspiration en mettant en place une politique de parité et non pas une loi d'orientation de plus car les agriculteurs ne sont pas prêts à entendre une année de plus de discours. Il en va de l'intérêt de la nation tout entière (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française, et du Rassemblement pour la République.*)

M. le président. Je vous remercie.

La parole est à Mme Ségolène Royal, au nom de la commission de la production et des échanges.

Mme Ségolène Royal. Monsieur le ministre, nous apprécions votre sérénité et votre détermination, tout spécialement aujourd'hui où agriculteurs et éleveurs attendent de nous autre chose que d'injustes polémiques politiques.

L'agriculture, ou plutôt les agricultures françaises sont à un tournant et nous avons le devoir d'aborder les problèmes de fond et d'assumer certaines décisions, même si elles sont impopulaires.

Faisons la pause politique au moins une fois, monsieur Chirac, monsieur Méhaignerie, parce que, sinon, bientôt nous n'aurons plus que nos yeux pour pleurer devant nos terroirs en friche et cela, ni vous ni nous ne pouvons l'accepter. Voilà une préoccupation qui nous rassemble aujourd'hui et tout ce que vous avez dit sur l'identité culturelle, nous le partageons. D'ailleurs, si nous en doutions, les violences actuelles dans les banlieues nous rappellent cruellement que la politique agricole c'est aussi une politique d'aménagement du territoire, une politique rurale qui concerne non pas des exploitations, mais des hommes, des femmes, des familles et des villages. Si l'exode rural continuait, toutes ces familles viendraient gonfler les banlieues déjà surchargées. Et alors, à quel coût social, avec quelle détresse au cœur ! Ce n'est pas que les civilisations rurales soient supérieures aux civilisations urbaines, comme on vient de l'entendre - ne poussons quand même pas trop loin le bouchon -, elles sont autres tout simplement, et la France ne saurait exister sans elles.

Seulement, au-delà des grands discours sur la civilisation, il faut entrer dans le vif du sujet.

Trois urgences : la question des aides, la question des filières et la question de la stratégie pour les dix ans qui viennent.

La question des aides : 80 p. 100 des crédits à l'agriculture profitent à 20 p. 100 des agriculteurs. Le système actuel des aides publiques a creusé les écarts des revenus entre régions et entre agriculteurs, et tous les ans depuis vingt ans, la Cour des comptes le répète. Mais c'est un sujet tabou...

Tout le monde sait que la politique des prix avantage trop les gros exploitants. D'ailleurs, si l'opinion publique savait ce que touche un céréalier d'une bonne région...

M. Arnaud Lopercq. Le fisc le lui reprend !

Mme Ségolène Royal. ... comparé à ce que touche un éleveur d'une région moyenne, elle n'accepterait plus que les aides publiques ne soient pas hypersélectives. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Il ne s'agit pas, bien évidemment, de supprimer la politique des prix ni de laisser tomber l'agriculture performante, mais de savoir si la proportion actuelle - 92 p. 100 d'aides aux prix et 8 p. 100 d'aides directes - est raisonnable...

M. Pierre Estève. Non !

Mme Ségolène Royal. ... et s'il n'est pas enfin temps de la changer. La bonne proportion est-elle de 70-30, de 60-40, de 50-50 ? Je ne sais. Mais chacun accepte-t-il, oui ou non, d'aborder ce débat en dehors des clivages politiques ? Si j'ai bien entendu M. Méhaignerie, c'est non ! Mais alors, l'agriculture française s'écroulera, l'élevage français s'écroulera. Et n'oublions pas de parler d'une autre raison : sur les 33 milliards d'aides aux prix, on ne sait pas ce qui va dans la poche des éleveurs, dans celle des marchands, des traders ou des intermédiaires, ...

M. François d'Aubert. Et combien reste à l'administration ? Vous devriez penser aussi à cela !

Mme Ségolène Royal. ... alors qu'avec les aides directes on est sûr que l'argent public va aux éleveurs et aux agriculteurs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. François d'Aubert. C'est faux !

Mme Ségolène Royal. Après la question des aides, la question des filières - pour ne pas dire le scandale des filières. Depuis 1980, le prix du mouton a augmenté de 59 p. 100 à la consommation, et, à la production, de 5 p. 100.

M. Francis Geng. Qu'est-ce que vous faites ?

M. François d'Aubert. Qu'avez-vous fait depuis 1981 ? (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Mme Ségolène Royal. Mais combien de temps cela va-t-il durer ? Ce n'est pas l'Etat, ce sont les intermédiaires, ceux que vous protégez, vous l'opposition, qui sont responsables ! (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*) Et depuis combien d'années ce problème est-il posé ?

On nous dit que la consommation de viande baisse. Toutes les semaines, j'achète de la viande parce que c'est nous, les mères de famille, qui le faisons. Nous la payons au même prix, qu'elle soit bonne ou mauvaise - et je ne parle pas du filet de bœuf, à plus de 150 francs le kilo. Quand nous achetons du mouton pour nos enfants, nous ne savons pas s'il s'agit d'une bête qui a parcouru des milliers de kilomètres, qui a végété des heures durant dans un camion aux frontières, qui est arrivée les pattes flageolantes à l'abattoir, ...

M. Arnaud Lopercq. Achetez du mouton du Poitou-Charentes !

Mme Ségolène Royal. ... pour finir comme un bout de caoutchouc dans notre assiette. Alors, une fois, deux fois, passe, la troisième fois, on achète du poisson. (*M. Ambroise Guillec applaudit. Rires et exclamations sur les bancs du groupe de l'Union du centre.*) Voilà le problème de l'agriculture ! (*Même mouvement sur les mêmes bancs.*)

Parfaitement, c'est ça ! Aujourd'hui, les consommateurs Français et européens sont prêts à payer la viande de qualité à son juste prix. Encore faudrait-il que les éleveurs maîtrisent l'aval de la filière. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Philippe Vasseur. L'Europe du méchoui obligatoire ! (*Rires.*)

Mme Ségolène Royal. Si ça vous amuse, tant mieux ; moi, cela ne m'amuse pas, figurez-vous.

M. le président. Mes chers collègues, je vous prie d'arrêter ce brouhaha.

Mme Ségolène Royal. Cela vous dérange, n'est-ce pas, qu'on dise certaines vérités ! Arrêtez donc de vociférer !

Mme Christine Boutin. C'est scandaleux d'entendre un tel discours !

Mme Ségolène Royal. Encore faudrait-il que les éleveurs maltraitent l'aval de la filière, disais-je.

Aujourd'hui, lorsqu'un animal est importé de Pologne et qu'il est abattu dans un abattoir de Poitou-Charentes, ou du Limousin, ou de la région des Pays-de-la-Loire, on le retrouve à Rungis sous l'estampille « Poitou », ou « Limousin », ou « Centre », etc. ...

M. Philippe Vasseur. Cela fait dix ans que vous êtes au pouvoir !

Mme Ségolène Royal. Moi qui espérais - je l'ai dit tout à l'heure - que nous pourrions dépasser nos clivages !... Vous, c'est pendant vingt ans que vous vous êtes occupés de l'agriculture !

M. Philippe Vasseur. Que l'Etat fasse au moins respecter la réglementation !

Mme Ségolène Royal. C'est absurde ! Ce n'est pas l'Etat qui est responsable, ce sont les professionnels !

Tous les jours, vous réclamez la décentralisation, les initiatives privées et, dès que cela ne va pas, vous dites : l'Etat, l'Etat, l'Etat ! Mais c'est incroyable !

M. Philippe Vasseur. Commencez par faire respecter la réglementation !

Mme Ségolène Royal. Pourquoi la viande est-elle le seul produit agricole pour lequel il n'y a pas l'obligation d'indiquer la provenance de la région d'élevage ? Il y a bien la tomate de Marmande, la fraise du Périgord.

Dans ces conditions, il est impossible aux éleveurs de mener une politique de qualité et une politique de différenciation par les prix.

M. Pierre Estève. Très bien !

Mme Ségolène Royal. Excusez-moi, messieurs, si je ne vous parle pas de grands enjeux de civilisation, mais seulement d'étiquettes sur les millions de tonnes de viande qui sont débitées tous les jours. A mon avis, c'est plus important pour les éleveurs. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Yves Coussain. A ras de terre !

Mme Ségolène Royal. Un vaste chantier doit être ouvert sur cette question. Il appartient aux départements et aux régions de formuler des propositions, comme d'ailleurs le prévoit le plan Nallet ; vous venez de le rappeler, monsieur le ministre.

Il conviendrait peut-être de donner publiquement un délai - six mois ou un an - aux départements et aux régions pour présenter leurs propositions de restructuration et d'organisation des filières. Ensuite, les crédits de politique industrielle et ceux d'orientation des offices seraient prioritairement réservés aux départements et aux régions qui auraient été capables de présenter le plus vite possible des propositions dans ces domaines, quelle que soit leur étiquette politique.

M. Jean-Guy Branger. Je suis d'accord ! Nous sommes prêts !

Mme Ségolène Royal. Sinon le temps risque de passer, affaiblissant chaque jour les filières en amont.

La troisième urgence est la question de la stratégie : quelle agriculture dans dix ans ? Là encore, le monde agricole attend de la représentation nationale qu'elle dépasse les clivages politiques. Hier, à la même heure, j'étais, avec une délégation de parlementaires de tous les groupes de cette assemblée conduite par M. Jean-Marie Bockel, président de la commission de la production et des échanges, reçue en audience par Jacques Delors. De cet échange s'est dégagée une idée qui me paraît consensuelle, celle selon laquelle nous devons préparer, au niveau européen et dans chaque pays, l'organisation de trois agricultures.

Il y aurait d'abord une agriculture d'aménagement du territoire, celle à laquelle nous sommes tous si attachés. Elle devrait être de très haute qualité, occuper l'espace, utiliser un savoir-faire, être destinée aux consommateurs des pays industrialisés et rémunérée à un juste prix à la hauteur de cette qualité.

La deuxième serait une agriculture de grand rendement pour l'alimentation, l'exportation et l'aide au tiers-monde. Elle devrait aussi, dans son propre intérêt, maîtriser les déséquilibres écologiques qu'elle entraîne et qu'il serait complètement démagogique de nier.

Mme Christine Boutin. Il y avait déjà la France à deux vitesses et nous allons avoir l'agriculture à trois vitesses !

Mme Ségolène Royal. Enfin, nous aurions une agriculture de matières premières et d'énergie pour l'industrie. Dans ce secteur, il faudrait des opérateurs, des entreprises privées - oui, messieurs ! des entreprises privées - qui aient le courage d'expérimenter ce nouveau type de production sans s'accrocher sans arrêt aux initiatives de l'Etat !

M. Pierre Estève. Très bien !

M. Arnaud Laperce. Le groupe Schneider avec Mme Cresson, par exemple !

Mme Ségolène Royal. Monsieur le ministre, mesdames, messieurs, ce pays regorge de matière grise et de savoir-faire.

Mme Christine Boutin. Je m'attendais à mieux !

Mme Ségolène Royal. Les solutions existent, même si les mutations, les transitions sont douloureuses. Mais plus ces transitions sont courtes, moins elles sont pénibles à vivre. C'est pourquoi nous devons y travailler tous ensemble, avec vous, monsieur le ministre, en faisant une pause dans les polémiques et dans les vociférations politiques, au plan national comme au plan local ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Yves Coussain. Cela vous arrangerait !

M. le président. La parole est à M. Michel Cointat.

M. Michel Cointat. Monsieur le président, monsieur le ministre, mesdames, messieurs, qu'on le veuille ou non, l'agriculture restera un secteur à caractère semi-public, c'est-à-dire que, pendant encore longtemps, très longtemps, elle aura besoin de transferts budgétaires. En effet, elle obéit à un certain nombre de lois d'airain qui constituent un ensemble contraignant que l'on ne retrouve dans aucun autre secteur économique de la nation. Elles sont connues : taux de placement très faibles, investissements exorbitants pour créer un emploi, aléas climatiques, rythme lent des saisons, inélasticité des marchés, stocks à rotation très lente, etc.

C'est pour tenir compte de cette situation particulière que les lois d'orientation de 1960 et 1962 ont permis à la législation agricole de se rapprocher peu à peu du droit commun, tout en gardant son visage spécifique.

Ainsi, l'agriculture française a connu une première révolution extraordinaire qui lui a fait perdre son caractère autarcique et patrimonial et qui lui a permis, grâce à une véritable explosion économique amplifiée par la chance du marché commun, de devenir un secteur économique à part entière et - comme on l'a dit tout à l'heure - un fleuron de la balance commerciale française.

Cependant pour obtenir ce résultat, monsieur le ministre, il fallait une volonté gouvernementale, considérant, dans la politique française, l'agriculture comme une priorité des priorités. Or, je suis désolé, mais, comme M. Méhaignerie, je ne sens plus cette priorité dans les préoccupations du Gouvernement et je le regrette profondément.

L'agriculture n'a plus qu'une place ordinaire dans le Plan, les industries agro-alimentaires perdent peu à peu le bénéfice d'actions adaptées. La conférence annuelle agricole, monsieur Gouzes, a été supprimée. Enfin, la politique européenne - la politique agricole commune - est de plus en plus laxiste. Je ne cite que ces points principaux.

Cette régression préoccupante explique en partie le malaise qui agite les campagnes. Actuellement, les agriculteurs sont en colère. Or, monsieur le ministre, il n'est pas dans leurs habitudes de protester pour un rien. Les paysans sont des gens prudents ; ils clament rarement leur enthousiasme, mais quand ils manifestent aux quatre coins de la France leur mécontentement et leur inquiétude, c'est qu'ils sont malheureux et que la situation est devenue très grave.

Mme Christine Boutin. C'est vrai !

M. Michel Cointat. Ils ont raison, même si je déplore les violences.

Mais quelles sont les raisons de leur effervescence, laquelle est d'abord le fait des éleveurs qui représentent 60 p. 100 de notre agriculture ? La principale est que, si le ministre de l'agriculture semble les écouter, ils ont l'impression que le Gouvernement - ce qui n'est pas tout à fait la même chose - ne les entend pas et, surtout, ne comprend ni leur langage ni leurs préoccupations. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

La faillite, au sens strict, n'existe pas en agriculture. Dans le malheur, il n'y a que deux solutions : le misérabilisme ou le départ. Le constat est terrifiant : près de 40 p. 100 du territoire national deviennent vides d'hommes ; l'exode rural porte sur 2 à 3 p. 100 des agriculteurs par an ; les jeunes qui s'installent sont de plus en plus rares et beaucoup d'agriculteurs ne gagnent pas le S.M.I.C.

En agriculture, il n'y a pas de miracle, mais ce n'est pas en échafaudant des solutions affreusement compliquées, comme celle retenue pour l'indemnisation de la sécheresse, que vous réglerez la question. Le report des cotisations sociales, les différés d'emprunts sont certes louables, mais ils ne constituent que des transferts d'ennuis. De toute façon, il faudra régler ces dettes un jour et les difficultés ressurgiront.

La première des calamités, je le dis depuis longtemps, est la loi sur les calamités agricoles. Il faut la changer ; nous en sommes tous d'accord. Monsieur le ministre, votre prédécesseur a décidé de débloquer des indemnités exceptionnelles, mais elles ne concernent que les producteurs de viande bovine et de viande ovine. Cela est déjà bien et j'ai beaucoup de respect pour ces producteurs, mais que faites-vous des autres ?

Comment expliquerez-vous, dans le Grand-ouest par exemple, où l'élevage laitier est intimement mélangé à l'élevage des veaux, des taurillons et des génisses, que la sécheresse, dans un même village, a été exceptionnelle pour les uns et pas pour les autres, qu'un bovin à viande a besoin de fourrage pour l'hiver et pas les vaches laitières et que les producteurs de lait, souvent modestes, ne peuvent pas bénéficier de la même sollicitude de l'Etat, que ceux qui ont les surfaces suffisantes pour produire des bêtes à viande ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Il est normal que la grogne s'amplifie devant une telle injustice.

Pourtant il existe des solutions simples pour apaiser les esprits et régler immédiatement les problèmes de trésorerie. Certes cela coûterait un peu d'argent, mais il faut savoir ce que l'on veut : une confiance fondée sur l'équité ou une révolte inutile.

Une solution consisterait à accorder à chaque éleveur, dans les départements touchés par la sécheresse, une certaine somme par unité de gros bovin dans la limite de quinze U.G.B. par exploitation. Cette méthode a déjà été utilisée lors des sécheresses de 1962 et 1976.

M. François Patriat. A l'époque il y a eu un impôt !

M. Gérard Gouzes. Un impôt sécheresse !

M. Michel Colnat. Ensuite, ces sommes seraient déduites des aides accordées plus tard dans le cadre de la loi sur les calamités agricoles. Nous en sommes bien d'accord.

Quant au marché de la viande, sur lequel je passe rapidement, la Communauté économique européenne en a totalement dénaturé l'esprit. La garantie des prix n'est plus que partielle et le système d'intervention n'est plus permanent.

Je reconnais, en pointant un doigt amical vers Mme Ségolène Royal, que des interventions sont opérées au niveau des intermédiaires et que les agriculteurs ne perçoivent pas toujours le bénéfice des aides accordées par l'Etat. Mais, c'est vous qui avez le pouvoir ! Il vous appartient donc de faire en sorte que les agriculteurs soient les véritables bénéficiaires.

Mme Ségolène Royal. Les élus locaux ont aussi leur rôle à jouer !

M. Jean-Marie Laduc. On a mis en place une commission !

M. Michel Colnat. J'ai agi ainsi en 1971-1972 en orientant les interventions sur les bovins vifs et non sur ceux qui passaient à l'abattoir, quelquefois, je l'admets, sans tenir compte des règlements de Bruxelles parce que j'en ai eu

parfois assez de cette sur-honnêteté française par rapport aux autres pays du marché commun. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Ainsi, les agriculteurs ne peuvent plus croire en un gouvernement qui offre des aides discriminatoires pour la sécheresse et en une commission bruxelloise dont les interventions profitent aux intermédiaires et pas à eux.

Malheureusement, monsieur le ministre, ce n'est pas tout. L'agriculture est désormais confrontée à une deuxième révolution encore plus profonde, plus importante que la première et qui sera accélérée à partir de 1993 avec la suppression totale des frontières au sein de la Communauté. Cette deuxième révolution - cela est extraordinaire - est, en fait, la rançon du succès de celle des années 60.

Les progrès de la science et des techniques sont tels que, théoriquement, toutes les conditions étant réunies, on pourrait produire la totalité de la production agricole française dans quinze départements. Que fera-t-on dans les autres ? Tel est le problème posé au ministre de l'agriculture, qui est de moins en moins ministre de la production et de plus en plus ministre des affaires rurales.

Désormais, le ministre de l'agriculture doit avoir un double objectif : aménager l'espace rural et assurer le revenu de ceux qui vivent de cet espace et qui vivent dans cet espace. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Gérard Gouzes. Tout à fait d'accord !

M. Bernard Poignant. C'est mieux que Chirac !

M. Michel Colnat. Je voudrais que l'on ne se contente pas de croire que l'agriculture ne représente que 9 p. 100 de la production nationale et 8 p. 100 de la population française. En réalité, elle constitue un enjeu politique essentiel parce qu'elle concerne 90 p. 100 de l'espace français, c'est-à-dire le visage principal de la France ; ...

M. Gérard Gouzes. C'est ce que nous disons !

M. Michel Colnat. ... parce qu'elle permet la sauvegarde de notre environnement et de l'équilibre biologique ; parce qu'elle est, avec l'alimentation, dans un monde qui a de plus en plus faim, un créneau essentiellement porteur tant sur le plan économique qu'au niveau social ; enfin, parce que ceux qui savent encore lire dans les étoiles et qui comprennent le langage des arbres, des fleurs et des animaux sont les gardiens de notre civilisation.

M. Pierre Méhaignerie. Très bien !

M. Michel Colnat. Alors, que devons-nous proposer pour permettre à l'agriculture de réussir la mutation profonde à laquelle elle est actuellement confrontée ? Vous ne pouvez plus, monsieur le ministre, vous contenter d'actions ponctuelles, disparates, d'une simple gestion pour colmater les brèches et apaiser temporairement les esprits.

Au moment où s'ouvrent les marchés, le vent de la colère qui passe sur les campagnes vous oblige à donner à la politique agricole un nouveau souffle, une nouvelle dimension pour offrir à la jeunesse rurale une aventure digne d'être vécue.

Il faut avoir le courage - et je reprends ce que disait Jacques Chirac tout l'heure (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) - ...

M. Michel Lambert. Il n'a rien dit !

M. Pierre Estève. Vos propos sont bien meilleurs !

M. Michel Colnat. ... de présenter une nouvelle charte agricole européenne, avec les adaptations nationales et régionales nécessaires, parce qu'il est indéniable que l'agriculture a de multiples visages.

Certes, il convient de conserver soigneusement les principes fondamentaux qui ont présidé à la naissance de la politique agricole commune : le marché unique, la solidarité financière qui a été un peu trop négligée ces dernières années, la préférence communautaire, qui semble avoir complètement disparu des préoccupations de Bruxelles, enfin, et surtout, la sauvegarde d'exploitations familiales équilibrées susceptibles de répondre aux impératifs de la compétitivité et de la concurrence.

Sur ces bases, la nouvelle charte devrait respecter en particulier les grandes orientations suivantes : aménagement de l'espace rural, maîtrise des productions, organisation économique, politique de la qualité, réforme de la fiscalité agricole, revenu minimum pour les agriculteurs, sans oublier les relations avec les pays tiers hors C.E.E., notamment la politique du G.A.T.T.

Monsieur le ministre, vous sortez de la réunion du G.A.T.T. et vous savez que la Commission des Communautés a présenté des propositions d'une extrême gravité au titre de l'*Uruguay Round* dont les conséquences seraient le démantèlement total de la préférence communautaire, l'effondrement du marché intérieur et la création de fait d'une zone de libre échange dont la France n'a jamais voulu, justement pour la sauvegarde de son agriculture.

M. Pierre Estève. Très bien !

M. Michel Cointat. Il s'agit de savoir, monsieur le ministre, si la France opposera son veto à de telles propositions qui seraient catastrophiques pour tous les agriculteurs européens. Vous avez affirmé que vous étiez vigilant, mais vous n'avez pas répondu sur le point de savoir si vous maintiendrez le veto, ce que je souhaite très profondément.

M. Gérard Gouzes. Il ne faut pas mentir aux agriculteurs, monsieur Cointat !

M. Michel Cointat. S'il n'en était pas ainsi, toutes les orientations que nous aurons pu donner cet après-midi seraient totalement inutiles, compte tenu des propositions actuelles au G.A.T.T. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Dans le bref laps de temps qui me reste, je voudrais mettre encore sous le projecteur trois points - l'espace rural, la maîtrise des productions et le revenu - laissant à mes collègues du R.P.R. et de l'opposition le soin de traiter les autres problèmes.

En ce qui concerne l'aménagement de l'espace rural, nous avons encore beaucoup de progrès à consentir en matière de structures agraires et d'équipement, malgré l'effort considérable accompli depuis plus de vingt ans.

La dernière loi d'adaptation agricole a accompli un pas timide dans la bonne direction. Ce n'est pas suffisant. Monsieur le ministre, laissez donc les jeunes agriculteurs s'installer sans tracasseries excessives et offrez-leur la sollicitude qu'ils méritent pour se former et se moderniser.

M. Gérard Gouzes. C'est nous qui avons modernisé les structures !

M. Michel Cointat. Chaque fois qu'un agriculteur s'en va, un équipement de plus est nécessaire et je suis malheureusement obligé de constater que votre budget renferme, en francs courants, moins de crédits d'investissement que ceux de vos prédécesseurs il y a vingt ans.

Mais l'aménagement de l'espace rural, c'est également la recherche d'activités nouvelles et, dans ce domaine, la révolution reste à faire.

Par définition, la terre ne peut pas être improductive et ceux qui parlent de jachères, de terres incultes ou de friches, n'ont rien compris aux règles de la nature. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Gérard Gouzes. C'est Guillaume qui a accepté cela !

M. Michel Cointat. La friche est une maladie, une lèpre qui ronge le paysage. Techniquement, économiquement, moralement, elle n'a pas sa place à côté d'une agriculture prospère. Il y a des incompatibilités d'humeur entre la friche et la culture : ou on cultive une terre ou on la reboise. Cela est d'autant plus vrai que les potentialités existent pour conduire une exploitation harmonieuse du territoire.

Je rappelle qu'après le pétrole, les deux secteurs les plus déficitaires de notre balance commerciale sont agricoles : l'horticulture et la forêt. Il y a donc beaucoup à faire.

Nous sommes également importateurs, en grande majorité, de semences, de plants, de fruits rouges, de blés de force, de plantes médicinales et de bien d'autres produits.

M. Arnaud Lapercq. Et de moutons !

M. Michel Cointat. Sur le plan industriel, pourquoi le Gouvernement, surtout dans la « logique de guerre » que nous connaissons actuellement, ne se lance-t-il pas hardiment dans la production de bio-éthanol, de carburant protéagineux, pour contribuer à notre indépendance énergétique ? Plusieurs centaines de milliers d'hectares pourraient ainsi être colonisés avec profit.

Par ailleurs, l'agriculture va normalement se tourner vers des activités uniquement rurales dont le tourisme vert est un exemple particulier qui me tient particulièrement à cœur.

Un mot sur la maîtrise des productions, Monsieur le ministre, la politique des contraintes, j'en suis également navré, n'a jamais conduit à l'enthousiasme. Elle engendre la sclérose et favorise les médiocres. La maîtrise des productions est possible, comme l'expérience l'a montré. Grâce à une politique d'incitation et d'organisation contractuelle, elle permet les progrès et les évolutions nécessaires. Il faut d'urgence sortir du carcan des quotas et des contingents...

M. Raymond Forni. C'est vous qui dites ça ?

M. Michel Cointat. ... pour permettre à l'agriculture française de se développer suivant ses mérites. Le succès du Marché commun était lié à une organisation de marché, sur des prix garantis et une intervention permanente pour réguler ces marchés.

Bruxelles abandonne de plus en plus ces interventions, ce qui est un non-sens. Mais il est exact que la garantie des prix ne doit pas porter sur n'importe quelle quantité. Il faut adapter l'offre à la demande...

MM. Guy-Michel Chauveau et Martin Malvy. Comment ?

M. Michel Cointat. ... y compris avec des possibilités d'exportation.

M. Guy-Michel Chauveau. Comment ?

M. Michel Cointat. Ecoutez-moi, je vous donne une solution. (« Ah ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste.) Je n'ai pas l'habitude de faire des critiques sans solutions, monsieur le ministre. Tout le monde me connaît.

M. Jean-Marie Leduc. Ce n'est pas comme Chirac !

M. Michel Cointat. C'est pourquoi nous pensons qu'il faut substituer dans l'immédiat à la politique actuelle un système de hors quantum que nous connaissons bien, qui existait d'ailleurs autrefois, qui est beaucoup plus souple et qui permet aux agriculteurs dynamiques et aux régions de progresser normalement. Ce système existe actuellement dans le secteur viticole qui a été entièrement reconverti et les résultats sont extrêmement encourageants.

Je terminerai en parlant du revenu des hommes. L'expérience des trente dernières années montre que les seuls mécanismes des prix, complétés par des aides aux produits, ont été incapables de garantir le revenu de la majorité des agriculteurs. C'est un constat.

M. Michel Lambert. C'est sûr !

M. Michel Cointat. Sans une politique de régulation des marchés, d'amélioration de la productivité, sans une politique de qualité, sans une politique d'abaissement des coûts en particulier, augmenter d'un franc un quintal de produit n'aboutit qu'à aggraver les disparités entre les agriculteurs.

Le temps est venu de repenser ce problème dans une nouvelle charte agricole, sans remettre en cause l'organisation du marché intérieur, de passer progressivement de cette seule aide aux produits à un système un peu plus compliqué mais peut-être, je crois, plus intéressant.

D'une part, des aides à la production profitant aux agriculteurs et non aux intermédiaires.

M. Jean-Pierre Bouquet et M. Michel Lambert. Très bien !

M. Michel Cointat. D'autre part, des aides complémentaires et globales au revenu, car les agriculteurs ont droit, comme les autres secteurs de la nation, au maintien de leur pouvoir d'achat et à un revenu minimum de croissance.

M. Pierre Estève. Cointat avec nous !

M. Jean-Pierre Bouquet. Qu'est-ce qu'il fait sur les bancs du K.P.R. ?

Plusieurs députés du groupe socialistes. Avec nous !

M. Michel Cointat. Enfin - ce point est un peu plus controversé - des aides de caractère social...

M. Jean-Pierre Bouquet. Il est devenu socialiste !

M. Michel Cointat. ... pour ceux qui, dans un climat de désespérance, ne peuvent plus devenir compétitifs ou ne peuvent plus continuer à produire. L'indemnité spéciale de montagne, que je connais un peu, a atteint son but et n'est remise en cause par personne. Je crois que c'est un exemple à suivre. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

C'est pourquoi, contrairement à ce que disait M. Gouzes tout à l'heure, il faut rétablir la conférence annuelle qui a été créée en 1971.

M. Bernard Pons. Très bien !

M. Michel Cointat. Je ne comprends pas les socialistes, car c'est le seul carrefour officiel permettant le dialogue...

M. Bernard Pons. Exactement !

M. Michel Cointat. ... et la seule instance capable, chaque année, de définir le revenu des agriculteurs. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. François Patriat. C'est de la charité !

M. Gérard Gouzes. Respectez la dignité des agriculteurs !

M. Michel Cointat. Enfin, monsieur le ministre, je ne voudrais pas terminer sans appeler votre attention sur les départements d'outre-mer dont l'agriculture extrêmement fragile risque de s'écrouler à partir de 1993. En effet, les départements d'outre-mer doivent s'intégrer totalement dans la Communauté économique européenne mais ils ont à faire face aux pays A.C.P., Afrique, Caraïbes, Pacifique, qui font partie des conventions de l'O.N.U. et bénéficient d'aides particulières. Ils ont à faire face aussi à la concurrence des pays tiers, notamment aidés par les Américains, dans ce que l'on appelle le *Caribbean bassin initiative*. Notre agriculture d'outre-mer mérite donc une vigilance particulière afin de préserver les ressources et l'emploi dans ces départements.

Telle est la fresque que je souhaitais rapidement brosser au nom de mes amis au cours de ce débat tant attendu sur l'agriculture. Vous avez pu constater que ces critiques étaient suivies de propositions. Je vous demande, mesdames et messieurs, monsieur le ministre, de vous souvenir de Tallemant des Réaux qui dans ses *Historiettes*, au XVII^e siècle, écrivait, et je crois que c'est toujours d'actualité : « Si les agriculteurs ne semailent et ne labouraient la terre, vous et les vôtres seriez condamnés à mourir de faim ». (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. le président. Je vous remercie.

La parole est à M. Paul Duvaléix.

M. Gérard Gouzes. Un agriculteur a la parole !

M. François Patriat. C'est un authentique paysan : écoutez-le !

M. Paul Duvaléix. Monsieur le président, monsieur le ministre, chers collègues, ce n'est pas seulement à titre personnel que je m'exprime, mais aussi au nom des députés de la Dordogne dont le président du conseil général qui est précisément retenu dans son département pour le même sujet. Ce qui compte ce sont les mots qui sont dits, ce n'est pas la personne qui les prononce.

C'est un homme un peu meurtri qui s'exprime. Meurtri parce que né agriculteur, agriculteur encore, responsable syndical et professionnel pendant trente-cinq années, il est touché au plus profond de lui-même par ce qui se passe actuellement en agriculture. Cette profession mérite comme toutes les autres l'estime générale et le respect. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Quelques exactions qui s'expliquent par le désarroi ne doivent pas entacher l'honorabilité du monde paysan. C'est le fondement même de notre société qui serait atteint.

Les manifestations qui se déroulent dans le pays depuis des semaines ne sont pas des agissements de groupes incontrôlés. Le dire serait grave et caricaturer la situation. C'est beaucoup plus sérieux et beaucoup plus profond.

Ce ne sont pas non plus les deux années de sécheresse consécutives qui sont la cause réelle du soulèvement, même si elles ont eu un effet de détonateur. Le mal est plus chronique.

Il est malheureusement vrai que, dans une agriculture qui se porte globalement bien - les chiffres sont là pour le prouver - certaines catégories d'agriculteurs se portent mal, voire très mal.

Les disparités énormes et croissantes entre les divers secteurs de produits, les disparités des politiques agricoles dans les pays de la Communauté, les disparités de niveau social à travers le monde, car il faut bien raisonner mondialement, l'anarchie qui règne sur les marchés internationaux, qu'on ne peut pas non plus ignorer, deviennent insupportables.

Si, à partir de ces inégalités, on laisse s'instaurer un libéralisme sauvage, le nivellement se fera par le bas...

M. Gérard Gouzes. Tout à fait !

M. Paul Duvaléix. ... et nous assisterons à un appauvrissement général. Seules les exploitations et entreprises les plus performantes et les régions les plus riches subsisteront. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Gérard Gouzes. Très bonne analyse !

M. Paul Duvaléix. Dans ces conditions, rapidement et inéluctablement, les deux tiers de notre territoire deviendraient désertiques avec toutes les conséquences que cela comporte. Elles sont nombreuses et d'une dimension dont certains n'ont peut-être pas encore pris conscience.

Pourtant c'est sans doute ce dont rêvent ceux qui annoncent qu'il n'y aura que quelques milliers d'agriculteurs dans quelques années et qui parlent de plan social pour les centaines de milliers d'autres qui devraient abandonner leur métier, voire leur foyer et ne laisser derrière eux que désolation et tristesse.

Cela s'appellerait gérer la disparition de l'agriculture française. C'est une politique, mais une politique défaitiste, une politique d'abandon dont le pays ne se relèverait pas. Elle ne doit pas être la politique de la France, elle n'est pas la nôtre.

M. Gaston Rimareix. Très bien !

M. Patrick Ollier. Elle ne devrait pas être la nôtre !

M. Paul Duvaléix. Sans doute trop tardives et insuffisantes, les orientations, les réformes et mesures engagées, d'ordre structurel, économique, juridique et social, sont l'indication d'une volonté de maintenir une agriculture sur l'ensemble du territoire, et une population suffisante pour préserver les équilibres démographiques, naturels, sociaux et économiques.

Mais le handicap à surmonter est de taille. Il faut contrebalancer l'intoxication du productivisme qui nous a conduits à la surproduction avec les conséquences qui en découlent : marasme sur les marchés, coût pour la Communauté. D'où des mesures draconiennes : quotas, quantités maximales garanties - j'y reviendrai -, diminution des soutiens, surendettement d'un nombre trop important d'agriculteurs, pour ne pas parler de faillite.

Ce tableau est sombre et n'apporte pas la solution. Le remède miracle n'existe pas. Le « il n'y a qu'à » ne résoudra rien.

Ceux qui, en cet instant, nous observent et nous écoutent avec une particulière attention et même avec anxiété, n'attendent pas de nous des lamentations, des critiques ou des querelles stériles.

M. Guy-Michel Chauveau et M. François Patriat. Très bien !

M. Paul Duvaléix. Même s'ils savent que leurs problèmes ne seront pas réglés à la fin de ce débat, ils attendent des orientations, des prises de position, des engagements qui leur ouvrent de nouvelles perspectives. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Des actions simultanées doivent être engagées à Paris et à Bruxelles, les unes à effet immédiat, les autres à plus long terme.

L'immédiat, c'est la trésorerie. Il faut activer des aides attribuées aux sinistrés, rechercher toutes les possibilités pour les conforter et être vigilant sur leur destination. Les délais d'attente actuels, même s'ils ne sont pas nouveaux, sont très mal supportés, et pour cause !

Il faut aussi renforcer le contrôle sur les importations en général, notamment sur les viandes bovine et ovine, et les réguler afin que les cours reviennent à un niveau normal.

M. Gérard Gouzes. Il faut renforcer les contrôles sanitaires !

M. Paul Duvaléix. C'est sûrement possible et c'est très urgent pour atténuer les déficits de trésorerie.

Vous le savez, le marasme sur un marché, quel qu'il soit, n'est pas toujours le fait de l'apport d'un gros volume supplémentaire. Des surplus, mêmes minimes, ont une incidence disproportionnée sur les cours et les effets sont dramatiques pour les vendeurs - dans ce cas précis les producteurs.

Les négociations du G.A.T.T. sont de plus en plus difficiles. Parce que les distances se réduisent, que les frontières s'abaissent, et que l'interdépendance entre pays et continents est de plus en plus réelle, l'entraide mondiale est une obligation. Elle est humanitaire et porteuse de paix.

C'est pourquoi un ou plusieurs pays ne doivent pas y imposer leur loi.

L'Europe doit se consolider en permanence, le débat d'hier l'a confirmé, et elle doit être très présente, forte et vigilante au sein de cette instance internationale.

Certes, qui dit négociations dit concessions, mais celles-ci ne doivent pas se répercuter sur la seule catégorie socio-professionnelle concernée. C'est une affaire d'Etat.

Il est ridicule que les divers pays se reprochent réciproquement d'assister leur agriculture. Tout le monde le fait et d'autres beaucoup plus que nous. Et ces reproches n'apportent en réalité rien à personne, si ce n'est de faire croire du grand public que l'agriculture coûte cher aux contribuables alors que l'on sait que le coût serait bien pire si elle n'existait plus.

M. Jacques Fleury. Très bien !

M. Paul Duvaléix. L'agriculture française est compétitive à condition de la comparer à ce qui est comparable sur les plans économique, fiscal et social. Aussi, au sein de la Communauté, il est indispensable et urgent d'harmoniser la fiscalité : impôts fonciers, droits de succession, T.V.A., charges sociales.

M. Pierre Estève. Tout à fait.

M. Paul Duvaléix. Sans cette harmonisation, nous serions confrontés à une concurrence déloyale au sein même de la Communauté.

M. Pierre Estève. Absolument !

M. Paul Duvaléix. Je prendrai un seul exemple de mécanisme du Marché commun à réexaminer : les quantités maximales garanties, autrement dit les stabilisateurs budgétaires instaurés en 1987.

M. Gérard Gouzes et M. André Lejeune. C'était Guillaume !

M. Paul Duvaléix. Oui.

L'objectif était, est encore, de limiter les dépenses de la Communauté, ce qui était compréhensible. Le résultat, c'est l'écrasement des faibles par les puissants. Ce n'est pas concevable dans une Communauté qui se veut économique certes, mais aussi sociale et humaine, et c'était prévisible car le système est très voisin du libéralisme sauvage.

M. Jacques Fleury. Tout à fait.

M. Paul Duvaléix. Je suis étonné que l'on critique autant les quotas et que l'on parle si peu des Q.M.G.

M. Gérard Gouzes. Très bien !

M. Paul Duvaléix. Peut-être est-ce dû à leur complexité ou à leur mise en place à une certaine époque...

M. Gaston Rimareix. Sûrement !

M. Paul Duvaléix. Puisque ce débat a pour but d'aller au fond des choses, je pense qu'il est bon d'expliquer, très schématiquement bien sûr, le mécanisme de ces faineuses quantités maximales garanties. (*« Très bien ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

La Commission de Bruxelles décide d'une enveloppe de soutien pour un volume de production donné. C'est ainsi qu'est établi et connu de façon provisoire le montant de la prime au kilo qui sera octroyée sous réserve que les quantités maximales déterminées ne soient pas globalement dépassées.

M. Gérard Gouzes. C'est injuste !

M. Paul Duvaléix. J'insiste sur « globalement », car c'est en cet adjectif que réside la différence avec les quotas.

M. André Lejeune et M. Gérard Gouzes. Eh oui !

M. Paul Duvaléix. Cela veut dire que si ces quantités sont globalement dépassées, la prime au kilo, à l'unité, est diminuée du même taux que celui du dépassement et cela sans butoir, de façon que les crédits prévus ne soient pas dépassés.

M. Gérard Gouzes. C'est injuste !

M. Paul Duvaléix. Ainsi, ce sont tous les producteurs qui sont pénalisés par la baisse du prix qu'ils subissent, aussi bien ceux qui n'y sont pour rien et ne portent aucune responsabilité du dépassement que ceux qui ont provoqué ce dépassement pour diverses raisons, ...

M. Gérard Gouzes. Très bien !

M. Paul Duvaléix. ... parce qu'ils ont bénéficié de conditions plus favorables, parce qu'ils ont spéculé sur cette production, ou...

M. Jean-Paul Charlé. Parce qu'il n'y a pas eu d'hiver !

M. Paul Duvaléix. ... simplement parce qu'ils peuvent mieux que d'autres supporter des prix inférieurs et prendre le risque de les baisser. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Paul Charlé. Les facteurs naturels jouent aussi leur rôle !

M. Paul Duvaléix. Il est clair que les quotas, même s'il est vrai qu'ils doivent être mieux adaptés, sécurisent les producteurs : les exemples sont flagrants.

M. Jacques Blanc. Ce n'est pas vrai !

Plusieurs députés du groupe socialiste. Si, c'est vrai !

M. Paul Duvaléix. Qu'est-ce qui a maintenu les betteraviers, les producteurs de vin, les producteurs de tabac si ce ne sont pas les réglementations de la production ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Au contraire, le système des Q.M.G. ouvre la porte à la spéculation et permet aux forts d'écraser les faibles.

M. Gérard Gouzes. Très bien !

M. Paul Duvaléix. C'est ainsi que nous voyons s'effondrer les prix des céréales, des oléagineux, des protéagineux, et la liste n'est pas exhaustive.

M. Jean-Paul Charlé. A cause des Q.M.G. ?

M. Paul Duvaléix. Oui !

A cause des Q.M.G., les producteurs attendent encore de connaître les prix parce qu'il faut faire des calculs savants, comme je le disais tout à l'heure, de façon que l'enveloppe ne soit pas dépassée ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Je sais que c'est beaucoup demander au ministre de l'agriculture et au ministre chargé des affaires européennes de faire modifier les mécanismes communautaires. Mais celui-ci doit être dénoncé avec force, parce qu'il est injuste, parce qu'il a déjà fait beaucoup de mal, parce qu'il est beaucoup trop sélectif, pour ne pas dire éliminatoire.

Il va à l'encontre de ce que nous recherchons, à savoir une agriculture répartie sur l'ensemble du territoire, afin qu'elle puisse remplir non pas son rôle, mais les multiples rôles qui sont les siens.

Le pays ne peut pas laisser à l'abandon les deux tiers de son territoire. Personne ne peut l'imaginer. L'agriculture peut et doit continuer à exister sur l'ensemble du territoire ; il faut en avoir la volonté.

Des réformes de fond s'imposent pour qu'un nombre raisonnable d'agriculteurs puissent vivre décemment dans des régions plus difficiles, plus fragiles que d'autres, mais qui ne présentent pas moins d'intérêt. Donc, il faut installer les jeunes pour assurer la relève et ne pas avoir comme seul souci le nombre, mais surtout la qualité de l'installation : la formation des hommes et les conditions matérielles.

Il faut réformer la fiscalité. Le foncier est une référence erronée qui ne correspond plus à la réalité, si même elle y a correspondu un jour. Il n'est que de citer l'exemple de terrains pour lesquels il n'est pas rare que la valeur brute d'une récolte soit inférieure aux charges foncières payées par l'exploitant pour cette même surface.

M. Michel Lambert. C'est exact !

M. Paul Duvaloux. Non seulement c'est une aberration, mais personne ne peut continuer dans ces conditions.

Il faut régionaliser les aides et réglementer les productions. Je sais que cela porte un nom, ce n'est pas mon souci. C'est le résultat qui m'intéresse.

Il faut favoriser le développement des produits régionaux de qualité et de leur marché par des labels et appellations d'origine strictement contrôlés.

M. Gérard Gouzes. C'est ce que nous avons fait.

M. Paul Duvaloux. C'est une bonne chose !

Il faut aussi doter de moyens la caisse des calamités agricoles afin qu'elle puisse apporter le service pour lequel elle a été créée. Il n'est pas pensable que le secteur économique le plus fragile, puisqu'il est à la merci du moindre caprice météorologique, ne soit pas mieux garanti.

Enfin, qu'il me soit permis de dire - hors quota (*Souffrances*) - quelques mots sur les retraites des exploitants agricoles. Ce n'est pas étranger aux problèmes de l'agriculture ni aux équilibres auxquels je faisais allusion tout à l'heure.

Les retraites devront être améliorées, pour des raisons de justice sociale et surtout humanitaires. N'oublions pas que, même s'ils ont peu payé, parce qu'ils ne pouvaient pas - c'est pourquoi on ne leur a pas demandé plus - ils ont courbé l'échine sous le soleil ou la pluie pendant cinquante années. Ce sont eux, en grande partie, qui ont hissé notre agriculture au rang où elle est, et à quel prix. On ne peut pas les laisser avec 3 000 francs par mois pour un couple. Croyez-moi, je sais de quoi je parle : ils ont mérité beaucoup mieux que cela. Pour eux, merci. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. Jacques Blanc.

M. Jacques Blanc. Mesdames, messieurs, les interventions de MM. Chirac, Vasseur, Méhaignerie, Cointat ont mis les débats à son vrai niveau (*Rires sur les bancs du groupe socialiste*)...

M. Pierre Estève. Cointat, oui ! Vasseur, non !

M. Jacques Blanc. ... celui que nous attendions de vous, monsieur le ministre, en posant très clairement le vrai problème, celui de l'identité de notre agriculture, de sa reconnaissance...

M. Gérard Gouzes. Quelles solutions ont-ils proposées ?

M. Jacques Blanc. ... de l'ambition que nous voulons pour elle.

J'essaierai pour ma part de faire passer le message d'une ambition pour l'espace rural, en particulier pour la montagne.

Ce matin, à Marvejols, dans ce département qu'évoquait Philippe Vasseur tout à l'heure, laboratoire expérimental où se joue, pour une politique vraie d'aménagement rural, l'avenir de notre pays, se tenait l'assemblée générale de l'association nationale du développement foncier et rural, présidée par un grand aménageur, Philippe Lamour. Tous les participants ont exprimé une angoisse, monsieur le ministre, et lancé un appel. Ils m'ont chargé de porter ici l'appel de Marvejols. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Un appel, oui, mes chers amis.

Au moment où tout le monde constate les drames et les échecs des hyper-concentrations urbaines, où les hommes déracinés ne sont plus capables de trouver ni la qualité de la vie ni la vie familiale, où l'on ne peut plus maîtriser notre environnement, au moment où des événements dramatiques secouent les banlieues de Lyon et où, à l'opposé, d'aucuns découvrent ce que nous vivons intensément, nous les ruraux, la réalité d'un environnement naturel qui doit rester protégé pour permettre aux femmes et aux hommes de l'Europe entière, en le redécouvrant, de se réconcilier avec eux-mêmes, en ce moment même, il n'y a plus, ni sur le plan européen ni sur le plan national, de vraie politique d'aménagement rural.

Voilà pourquoi nous lançons ici un appel à la mobilisation.

M. Gérard Gouzes. Que fait la région ?

M. Jacques Blanc. Nous attendons de vous, monsieur le ministre, des engagements. Nous voudrions que vous partagiez notre ambition. Or, nous ne l'avons pas senti tout à l'heure.

M. Gérard Gouzes. Que fait la région ?

Mme Christiane Mora. L'Etat, toujours l'Etat !

M. Jacques Blanc. Vous pouvez, monsieur le ministre, agir à deux niveaux.

Le premier niveau, c'est celui de la production agricole. Vous avez dit que vous reconnaissiez la double fonction de nos agriculteurs dans l'espace rural. Nous sommes attachés à la fonction de production. Des jeunes veulent s'installer. Ils ne créent pas d'excédents, puisqu'ils produisent du lait avec lequel on fait des fromages qui sont vendus dans le monde entier. Or ils sont bloqués par une application stupide de la règle des quotas !

Traiter de la même façon l'agriculteur qui produit 3 000 kilogrammes par bête et a moins d'une bête par hectare et celui qui produit de 9 000 à 10 000 kilogrammes par bête et a quatre-vingt-cinq bêtes sur vingt-cinq hectares, ce n'est pas acceptable. On tue la montagne ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République.*)

Monsieur le ministre, vous pouvez agir, et nous vous le demandons. Il faut être courageux et ne pas se défaire sur les responsables professionnels. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*) Vous êtes en charge du ministère de l'agriculture !

M. Guy-Michel Chauveau. Qu'est-ce que vous avez fait en 1987 ? C'est facile, maintenant !

M. Jacques Blanc. Vous avez la possibilité, sur les 500 000 tonnes débloquées par la Commission européenne, d'attribuer à un département les 28 000 tonnes de références supplémentaires dont il a besoin pour maintenir 1 000 exploitants laitiers sur 550 000 hectares. C'est possible ! Encore faut-il choisir. Vous n'en avez pas parlé. J'espère que vous nous répondrez !

Quant aux secteurs où l'élevage, qu'il soit bovin ou ovin, est la seule spéculation possible, nous ne vous avons pas entendu dire, monsieur le ministre, que vous alliez exiger de la Communauté qu'elle fasse jouer toutes les mécaniques d'intervention pour faire remonter les prix. Or, quand on est dans une telle situation, il faut affirmer ici une volonté forte, car vos collègues, à Bruxelles, écoutent ce que vous dites et, si vous ne vous engagez pas avec force ici même, vous perdez la capacité de gagner à Bruxelles ! (« Très bien ! » et *applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République.*)

M. Gérard Gouzes. On a vu Guillaume, ce que cela a donné !

M. Jacques Blanc. Toujours en ce qui concerne la production, monsieur le ministre, il est vrai que le règlement ovin n'était pas bon. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Encore fallait-il sauver nos éleveurs ! Nous nous sommes battus, à l'époque, avec Pierre Méhaignerie...

M. Jean Proveux. On l'a vu ! (*Rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jacques Blanc. ... pour qu'un règlement soit établi. Nous savions qu'il n'était pas parfait,...

Un député du groupe socialiste. Très mauvais !

M. Jacques Blanc. ... qu'il y aurait des passoires, qu'il permettrait d'aider davantage les producteurs anglais, mais il fallait protéger nos éleveurs, et pour cela mettre en route un règlement.

M. Gérard Gouzes. Si vous en prenez la paternité !

M. Jacques Blanc. Il devait être modifié cinq ans après. C'était en 1978. Qu'attendons-nous ? Je ne vous ai pas entendu, monsieur le ministre, annoncer que vous alliez exiger de Bruxelles, comme cela était prévu, une révision du règlement ovin !

M. Gérard Gouzes. C'est fait pour 1993 !

M. Jacques Blanc. Nos éleveurs ovins vivent un drame et cela, c'est la mort de nos régions rurales.

M. Gérard Gouzes. Renseignez-vous ! C'est fait !

M. Jacques Blanc. Vous avez des possibilités d'action. Monsieur le ministre, nous vous demandons d'exercer vos responsabilités !

Le deuxième domaine dans lequel vous pouvez agir, c'est l'aménagement rural. Je pensais que vous alliez en parler.

Il n'y a pas de politique nationale, pas plus que régionale, d'aménagement rural. Votre ministère a perdu sa vocation d'aménageur du territoire. Le délégué à l'aménagement du territoire est le pompier de service là où l'industrie brûle, mais il ne peut plus traiter l'endémie qui couve en permanence, l'hémorragie humaine de notre espace rural. Redonnez à votre ministère une vocation d'aménagement rural. Agissez très fortement, en contrat avec les régions.

Les contrats Etat-région ont été une catastrophe sur le plan de l'aménagement du territoire parce que l'Etat n'a pas dégagé les moyens nécessaires.

M. Gérard Gouzes. Il ne fallait pas signer !

M. Jacques Blanc. Nous sommes prêts, monsieur le ministre, à renégocier. Apportez les moyens qui manquent, et nous mettrons en œuvre, nous aussi, les moyens qui seront la traduction de notre volonté.

J'ai dit que nous étions prêts. Ainsi, dans ma région nous avons inventé des programmes « Montagne plus » ; je parle sous le contrôle de mes collègues.

Il faut réinventer un ministère de l'agriculture.

M. Gérard Gouzes. Y a qu'à !

M. Jacques Blanc. Alors que tous les crédits du F.I.D.A.R. ont diminué ces dernières années, qu'on a supprimé le F.I.A.T. montagne, il faut redécouvrir une capacité d'agir contractuellement, en liaison avec les régions et, bien sûr, les départements et les communes.

Parallèlement, monsieur le ministre, il faut vous imposer à Bruxelles. J'ai entendu tout à l'heure évoquer les crédits V-B et les P.D.Z.R. Mais vous savez bien que les crédits V-B ne sont pas à la hauteur des ambitions. Il faut que vous le disiez ici, pour que cela soit su à Bruxelles et pour imposer leur augmentation ; 1,7 milliard pour toute l'Europe, ce n'est pas assez ! Il ne peut pas y avoir de politique européenne d'aménagement du territoire dans ces conditions.

La meilleure preuve que les crédits sont insuffisants, c'est que Bruxelles va inventer un nouveau programme *leader*, un programme de 400 millions d'ECU pour toute la Communauté. C'est dérisoire ! Il faut qu'ensemble, les régions et vous, les régions et l'Etat, nous nous mobilisions pour faire prendre conscience à Bruxelles qu'on ne peut pas parler de politique régionale s'il n'y a pas une politique vraie d'aménagement du territoire. Cela, vous pouvez le faire, et nous serons à vos côtés pour négocier à Bruxelles. Les régions peuvent vous aider dans ce débat, monsieur le ministre. Acceptez !

M. Jean-Paul Charlé. Très bien !

M. Jacques Blanc. Je dirai encore un mot à propos d'un autre secteur.

Aujourd'hui, le Sénat débat de la loi Evin. Vous comprendrez que le président de Languedoc-Roussillon, qui connaît les difficultés de nos viticulteurs, s'interroge lui aussi avec beaucoup d'angoisse sur le point de savoir si l'on va maintenir ce que notre collègue et ami René Couveinhes a obtenu ici.

M. Jean-Paul Charlé. Très bien !

M. Jacques Blanc. ... c'est-à-dire la possibilité de faire la promotion d'un produit naturel, qui, bien sûr, doit être consommé avec modération, je veux parler du vin, produit de qualité. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Gérard Gouzes. Un petit Blanc par-ci, un petit Blanc par-là !

M. Jacques Blanc. Va-t-on maintenir la possibilité de faire connaître nos produits, ou va-t-on laisser les étrangers faire chez nous leur propre promotion ?

Monsieur le ministre, en matière de promotion et de publicité, il n'y a pas de frontières. Quiconque a regardé le *Mon-diale* de football a pu constater que partout il y avait des affiches sur le vin. Alors, va-t-on laisser les groupes des autres pays de la Communauté et du monde assoier leur propre marché grâce à des actions de publicité, et pénaliser les producteurs français ? Ce n'est pas acceptable et, dès que j'aurai terminé, je partirai au Sénat suivre le débat.

Vous êtes le nouveau ministre de l'agriculture, nous ne vous faisons pas de procès d'intention ; nous vous jugerons aux actes. Le premier acte, c'est d'éviter, tout en voulant lutter contre l'alcoolisme et le tabagisme - et le médecin que je suis ne peux que l'approuver - que nos producteurs de vin, au moment où toutes les frontières s'ouvrent, où il ne peut plus y avoir que des réglementations européennes ou nationales, ne soient mis dans une situation encore plus difficile.

M. Pierre-Rémy Housain. Très bien !

M. le président. Cher collègue, voulez-vous conclure, je vous en prie.

M. Jacques Blanc. Que nous soyons de la montagne ou de la plaine, nous sommes fiers de nos agriculteurs. La France, oui, chers amis !

Plusieurs députés du groupe socialiste. L'alcool, non !

M. Jacques Blanc. Je souffre quand j'entends partout traiter les agriculteurs d'assistés alors qu'ils sont les acteurs de l'avenir de la France. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République.*)

M. le président. La parole est à M. Ambroise Guellec.

M. Ambroise Guellec. « En dire moins, en faire plus », disiez-vous, monsieur le ministre. Au moins sur ce point, je vous rejoins tout à fait et je vais essayer de mettre mes actes en conformité avec cette maxime.

Tous, nous avons dit que ce débat était utile, nécessaire. Nous l'avons tous réclamé, à l'exception d'un seul, le Premier ministre qui, s'il était tout à l'heure à votre côté, déclarait il y a encore quelques semaines qu'il n'y aurait pas de débat général sur l'agriculture.

M. Gérard Gouzes. Il n'a jamais dit cela. Vous prenez vos désirs pour des réalités !

M. Ambroise Guellec. Il l'a dit. Il a été par la suite convaincu de ne pas rester sur cette position. Peut-être certains problèmes qui se sont posés lors de l'inauguration d'un certain T.G.V. y ont-ils été pour quelque chose, auquel cas je m'en réjouirais.

Quoi qu'il en soit, je pense que, malgré ses occupations sans doute très nombreuses, M. le Premier ministre aurait pu rester un peu plus longtemps avec nous et, en tant qu'ancien ministre de l'agriculture, entendre ceux qui l'avaient précédé dans cette charge. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, du Rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française.*)

Pour ce qui vous concerne, monsieur le ministre, après cet été meurtrier pour notre agriculture et nos agriculteurs, et aussi peut être pour celui qui vous a précédé dans votre charge, j'ai cru comprendre que l'on vous demandait de renouer des liens qui n'existaient plus.

L'on m'a dit que l'agriculture était un domaine que vous ne connaissiez pas encore très bien. Pardonnez-moi de vous l'avouer, c'est un peu l'impression que j'ai moi-même ressentie en écoutant votre exposé introductif. J'ai pensé que,

filis de petit paysan, je pourrais peut-être vous offrir mes services et vous aider à comprendre la difficulté dans laquelle se trouve notre agriculture. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

On a évoqué les sécheresses, l'effondrement du cours de certains produits, je n'y reviendrai pas.

M. Pierre Métais. C'est Guillaume !

M. Ambroise Guellac. M. Guillaume et les autres !

En tout cas, monsieur le ministre, il vous faut bien comprendre que, par-delà ces éléments conjoncturels qui se sont produits à d'autres moments - nous avons connu d'autres crises - le phénomène nouveau tel que je l'ai ressenti est que, la première fois, nos paysans ont eu l'impression d'être abandonnés par le pouvoir, à Paris et à Bruxelles. Nous avons une œuvre commune à engager pour qu'il n'en soit pas ainsi.

M. Gérard Gouzes. Très bien !

M. Ambroise Guellac. Plutôt que de revenir sur certains points qui ont déjà été largement abordés, je préfère en évoquer quelques-uns qui me paraissent forts.

Vous avez évoqué l'agriculture à deux, trois, voire quatre vitesses. Je ne sais pas si le terme est bon. Je dirai simplement que notre agriculture est plurielle. En revanche, au moment où des décisions très importantes vont être prises, dans le cadre de l'*Uruguay Round* ou ailleurs, j'éprouve une très réelle inquiétude sur la direction que l'on veut nous faire prendre, compte tenu des propos tenus récemment à la Commission de Bruxelles, notamment par son président.

Nous vous donnons acte, monsieur le ministre, du refus que vous avez opposé à la première proposition qui vous a été faite. L'enjeu, en effet, est considérable. Il faut que nous soyons bien conscients que le démantèlement de la politique agricole commune entraînerait la disparition de millions d'agriculteurs chez nous, en Amérique et dans d'autres pays, sans qu'il n'en résulte de mieux être pour ceux qui resteraient. Nous ne pouvons pas l'accepter. Dans un partage des marchés mondiaux, le résultat ne serait pas meilleur et de surcroît - cela n'a pas encore été dit et je voudrais y insister - ce serait terrible pour les pays les moins avancés.

Nous ne pouvons donc pas nous engager dans cette voie. Aussi, monsieur le ministre, vous poserez-vous à mon tour la question : ce premier refus que vous avez opposé, le maintiendrez-vous, et que consentirez-vous ?

Nous sommes pour notre part totalement opposés à la notion d'agriculture à deux vitesses qui verrait certains - un petit nombre - se débrouiller tout seuls, et placerait tous les autres dans une situation qui ne serait ni digne ni convenable.

A ce sujet, j'ai entendu les propos du président de la Commission des Communautés européennes selon lesquels il faudrait maintenir 1 100 000 exploitations agricoles dans notre pays. Dans quelles conditions le ferait-on si l'on s'engage dans le même temps dans une réduction brutale des soutiens ? L'on arrive ici à la définition de l'agriculteur jardinier, de l'agriculteur cantonnier, de l'agriculteur, si je puis dire, « avec une casquette sur la tête ».

Je vous le dis, monsieur le ministre, les agriculteurs refusent cette voie dans laquelle d'aucuns voudraient qu'ils s'engagent. Ce n'est pas ainsi que nous soutiendrons nombre de régions françaises dont Jacques Blanc, en particulier, parlait à l'instant. Il faut impérativement, me semble-t-il, un support économique à la démarche que nous pourrions engager en leur faveur.

J'en viens maintenant à des préoccupations plus nationales. Elles ont déjà été évoquées tout à l'heure, et je ne les reprendrai pas toutes, de crainte d'être fastidieux. Je me bornerai à dire que des mesures concrètes et précises doivent sortir de nos prochains rendez-vous que sont l'examen du budget général et celui du budget de l'agriculture.

On a parlé de mesures fiscales urgentes à prendre. On l'a déjà fait au cours des années précédentes à différentes reprises. Je me rappelle d'ailleurs encore le sourire amusé de votre prédécesseur lorsque nous avions proposé un amendement tendant à alléger la taxe sur le foncier non bâti. Ce sourire doit être maintenant tout à fait rentré puisque vous vous sentez tenu, monsieur le ministre, de faire des propositions en ce sens.

Une des mesures que vous envisagez - l'allègement ou la suppression de la taxe sur le foncier non bâti pour les jeunes agriculteurs qui s'installent - ne me paraît pas mauvaise en soi, mais n'est pas à la mesure de la situation. Ce ne sont pas les 500 millions de francs qui ont été accordés l'année dernière, auxquels s'ajouterait une telle mesure, qui permettraient un allègement significatif des charges, en particulier dans les zones extensives. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Pour notre part, nous vous proposons que cette taxe soit effacée pour les parts départementale et régionale. Nous considérons, contrairement à d'autres, que cet impôt est adapté à l'entretien du patrimoine rural. En revanche, nous ne comprenons pas qu'il soit à géométrie aussi variable. Aussi convient-il d'élaguer un certain nombre d'éléments qui n'ont pas de signification concrète.

A cet égard, monsieur le ministre, j'aurais apprécié que M. Charasse soit à vos côtés dans cet hémicycle. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*) Ainsi, il aurait pu dire que ses paroles avaient dépassé sa pensée, il y a quelques semaines, et qu'il avait le souci réel des intérêts de l'agriculture française. J'aurais également aimé que M. le ministre délégué, chargé de l'environnement, se trouve auprès de vous. Il aurait pu s'expliquer sur les accusations invraisemblables qu'il a portées à l'encontre des « agriculteurs-pollueurs ». (« Très juste ! » sur les mêmes bancs.)

M. Alain Bonnet. Il s'en est expliqué l'autre jour, et vous n'étiez pas là !

M. Ambroise Guellac. J'en reviens au foncier non bâti. On pourrait peut-être faire une exception pour M. Charasse qui, dit-il, ne paie qu'un impôt foncier non bâti ridicule pour l'hectare de terre qui se trouve derrière sa maison dans le Massif central. On pourrait augmenter, comme il convient, sa part d'impôt tout en réduisant celle des autres propriétaires et agriculteurs !

S'agissant de la taxe professionnelle, nous constatons actuellement des disparités importantes entre les régions et entre les départements. Nous estimons qu'il faut instituer une solidarité entre les départements riches et ceux qui le sont moins ou ceux qui sont pauvres. Le dispositif proposé par le groupe de l'U.D.C. se justifie pleinement. En effet, il faut savoir que - en partie tout au moins - le produit de la taxe professionnelle perçue par les départements riches se localise sur des activités qui, finalement, ont des répercussions sur les départements pauvres. A cet égard, je pourrais citer l'exemple des usines qui fabriquent les tracteurs ou les voitures dont se servent les agriculteurs.

J'en viens à ce que l'on peut appeler un plan d'accompagnement social qui, nous le savons, sera nécessaire au cours des mois et des années qui viennent. Il est bien certain que, à cause des difficultés que rencontre l'agriculture, un certain nombre d'agriculteurs devront céder leur exploitation. Bien entendu, cela ne peut pas se faire sans un accompagnement ; la situation des agriculteurs ne le permet pas. Je regrette donc que la proposition de maintien du F.A.S.A.S.A. - fonds d'action sociale et d'aménagement des structures agricoles - ait été écartée. Nous avions là un dispositif tout à fait adapté aux problèmes sociaux que rencontrent les agriculteurs. Nous avons cassé l'outil. Il faudra bien le reconstituer, ne serait-ce que pour mettre au point le dispositif de préretraite et d'indemnité d'attente. Vous ne pourrez pas, monsieur le ministre, vous passer de cet outil. Par conséquent, dans quelles conditions envisageriez-vous de rétablir ce fonds ou son équivalent pour permettre la mise en œuvre d'un plan d'accompagnement social ?

S'agissant de l'autre bout de la chaîne, c'est-à-dire des jeunes agriculteurs qui s'installent et qui voudraient que s'offrent encore à eux des possibilités, il convient de repenser leurs conditions d'installation. A mon avis, la mesure essentielle consisterait à faciliter une plus grande progressivité dans l'installation. Actuellement, ils sont obligés de contracter des prêts bonifiés sur une durée de cinq ans, ce qui est trop court. Cette durée devrait être allongée, voire doublée. Une telle mesure serait la bienvenue.

Par ailleurs, il conviendrait de généraliser l'apprentissage préalable. Après une première expérimentation, ce dispositif commence à se mettre en place, mais dans des conditions difficiles. Il faut que cela se passe mieux.

Je voudrais aussi, puisque l'occasion m'en est donnée, évoquer quelques problèmes conjoncturels qui me paraissent tout à fait pouvoir faire l'objet de ce débat de fond.

Je parlerai d'abord du plan de restructuration laitière. Vous savez que ce plan prévoit l'attribution d'une aide de 2,91 francs par litre de lait abandonné. Cela signifie en clair qu'un agriculteur âgé de cinquante ans, qui estime qu'il a suffisamment travaillé et qui a un quota laitier de 300 000 litres, peut obtenir immédiatement 900 000 francs, somme qui, si elle est bien placée, lui assurera une vieillesse heureuse ! Il y aura donc des disparités qui ne nous paraissent pas acceptables !

Nous regrettons, là encore, que le Gouvernement ait permis que ce plan puisse se mettre en place avec la brutalité qui caractérise les mesures d'origine communautaire. Des correctifs devront absolument lui être apportés de telle façon d'ailleurs que, comme pour les plans précédents, ce plan de restructuration soit utilisé au maximum pour permettre un aménagement en profondeur des structures d'exploitation, une orientation des quantités libérées vers les petits producteurs et une production laitière dans les bassins de production qui n'ont pas d'autres possibilités. Ce problème est grave.

En second lieu, je tiens à évoquer les difficultés sérieuses qui se posent en matière de financement des investissements et de modernisation des exploitations. Bien sûr, on va me rétorquer : comment se fait-il que certains veuillent tant investir alors que les difficultés sont si grandes ? En bien, c'est justement pour surmonter ces difficultés qu'il faut avoir les moyens d'investir. Actuellement, pour obtenir un prêt de modernisation, il faut attendre de façon invraisemblable. Ainsi, dans le département du Finistère, l'attente est de quatre ans et quelques mois. Il est urgent de remédier à cette situation.

Enfin, monsieur le ministre, je vous ferai part d'un problème local, qui est important et que votre prédécesseur s'était engagé à venir étudier sur place avec les intéressés. Il s'agit de la zone légumière du Nord-Finistère où 5 000 exploitants agricoles sont concernés. Un dossier est prêt. Il n'attend plus que votre examen. Monsieur le ministre, tiendrez-vous l'engagement de votre prédécesseur ? En tout cas, les agriculteurs concernés seraient heureux que la discussion s'engageât très vite sur ce point.

Le sujet que nous évoquons aujourd'hui est très complexe, très difficile. Mais nous ne saurions nous satisfaire de ce débat s'il n'avait pas de suites concrètes et précises, ce dont nous aurons l'occasion de nous assurer très bientôt. Le temps vous est compté, monsieur le ministre. C'est à vos actes que nous vous jugerons. *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)*

M. le président. La parole est à M. Patrick Ollier.

M. Patrick Ollier. Après la brillante démonstration de notre collègue Michel Cointat, je voudrais, monsieur le ministre, que vous sachiez à quel point les difficultés que rencontrent nos éleveurs sont aggravées et multipliées dans les zones de montagne et dans les zones défavorisées. C'est de ces zones sensibles, dont vous n'avez pas dit grand-chose tout à l'heure, monsieur le ministre, que je veux vous parler. J'aimerais que le Gouvernement prenne conscience de la situation dramatique de ces zones à handicaps, qui méritent un regard particulier et appellent des décisions particulières.

La montagne représente quarante-trois départements ou parties de départements français et près de 22 p. 100 du territoire, mais 6,8 p. 100 de la population. C'est l'espace rural qui est menacé par la déprise agricole, terme utilisé par votre prédécesseur et qui cache une réalité très dure. Personnellement, je préfère parler de désertification.

En effet, nos hautes vallées se désertifient. Des agriculteurs quittent leurs activités, et ce sont des enfants qui quittent les classes, des écoles qui ferment, des villages qui meurent !

Au travers de l'agriculture, c'est toute l'activité économique de ces zones qui est en cause. Le tourisme est d'ailleurs devenu l'activité économique principale dans la plupart de ces départements. Mais il ne peut exister que si les agriculteurs assurent l'accueil dans nos villages, entretiennent l'espace et la montagne.

Dans ces zones particulièrement sensibles, le partenaire quotidien - et j'aimerais que le Gouvernement en soit persuadé -, c'est l'agriculteur. C'est lui qui est le garant de la

protection de la nature et de l'environnement. Et je m'associe à ce qui a été dit tout à l'heure : il est intolérable qu'un membre du Gouvernement ait accusé les agriculteurs comme il l'a fait !

M. Jean-Paul Charlé. Très juste !

M. Patrick Ollier. Je regrette qu'il ne soit pas là aujourd'hui pour pouvoir le lui dire en face ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

Nos agriculteurs, monsieur le ministre, sont les véritables jardiniers de la montagne, et j'aimerais que vous en preniez conscience. L'agriculture entretient, l'agriculture protège. Comment nos communes pourraient-elles financer de telles charges si les agriculteurs venaient à disparaître ?

La France à deux vitesses est aujourd'hui, hélas ! une triste réalité : une France urbaine monstrueusement développée et une France rurale qui se désertifie.

M. Alain Bonnet. C'est vous qui l'avait créée !

M. Patrick Ollier. Vous n'avez pas de véritable politique d'aménagement du territoire ! L'aménagement rural n'est pas dans vos priorités ! D'ailleurs, j'aurais aimé que M. Chérèque soit présent aujourd'hui car le problème agricole s'intègre dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire. Hélas ! l'agriculture, pierre angulaire de cet aménagement rural, ne fait pas partie de vos priorités.

M. Alain Bonnet. Nous avons déjà eu un débat sur ce sujet !

M. Patrick Ollier. A mon avis, monsieur le ministre, la vision socialiste de notre société vous conduit, peut-être par réflexe conditionné, à considérer qu'il n'y a d'avenir pour l'homme que dans le milieu urbain où la dimension collective peut mieux s'exprimer. *(« Oh ! » sur les bancs du groupe socialiste.)* La province rurale, à cause de son individualisme, est exclue du schéma de développement des socialistes. *(Murmures sur les mêmes bancs.)*

Il faut agir avec discernement. Vous devez, pour rétablir ces équilibres, mettre en œuvre des mesures et des critères spécifiques permettant de mieux préserver l'agriculture dans les zones défavorisées, d'encourager l'installation des jeunes et de mieux les équiper !

Contrairement à certaines autres régions, dans nos vallées, l'élevage et le lait sont essentiels à l'existence même de l'agriculture. En effet, près de 70 p. 100 de nos exploitations agricoles ont pour unique activité la production laitière ou l'élevage.

Il faut donc faire preuve de discernement et mettre en œuvre des critères adaptés aux différentes zones, ce qui n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui.

Le Gouvernement refuse de continuer à financer les plans de restructuration laitière pourtant rendus indispensables par l'application des quotas, lesquels ne devraient d'ailleurs pas être appliqués dans les zones de montagne. M. Cointat vous a expliqué tout à l'heure comment il fallait faire, monsieur le ministre, et vous devriez l'écouter.

Par ailleurs, le Gouvernement n'utilise pas suffisamment les moyens offerts par la Communauté européenne. Vous n'avez pas parlé de l'article 19 du règlement communautaire. C'est le seul que je citerai, car il est capital pour nous et pour les zones défavorisées. Cet article n'est pas appliqué en France, sauf dans trois zones pilotes, alors que depuis trois ans, il bénéficie aux agriculteurs des autres pays européens. C'est tout à fait anormal.

M. Jean-Paul Charlé. Très juste !

M. Patrick Ollier. Hier, à Strasbourg, M. Delors nous a confirmé qu'il souhaitait que cet article soit appliqué à la France. Que fait le Gouvernement français ? Il est urgent de prendre des mesures pour que l'article 19 soit appliqué sans délai.

M. Jean-Paul Charlé. Très bien !

M. Patrick Ollier. Il faut revoir le règlement ovin. Hier, M. Delors nous a ouvert des perspectives intéressantes à ce sujet. J'espère que vous aurez la sagesse de vous engager dans cette voie avec courage et détermination, car nous ne pouvons pas continuer à supporter la distorsion de concurrence en faveur des éleveurs anglais.

Attention aussi de ne pas céder dans la négociation du G.A.T.T., car céder, ce serait condamner les zones défavorisées, condamner l'agriculture de montagne.

On aurait pu penser, ne percevant guère sur le plan européen une volonté du Gouvernement, que vous alliez faire les efforts nécessaires dans le budget pour 1991. Des manifestations d'une ampleur exceptionnelle ont montré que la crise que traverse l'agriculture est une crise longue et durable. Et on vient nous dire, ici, dans cet hémicycle, que l'on a l'intention d'y faire face avec un budget préparé avant la colère des paysans, et qui n'a pas été modifié depuis ! Un budget qui n'augmente que de 2,3 p. 100 alors que le budget de l'Etat progresse lui de 5 p. 100 !

Monsieur le ministre, c'est un budget de misère ! C'est intolérable ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Jean-Paul Durieux. Tout n'est pas dans le budget !

M. Patrick Ollier. Il existe des fonds spéciaux d'intervention pour aider l'agriculture dans les zones sensibles. Or en deux ans, le F.I.A.M., le F.I.D.A.R., le F.I.A.T. ont diminué de près de 30 p. 100 ! Vous aviez l'occasion d'augmenter cette année les crédits destinés aux zones sensibles. Hélas, la chute des crédits se confirme.

Comment voulez-vous que les agriculteurs puissent vous faire confiance au moment où ils ont encore plus besoin d'être soutenus ? Or vous limitez les moyens qui leur sont destinés.

Ne me dites pas que cela est compensé par l'augmentation des crédits européens. C'est une raison de plus pour que l'effort national reste constant, afin que les formes d'agriculture aujourd'hui sinistrées puissent disposer d'aides encore plus importantes pour survivre.

Décidément, monsieur le ministre, votre nomination tombe à un très mauvais moment pour vous : en effet, vous allez avoir à assumer et à défendre un budget auquel vous n'avez même pas travaillé, et qui est totalement inadapté à la crise que l'agriculture traverse.

M. Pascal Clément. C'est vrai !

M. Patrick Ollier. Vous êtes, monsieur le ministre, dans une situation difficile ! Très sincèrement, je vous plains. (*Rires sur les bancs du groupe socialiste.*) Je vous plains, car vous êtes un ministre sans moyens. Un ministre nouveau certes, mais déjà prisonnier d'une politique ancienne !

Si vous voulez vraiment aider l'agriculture, plusieurs initiatives nous sont possibles dès aujourd'hui ou dans le cadre de la loi de finances qui va être discutée dans quelques jours : alléger, puis supprimer la taxe sur le foncier non bâti ; accorder la détaxe totale du fioul agricole ; utiliser la T.V.A. comme moyen incitatif, en jouant sur le remboursement ou en créant une T.V.A. négative dans le cadre d'actions pour l'environnement, par exemple ; régler le problème des contraintes fiscales et administratives qui pèsent sur la pluri-activité et dont vous n'avez pas parlé, monsieur le ministre ; c'est un moyen, dans les zones fragiles et les hautes vallées de montagne, comme les Hautes-Alpes, de maintenir une agriculture vivace et dynamique et il faut doter la pluri-activité d'un statut législatif.

Hélas ! aucune de ces dispositions n'est prévue dans votre discours !

Je vous reproche l'imprévision du Gouvernement, celle de votre prédécesseur et celle de votre intervention d'aujourd'hui. Je reproche surtout au Gouvernement de ne pas avoir su préserver les conditions du dialogue avec nos agriculteurs.

M. Jacques Chirac avait rétabli, entre 1986 et 1987, la conférence annuelle agricole. Pourquoi l'avez-vous supprimée ? Il est urgent que vous la rétablissiez pour mettre au point le plan de sauvegarde dont notre agriculture a besoin.

Le développement de notre pays ne peut s'envisager en excluant une partie de sa population. Lorsqu'une catégorie se trouve dans une situation de sinistre, vous avez le devoir de faire jouer la solidarité nationale et de prendre des mesures d'urgence.

Vous qui prétendez avoir la fibre sociale, ne restez pas insensible au désespoir des paysans qui veulent rester paysans, des agriculteurs qui veulent vivre de l'agriculture.

Nous voulons une agriculture vivace dans les zones défavorisées, nous ne voulons pas voir mourir nos hautes vallées, nous voulons que l'espace rural retrouve sa vitalité.

Vos initiatives doivent être d'effet immédiat. Nous allons être extrêmement attentifs tout au long de cette session parlementaire, et l'opposition, dans deux mois, prendra ses responsabilités en censurant le Gouvernement si vous n'avez pas répondu à l'attente de l'agriculture française.

M. Jean-Paul Charlé. Très bien !

M. Patrick Ollier. Aménager l'espace, maintenir l'agriculture en activité dans cette France rurale qui se désertifie, c'est surtout s'occuper des hommes, c'est considérer qu'ils sont des partenaires dignes d'intérêt.

Agriculteur, c'est un vrai métier, vous l'avez dit, mais vous avez attendu dix ans pour le découvrir ! S'occuper des hommes, c'est également les aimer, c'est les défendre. C'est ce que nous demandons de faire au gouvernement de la France. Ne désespérez pas plus les agriculteurs, qui ont tant besoin d'être aidés et soutenus ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Jean-Pierre Bailligand. C'est le discours le plus démagogique qu'on ait entendu aujourd'hui !

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Joseph.

M. Jean-Pierre Joseph. Monsieur le président, monsieur le ministre, mes chers collègues, la mobilisation paysanne est exceptionnelle. Elle touche le monde rural dans son ensemble.

Le malaise est profond et il dépasse largement les inévitables récupérations des professionnels de la démagogie, mais il dépasse aussi, je l'espère, la violence qu'unaniment nous condamnons. Pourquoi ?

Des facteurs conjoncturels ont révélé une crise économique et une crise d'identité profondes, soulignées par nombre d'orateurs. Ces facteurs sont connus : une accumulation, inconnue jusque-là, d'accidents climatiques, l'effondrement des cours de la viande, la disparité des revenus liés aux contraintes qui découlent de la géographie et de la latitude, l'essoufflement de la politique agricole commune, les négociations du G.A.T.T., la pyramide des âges, la perméabilité des marchés mais aussi, avouons-le, quelques complications coupables, sans parler des situations dramatiques qu'engendre un endettement excessif.

La spécificité du monde agricole est mal perçue, elle est mal médiatisée, mais elle s'exprime en temps de crise sous sa forme revendicative et violente. D'où cette image insupportable pour nos amis agriculteurs d'une catégorie assistée. Et pourtant, l'apport de l'agriculture à l'économie française est considérable. En 1989, l'agro-alimentaire a réalisé un excédent de plus de 50 milliards de francs. Et ne perdons pas de vue le rôle essentiel joué par les agriculteurs dans l'aménagement de l'espace rural, qui couvre 85 p. 100 du territoire et dont 40 p. 100 sont aujourd'hui classés en zone fragile.

La poursuite de la modernisation économique de l'agriculture devra donc être compatible avec le refus d'une désertification progressive d'une partie de nos régions.

Le Gouvernement a mis en place des mesures d'urgence, ne souhaitant pas renouveler l'expérience de 1976 avec un chèque global pour l'ensemble des agriculteurs. Il aurait été plus facile de lever un impôt et de distribuer des chèques à tout le monde. La démagogie est sûrement plus confortable que le courage politique, mais des pratiques de ce type sont mal reçues par un grand nombre d'agriculteurs qu'elles choquent et culpabilisent, de même que par un certain nombre de citoyens. Ces pratiques, nous les condamnons parce qu'elles s'opposent à toute action en faveur de la justice sociale.

Le Gouvernement a voulu cibler ces mesures et en faire bénéficier ceux qui sont le plus en difficulté. Il a fait le constat que les revenus agricoles sont très dispersés et que la solidarité la plus large devait jouer, y compris la solidarité interprofessionnelle. Il fallait aussi mettre à contribution le Crédit agricole, dont certains, ici, je le rappelle, ont réclamé et obtenu la privatisation.

Ajoutons enfin que l'Etat aura consacré, en 1989, 103 milliards de francs aux agriculteurs, soit 73 p. 100 du revenu brut des exploitations.

M. Arnaud Lopercq. Et les réductions d'eau ? Qui frappent-elles ?

M. Jean-Pierre Joseph. Vous le savez, on ne va pas fermer les frontières, on ne va pas non plus indéfiniment augmenter les prix. Il serait malhonnête de laisser croire le contraire. La vérité, chacun la connaît mais feint de l'ignorer : les agriculteurs ne pourront échapper aux lois du marché et de la concurrence. Jusqu'ici, quand le marché ne suffisait pas, la politique agricole commune faisait le reste.

Il est clair qu'il y a, d'un côté, une agriculture compétitive - celle-là est prête pour 1993 - et, de l'autre, une agriculture victime, qui est de moins en moins armée pour affronter les lois du marché.

Mais cette agriculture a une fonction dans la mesure où elle rend un service à l'ensemble de la société.

Etre paysan, ce n'est pas seulement être exploitant agricole, ce n'est pas seulement exercer une profession. C'est aussi un état. Le paysan a un rôle irremplaçable dans l'aménagement de l'espace rural et le maintien de la vie dans les campagnes ; il contribue à l'équilibre social et à l'aménagement du territoire.

Voulons-nous que, demain, le Bassin parisien et peut-être le Grand Ouest mis à part, il ne reste plus rien, sinon des espaces à l'abandon...

M. Arnaud Lopercq. C'est le résultat de la politique des socialistes !

M. Jean-Pierre Joseph. ...vides de toute activité humaine ? Si on se résignait à cette situation, le prix humain et social serait terriblement lourd.

C'est à partir du distingo entre agriculture compétitive et agriculture fragile que doit se définir une politique qui regarde la réalité en face. C'est à ce prix seulement qu'une quarantaine de départements échapperont à la paupérisation. On me répondra : « Vous prônez deux agricultures. » Ne nous voilons pas la face, mes chers collègues, c'est la réalité d'aujourd'hui ! Dans mon département, le Gers, je vois vivre cette autre agriculture. Elle lutte, elle souffre. Il faut l'aider, car elle est le dernier rempart avant la désertification.

Je tiens à rappeler un propos de votre prédécesseur, monsieur le ministre, tenu il y a peu de temps : « L'essentiel n'est pas tant de savoir combien il y aura d'agriculteurs dans les années à venir, mais bien comment ils se répartiront géographiquement. » Et pourquoi ne paierait-on pas une agriculture qui entretiendrait l'espace qui l'entoure et qui contiendrait la pression urbaine et ses excès ? Elle rend déjà un service que nous jugeons naturel, mais qui a un prix pour elle. Cela ne veut pas dire, bien sûr, que les agriculteurs, gardiens de l'espace rural, seraient tels des gardiens de musée, au contraire, ils joueraient sur la qualité et non plus sur la quantité, et trouveraient un complément de revenus dans la pluriactivité ou, mieux encore, dans une fonction d'entretien du territoire rural.

Les Français admettront cet effort de solidarité nationale et, finalement, d'intérêt général parce qu'ils sont attachés à la sauvegarde de l'environnement et du patrimoine rural. La possible disparition du cadre naturel de vie les inquiète aujourd'hui, mais ils condamnent toujours plus les arrosages aveugles de crédits qui enrichissent les agriculteurs les plus riches...

M. Gérard Gouzes. C'est ça, la conférence annuelle !

M. Jean-Pierre Joseph. ... et n'apportent que des miettes aux plus défavorisés, les organisations agricoles le savent bien ! La globalisation que certains demandent encore n'est ni économiquement justifiée ni moralement défendable.

Les inégalités se creusent, elles deviennent explosives dans la perspective du marché européen.

Je regrette que les plus défavorisés, ceux qui ont le sentiment de ne plus rien avoir à perdre, servent d'infanterie à des secteurs de production capables de se défendre seuls.

M. Gérard Gouzes. Très bien !

M. Jean-Pierre Joseph. Il faut arrêter de citer les agriculteurs comme une catégorie sociale en perpétuel besoin d'assistance ; c'est leur refuser la dignité et le respect ; c'est les déconsidérer aux yeux des urbains et des consommateurs.

M. Pascal Clément. Il faut quand même vivre !

M. Jean-Pierre Joseph. Ou les agriculteurs sont soumis à la loi du marché, ou ils sont rémunérés au titre du service rendu pour l'équilibre de notre société. Je ne crois pas qu'il y ait une autre alternative.

M. Pascal Clément. Il faut quand même survivre !

M. Gérard Gouzes. Il ne faut pas encourager la violence !

M. Jean-Pierre Joseph. Maintenir une agriculture compétitive en privilégiant la qualité, s'attaquer aux inégalités en imposant la solidarité entre tous les secteurs de la production agricole, en aidant ceux qui en ont réellement besoin, reconnaître la fonction sociale de l'agriculture notamment et surtout peut-être dans les zones fragiles, en venir à des aides à la personne et non plus aux productions...

M. Arnaud Lopercq. Le R.M.A. ?

M. Jean-Pierre Joseph. ... modifier - j'ai été heureux de vous entendre tout à l'heure à ce sujet, monsieur le ministre - les procédures de calamité, telles sont pour moi les orientations d'une politique agricole soucieuse de l'avenir des agriculteurs et dégagée de l'électoratisme qui a toujours masqué les vraies questions.

M. Pascal Clément. De la part d'un socialiste, ce n'est pas mal !

M. Jean-Pierre Joseph. Non, nous ne voulons pas liquider les agriculteurs en difficulté, l'agriculture n'est pas la sidérurgie.

Non, nous ne sommes ni désinvoltes ni indifférents, et nous l'avons prouvé.

Autant que M. Chirac, qui a disparu, autant que M. Méhaignerie, qui a disparu lui aussi...

M. Arnaud Lopercq. Rocard également !

M. Jean-Pierre Joseph. ... je suis l'héritier des valeurs propres du monde agricole, dont je suis l'élu, et j'entends, comme vous, être ici son porte-parole. Nul ne peut se prévaloir de l'exclusivité des sentiments de sympathie qui lui sont portés...

M. Philippe Legras. Exact !

M. Jean-Pierre Joseph. ... ni, surtout, du souci de permettre aux plus démunis, les plus nombreux peut-être, de retrouver espoir et dignité au travers d'une réelle politique de solidarité. Cette politique existe et elle a été renforcée depuis quelques semaines.

M. Pascal Clément. Elle est insuffisante !

M. Jean-Pierre Joseph. La voie que vous avez choisie, monsieur le ministre, est celle du courage. Elle n'est pas facile, je le sais, mais c'est la seule réponse honnête à la détresse des uns et à la colère des autres. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. le président. La parole est à M. Philippe de Villiers.

M. Philippe de Villiers. Monsieur le président, monsieur le ministre, mes chers collègues, chacun, en venant à cette tribune, a naturellement une pensée pour le département d'où il vient.

M. Joseph a parlé du Gers. Avec mon collègue et ami Pierre Métais, je pense naturellement à la Vendée, dont vous savez, monsieur le ministre, car vous allez très vite sur les dossiers, que c'est sans doute le département le plus touché cette année par la sécheresse. Région d'élevage s'il en est, durement frappée par les deux années de sécheresse successives, qui me font dire après les orateurs qui m'ont précédé que nous sommes là devant une grave crise de conjoncture.

Mais il ne faudrait pas que les Français qui suivent notre débat pensent une seconde que la fatalité s'est abattue à nouveau sur le monde paysan et qu'on tournera la page ensuite lorsqu'on se sera mis plus ou moins d'accord sur quelques aides, sur des mesures ponctuelles.

La crise qui est devant nous est une crise grave qui vient de loin, une crise structurelle. Les mesures immédiates que les agriculteurs attendaient cet été ne sont pas venues et nous souhaitons de tout cœur qu'elles viennent au moment où sera examiné le budget injuste qui vous a été laissé par le nouveau ministre de la justice.

Monsieur le ministre, vous héritez d'une situation extraordinairement difficile parce qu'il s'agit, comme cela a été répété ici-même à plusieurs reprises, d'une crise structurelle profonde. Oui, ce n'est pas un débat politique. C'est un débat de civilisation qui vous concerne, vous, monsieur le ministre de l'agriculture, et qui concerne jusqu'au Président de la République. C'est un débat de civilisation, Jacques Chirac avait raison de le dire tout à l'heure. Qui, demain,

restera à la terre alors que tous les agriculteurs, quelle que soit leur génération, sont découragés ? Le problème de l'endettement, le problème de la transmission des entreprises, le problème de l'installation des jeunes posent aujourd'hui une question plus générale avec le désarroi et la détresse des jeunes qui souhaitent choisir ce métier : qui, demain, s'installera encore dans nos campagnes pour devenir agriculteur ?

Crise structurelle. Débat éminemment politique qui explique que les porte-parole des groupes de l'opposition vous aient parlé d'une motion de censure comme d'un ultimatum.

Débat politique parce que, si c'était un débat économique au sens où beaucoup de Français le comprennent encore aujourd'hui, nous parlerions de l'agriculture comme, à d'autres époques, des charbonnages et de la sidérurgie. Dans les raisonnements les plus sophistiqués, on disait que la chimie devait venir en aide à la sidérurgie, de même que certains pourraient proposer - vous êtes enseignant et historien, monsieur le ministre - que les professeurs d'université, qui gagnent plus que les instituteurs...

M. Gérard Gouzes. Cela a déjà été dit au Sénat !

M. Philippe de Villiers. ... aident à la revalorisation de la situation des instituteurs.

Il s'agit d'un débat politique. Il faut que nous reconnaissons tous ensemble que la mission de l'agriculteur est double : il est producteur sur un marché - et il tient à le rester - et il est aussi protecteur de tout un équilibre. Pas simplement parce que l'homme du pays est l'homme du paysage. Pas simplement pour des questions d'environnement mais, plus fondamentalement, pour des questions d'équilibre géographique.

Tout à l'heure, en écoutant Ambroise Guellec et Pierre Méhaignerie, je pensais à l'étude que nous avons eue auparavant sous les yeux. Aujourd'hui, 80 p. 100 des Français sont concentrés sur 20 p. 100 du territoire. Mais demain, c'est-à-dire dans dix ans, si nous ne faisons rien, 90 p. 100 des Français seront concentrés sur 10 p. 100 du territoire. Aucun de nous ne peut accepter cette évolution, cette politique du chien crevé au fil de l'eau.

M. Gérard Gouzes. C'est la vôtre, celle du laisser-faire, du libéralisme !

M. Philippe de Villiers. Nous devons nous y opposer avec énergie. Rien ne serait pire que le libéralisme appliqué à l'agriculture...

M. Gérard Gouzes. Dit par vous, j'approuve !

M. Raymond Forni. Vous dites cela quand ça vous arrange ! Vous, le chantre du libéralisme !

M. Philippe de Villiers. ... alors que, comme l'a indiqué Jacques Chirac, il s'agit d'une activité qui n'est pas comme les autres. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République.*) L'agriculteur apporte en effet une contribution à l'équilibre économique, mais aussi à l'équilibre géographique, social et humain de notre pays. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

M. Pierre Estève. Le libéralisme le fait disparaître !

M. Charles Josselin. Le libéralisme n'est bon que pour les artisans !

M. Philippe de Villiers. Jacques Chirac a parlé d'un contrat, Philippe Vasseur d'un engagement national, Pierre Méhaignerie d'une charte. Peu importe le terme.

Nous souhaitons une action dans trois directions que nous avons commencée dans les collectivités locales et que nous vous demandons de poursuivre à Paris et à Bruxelles.

Premièrement, que soit respectée et valorisée la double contribution des agriculteurs à l'équilibre économique et à l'équilibre territorial. Pas par des aides directes - les paysans ne veulent pas l'aumône - ...

M. Raymond Forni. Et l'impôt sécheresse !

M. Philippe de Villiers. ... mais au niveau même de la formation de leur revenu.

M. Gérard Gouzes. Et l'impôt sécheresse ?

M. Philippe de Villiers. Nous attendons donc autre chose qu'un budget de misère et de provocation. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Gérard Gouzes. Et on dira que les socialistes, c'est la dépense !

M. Philippe de Villiers. Deuxièmement, nous souhaitons que soient rétablies les règles d'une concurrence égale. Nous avons rencontré, les uns et les autres, les responsables de la profession agricole. Tous nous ont dit qu'ils ne souhaitaient pas être plus favorisés que leurs voisins, mais que, simplement, alors que ceux-ci courent avec des semelles de vent, plus aidés qu'eux par leur gouvernement, ils ne voulaient pas courir avec des semelles de plomb. Je pense notamment à la T.V.A. par rapport à notre voisin allemand et à la charge foncière qui s'établit à 9 milliards de francs.

Il faut faire un effort !

Vous avez parlé tout à l'heure, monsieur le ministre, d'une réflexion que vous aviez engagée sur le foncier non bâti. Quant à nous, ce n'est pas une réflexion que nous vous proposons, mais une action immédiate dans le cadre du budget : la suppression de la taxe sur le foncier non bâti.

M. Bernard Polgnant. Qui paiera ?

M. Gérard Gouzes. Quel en sera le coût ? Que lui substituerez-vous ?

M. Philippe de Villiers. Ce dont nous avons besoin aujourd'hui, c'est une agriculture qui tende, comme le disait Pierre Méhaignerie, vers l'extensif et non pas vers l'intensification. Or la charge foncière, outre le fait qu'elle est le double de ce qu'elle est en Allemagne, va à contre-courant de ce que nous souhaitons tous, quels que soient les bancs sur lesquels nous siégeons.

Enfin, il faut que Paris pèse de tout son poids à Bruxelles et que Bruxelles retrouve, sous notre pression, sous votre pression, l'esprit de la politique agricole commune, c'est-à-dire la préférence communautaire.

Les viandes des pays de l'Est arrivent en masse, aujourd'hui d'Allemagne de l'Est, demain de Pologne. Qu'en sera-t-il lorsque l'Ukraine aura changé ses rendements et que l'U.R.S.S. aura changé de régime, grâce au capitalisme tempéré qui se sera adapté là-bas comme ailleurs.

M. Gérard Gouzes. En attendant, il s'agit de libéralisme sauvage !

M. Philippe de Villiers. En attendant, c'est, là-bas, la propriété collective, ce sont les kolkhozes. Aujourd'hui, nous savons que, pour que l'agriculture se développe, il faut éviter que l'Europe ne devienne, par démagogie, une Europe déverso, une Europe passoire.

Je voudrais que nous réfléchissions tous ensemble à la tentation américaine consistant à essayer de nous faire payer la facture militaire du Golfe. Il ne faut pas que ce soit l'Europe agricole qui paie cette facture. (*Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

Il faut, monsieur le ministre, un effort budgétaire, un effort substantiel et non pas symbolique. Pas de budget de provocation ! Des mesures sociales et fiscales immédiates sont nécessaires pour faire face à la situation très grave dans laquelle nos paysans se trouvent. Enfin, Paris, pesant de tout son poids à Bruxelles, pourrait aller jusqu'à demander un report de la date de conclusion des négociations du G.A.T.T., tant les choses ont changé en quelques mois.

M. Biasini, secrétaire d'Etat chargé des grands travaux, me confiait récemment - nous aurons l'occasion d'en parler au moment de la discussion budgétaire - que la réalisation du projet de la « Très Grande Bibliothèque », projet nécessaire, ainsi que chacun le reconnaît, coûtera au bas mot 7,5 milliards de francs.

M. Pascal Clément. Alors que 4 milliards étaient prévus !

M. Philippe de Villiers. C'est une question de volonté politique.

Comme le disait Michel Cointat, on ne sent pas aujourd'hui que l'agriculture soit pour vous une priorité. Or il ne tient qu'à vous qu'elle le soit. Si l'on trouve 7,5 milliards de francs pour la « Très Grande Bibliothèque », on doit bien pouvoir trouver quelques sous pour l'agriculture aussi car, ainsi que le disait Pierre-Jakez Hélias : « Un paysan qui meurt, c'est aussi grave qu'une bibliothèque qui brûle. » (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République.*)

M. le président. La parole est à M. Adrien Durand.

M. Adrien Durand. Monsieur le président, monsieur le ministre, mes chers collègues, mon intervention sera volontairement axée sur les zones difficiles de montagne.

Chacun sait qu'il n'y a pas une agriculture, mais des agricultures fort différentes les unes des autres. Ainsi, les élevages de Hollande ne sont pas ceux de Bretagne et ces derniers ont peu de points communs avec ceux de l'Aubrac et de la Margeride. Ils rencontrent des difficultés propres qui exigent des traitements adaptés à leur situation.

Depuis 1984, les mesures restrictives de la politique agricole commune pour maîtriser ou réduire les prix, la production et les dépenses agricoles, ont été douloureuses et ont entraîné en France la disparition de 240 000 exploitations agricoles. Il n'y a pas de quoi être fier !

Ces décisions, prises par les instances communautaires, de façon uniforme, rigide et impérative, ont eu dans leur application des conséquences graves qui ont perturbé la vie économique et sociale de nombreuses zones rurales et créé un climat de découragement, d'injustice, voire de révolte. C'est le cas, en particulier, de ces zones difficiles de montagne, comme la Lozère, la Haute-Loire, le Cantal et d'autres, qui se trouvent doublement frappées par la chute des prix de la viande ovine et de la viande bovine, et qui, depuis l'instauration des quotas laitiers, ont dû réduire la production de ce qui constituait leur revenu quotidien, ce produit alimentaire particulièrement riche et noble qu'est le lait.

Vous savez, monsieur le ministre, qu'en montagne ni la reconversion ni la diversification ne peuvent résoudre à elles seules ce problème. Vous comprenez le désarroi et la détresse de ces petits producteurs à qui on a enlevé les moyens de vivre modestement.

Plus grave encore : alors que leur revenu n'atteint pas la moitié du S.M.I.C., ils sont obligés si, par malheur, ils dépassent leurs quotas, de payer des pénalités laitières. C'est comme si l'on enlevait 20 p. 100 du salaire à un ouvrier gagnant moins de 2 500 francs par mois. Telle est la réalité !

Cette situation est intolérable et indigne d'une société qui se proclame de justice, de solidarité et de progrès.

C'est exactement le cas du département que j'ai l'honneur de représenter, celui de Lozère. Il est situé entièrement en zone de montagne. Il est le moins peuplé - quatorze habitants au kilomètre carré, et sept habitants en Margeride -, et l'un des plus agricoles puisque la moitié de sa population vit au moins directement de l'agriculture. Son secteur agricole est la base de son économie. Il emploie 25 p. 100 des actifs et constitue la trame de ce tissu rural où vit une population dispersée dans deux mille hameaux et villages, population qui, depuis des siècles, façonne et entretient ses espaces naturels où, comme l'écrivait le poète cévenol André Chamson, « l'on respire une odeur d'éternité ».

Or cette agriculture est essentiellement une agriculture d'élevage : 94 p. 100 de la surface agricole utile sont en herbe. Lait et viande en sont les seules ressources. Lorsque l'un de ces produits est en crise, c'est tout un secteur de l'économie qui est malade. Lorsque les deux sont atteints, comme c'est le cas actuellement, la situation est dramatique et c'est toute la Lozère qui en subit les douloureuses conséquences.

Cependant, malgré ces difficultés liées à des décisions qui ne leur appartiennent pas mais dont ils sont victimes, les agriculteurs lozériens, comme les agriculteurs des pays montagnards, aiment passionnément leur pays. Ils veulent y vivre et y rester.

Nous assistons actuellement au rajeunissement des chefs d'exploitation : 31 p. 100 ont moins de quarante ans. Leur niveau de formation s'élève et, chaque année, de cent à cent vingt jeunes agriculteurs s'y installent, soit un pourcentage plus élevé que dans de nombreux autres départements.

Les solutions existent, mais il faut qu'elles soient adaptées au contexte. Devant le conseil général de Poitou-Charentes, le Président de la République a eu tout à fait raison, le 29 septembre, de faire remarquer que sur le plan agricole, « on a trop systématisé ». On peut décomposer le problème français pour que, dans chaque département, l'administration traite en priorité un certain nombre de cas. A problème spécifique, traitement spécifique. (« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

La première mesure à prendre pour sauver la montagne est la suppression pure et simple des quotas laitiers en zone de montagne, comme cela avait été obtenu en 1984 pour l'Ir-

lande. Malheureusement, personne à ce moment-là n'a défendu la montagne à Bruxelles ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Je dis bien : personne ! Cette mesure aurait eu un effet doublement bénéfique, à la fois sur le maintien de la présence humaine et sur la conservation de ces grands espaces naturels. Elle est, à mon avis, fondamentale pour assurer l'avenir des zones sensibles de montagne.

Je vous demande avec force, monsieur le ministre, d'agir de tout votre poids dans ce sens auprès de la Communauté pour réparer cet oubli fort préjudiciable. Je vous rappelle que les zones de montagne avaient précédemment été exonérées de la taxe de coresponsabilité. Mais il est vrai que nous avions, à l'époque, un secrétaire d'Etat à l'agriculture qui était un ardent défenseur de la montagne, et qui nous l'a montré encore tout à l'heure.

Dans une étude très intéressante qui a été réalisée par les organisations professionnelles agricoles et dont je vous communiquerai tout à l'heure un exemplaire, monsieur le ministre, il est démontré que, pour maintenir en Lozère 930 exploitations, à l'horizon 2000, 28 000 tonnes supplémentaires de référence sont nécessaires. Sans l'octroi de ce quota départemental supplémentaire, seules 650 exploitations sur les 1 100 actuelles seront pérennisées, avec un phénomène de déprise agricole et une filière laitière compromise.

Je précise enfin que le lait produit en montagne ne coûte rien du point de vue de l'intervention communautaire, puisqu'il est transformé à 95 p. 100 en fromages qui, pour la plupart, sont destinés à l'exportation.

Parmi les autres mesures, je citerai le raccourcissement à six mois au maximum des délais d'attente des prêts spéciaux d'installation, de modernisation et d'adaptation, une adaptation plus large des programmes d'aide aux revenus agricoles - les P.A.R.A. -, notamment pour les éleveurs de moutons, une adaptation des charges sociales et une diminution de l'impôt sur le foncier non bâti et, enfin, des aides aux revenus pour compenser les pertes dues à la baisse des cours de la viande ovine et de la viande bovine.

Monsieur le ministre, de tous points de vue, la présence humaine dans ces zones fragiles de montagne est une nécessité impérieuse, un devoir d'Etat. Le Gouvernement de la France n'a pas le droit d'ignorer ce grave problème. La solution la plus intelligente est d'y maintenir ce qui existe, c'est-à-dire une agriculture vivante et protectrice de la nature.

Monsieur le ministre, je vous invite à venir en Lozère. Vous constaterez sur place que la situation agricole est désespérée, qu'elle justifie pleinement votre concours et qu'elle relève de la solidarité nationale et européenne. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

M. le président. La parole est à M. Léon Vachet.

M. Léon Vachet. Monsieur le président, monsieur le ministre, mes chers collègues, aujourd'hui, le constat est évident : l'Etat se désengage du financement de l'agriculture. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Laissez-moi poursuivre, je vous en prie !

Alors que la République fédérale d'Allemagne apporte un soutien important à ses agriculteurs, le Gouvernement français se désintéresse de plus en plus du financement de l'agriculture au moment où celle-ci est confrontée aux pires difficultés.

M. Alain Bonnet. Non !

M. Pierre Estève. N'importe quoi !

M. Léon Vachet. La vérité n'est pas toujours bonne à entendre !

Cela se traduit par une progression des dépenses agricoles dans le budget de l'Etat, inférieure à la progression moyenne de l'ensemble des dépenses, et par une aggravation de la fiscalité agricole. C'est sur ce problème que je voudrais centrer mon propos et vous faire part de la position du groupe du R.P.R.

M. Alain Bonnet. Chirac a déjà parlé !

M. Léon Vachet. Le producteur agricole apparaît aujourd'hui comme découragé et démobilisé par une situation qui conjugue simultanément un contingentement des volumes à

produire, dont la mobilité reste incertaine et par une tendance contradictoire avec la baisse des prix perçus et la hausse des coûts de production.

Cette situation incite à reprendre et à compléter les lignes directrices de la politique agricole engagée entre 1986 et 1988 (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste*)...

M. Jean-Pierre Balligand. C'est la politique des bons offices !

M. Léon Vachet. ... notamment avec la réduction des coûts et des charges de production. Cette réduction implique des mesures d'allègement des charges fiscales et financières. C'est donc une partie importante de la fiscalité agricole qui est à revoir.

M. Raymond Fornl. Soyez modeste !

M. le président. Mon cher collègue, je vous en prie !

M. Raymond Fornl. Il nous provoque, monsieur le président !

M. Léon Vachet. En matière de fiscalité, la politique mise en œuvre doit concourir à reconnaître la notion d'effort et de développement et favoriser l'amélioration de la compétitivité des entreprises en prenant en considération l'ampleur des investissements consentis par les exploitations. Or force est de reconnaître que le système fiscal actuel revêt souvent une démarche opposée à l'amélioration de la compétitivité agricole.

En effet, les orientations en matière de fiscalité agricole locale et de transmission des exploitations apparaissent totalement incompatibles avec l'évolution de la politique agricole préconisée tant au niveau national qu'au niveau communautaire, et avec la nécessité de maintenir un tissu suffisamment dense d'exploitations agricoles sur le territoire national.

Les droits de mutation à titre onéreux sur les cessions d'immeubles ruraux devraient être alignés sur ceux qui sont applicables aux cessions de parts de sociétés civiles. De même, pour favoriser les restructurations, les cessions « en viager » devraient faire l'objet d'un traitement particulier. Parallèlement, les droits de succession et de donation devraient être allégés, voire supprimés, bien entendu dans une limite à définir, pour les transmissions d'immeubles ruraux.

L'allègement de la taxe sur le foncier non bâti, sur lequel il semblerait y avoir un léger consensus, paraît d'autant plus nécessaire et justifié qu'il répond à une série de contraintes, comme la réduction des distorsions de concurrence intracommunautaire et donc la réalisation d'une harmonisation fiscale progressive, ou comme la promotion d'une agriculture plus extensive destinée, notamment, à préserver l'environnement. Or les modifications récentes apportées aux règles de l'indexation de la D.G.F. vont directement à l'encontre de cet objectif.

Aussi demandons-nous dans l'immédiat un allègement substantiel et, à moyen terme, le démantèlement de cet impôt injuste et archaïque : il faudra le supprimer purement et simplement afin d'asseoir sur des bases entièrement nouvelles le mode de participation de l'agriculture au financement des collectivités locales.

M. Raymond Fornl. Pour le remplacer par quoi ?

M. Gaston Rimareix. Il n'a rien à répondre !

M. Alain Bonnet. On peut tout dire quand on est dans l'opposition !

M. Raymond Fornl. Même n'importe quoi !

M. Léon Vachet. Cela fait longtemps que je le dis, mes chers collègues !

La question de la récupération de la T.V.A. sur le fioul à usage agricole est un autre exemple, d'une part, de cette contradiction avec les impératifs de l'harmonisation fiscale au sein de la C.E.E. et, d'autre part, des possibilités de réponses aux exigences de réduction des coûts de production.

Actuellement, la T.V.A. grevant le prix du fioul domestique utilisé pour les usages agricoles est chez nous déductible à concurrence de 50 p. 100 de son montant. La T.V.A. sur les carburants est déductible en totalité notamment aux Pays-Bas, en Allemagne et au Royaume-Uni.

Nous demandons, afin de permettre à l'agriculture française d'aborder dans les meilleures conditions la concurrence des autres pays, que la T.V.A. grevant le fioul domestique utilisé pour les besoins des exploitations agricoles soit récupérable en totalité à compter du 1^{er} janvier 1991.

M. Raymond Fornl. Qu'avez-vous fait entre 1986 et 1988 ?

M. Léon Vachet. Autre problème : la déduction pour l'autofinancement.

En cinq ans, le taux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés passibles de l'I.S. est passé de 45 à 37, voire à 34 p. 100, soit une diminution d'environ 20 p. 100.

Le Gouvernement envisage de poursuivre cette évolution à l'occasion de la prochaine loi de finances. Nous y sommes très favorables, bien entendu. Mais aucun effort comparable n'a été effectué en faveur des petites entreprises agricoles passibles de l'impôt sur le revenu. Nous demandons que la limite et le taux de déduction pour autofinancement qui permet une défiscalisation du bénéfice réinvesti dans les exploitations soient augmentés de façon significative.

Telles sont, monsieur le ministre, mes chers collègues, quelques mesures absolument nécessaires qu'il convient de prendre dans les plus brefs délais afin de permettre aux agriculteurs de s'assurer un minimum de revenu, comme nous le souhaitons. Il en va de la sauvegarde de notre agriculture ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Raymond Fornl. Voilà un discours que l'histoire ne retiendra pas !

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Balligand.

M. Jean-Pierre Balligand. En quelques mots, je vais m'efforcer de poser un problème qui me tient à cœur en ma qualité de rapporteur de l'aménagement du territoire. Plus spécifiquement, je vous parlerai aussi de l'aménagement rural, cette fois au nom du groupe socialiste.

D'abord, posons le décor. Dans un débat de ce genre, la plus grande des qualités c'est d'être modeste. Nous avons tous, en effet, participé aux assises du monde rural, à l'invitation des différentes organisations agricoles et je crois qu'il ne faut pas se figer dans un discours trop péremptoire, avec des positions bien tranchées. Même dans mon département, c'est-à-dire même dans un département réputé à agriculture riche, l'Aisne, premier département betteravier de France et, en effet, deuxième département céréalier de France, de grandes inquiétudes naissent à propos de l'Europe en construction, de la nouvelle Europe.

M. Philippe Vasseur. Et en Thiérache ? Qu'en pense-t-on ?

M. Jean-Pierre Balligand. La Thiérache, c'est autre chose - c'est une zone herbagère que je représente ici.

M. Philippe Vasseur. Oui, je le sais !

M. Jean-Pierre Balligand. Même les céréaliers, disais-je, sont bien évidemment très inquiets, dans mon département.

M. Aimé Kergueris. Quand les gros maigrissent, les maigres meurent !

M. Jean-Pierre Balligand. Ce qui se passe actuellement dans toute l'Europe n'ira pas sans poser des problèmes à terme pour notre agriculture dans son ensemble.

Parce que nos agriculteurs se sont hyper-endettés. On leur a dit : « Investissez ! » et, ils ont investi... Pour rembourser les investissements, il a bien fallu accroître la productivité, et ils ont accru leur productivité. Mais pour amortir le matériel ou les cheptels, il a fallu étendre les surfaces. Ils l'ont fait, ils ont étendu les surfaces cultivées. Tout cela s'est passé depuis les lois d'orientation des années soixante, soixante-deux, dans leur logique. C'est ainsi que l'agriculture a lancé son pari, et qu'elle a pu réussir son développement. Tout le monde ne l'a-t-il pas dit ? Alors soyons modestes ! Même ceux qui ont largement profité du succès du pari des années soixante-soixante-deux se demandent si tracer une seule voie, prôner un seul type d'agriculture en Europe était le meilleur schéma possible.

Il faut donc être modeste et s'interroger collectivement.

Prenons garde d'ailleurs à ce que nous disons parce que les agriculteurs ont aussi le droit de lire nos déclarations !

M. Alain Bonnet. Bien sûr ! Et ils le feront !

M. Jean-Pierre Balligand. Voilà pour le contexte. J'en viens à un second élément dont il faut parler clairement.

Venons-en clairement au vif du sujet. Nous avons modernisé notre agriculture de manière très forte - quelquefois trop forte oserai-je dire. Peu importe : c'était le mécanisme retenu pour tous les agriculteurs, le mécanisme présenté par tous les responsables politiques de notre pays depuis longtemps.

On a modernisé mais un problème a été laissé « en plan » depuis plusieurs années. On a oublié qu'il n'y avait pas que le « mal de vivre », que la crise ovine, structurelle, ou la crise bovine, plus conjoncturelle, ou la sécheresse, forcément conjoncturelle. Oui, au-delà du mal de vivre, il y a le mal-être !

M. Alain Bonnet. C'est vrai !

M. Jean-Pierre Balligand. Les paysans, les ruraux ne se reconnaissent plus du tout dans la société d'aujourd'hui. (« Très bien ! », « C'est vrai ! » sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Je le répète ici avec une certaine solennité, car je l'ai déjà dit à mes collègues qui s'occupent de l'aménagement du territoire. A un moment, on a eu l'impression de prêcher un peu dans le désert. J'ai été rapporteur du temps de M. Méhaignerie : pour les vingt-cinq ans de la DATAR, je lui ai dit que l'aménagement rural, le monde rural, n'existaient plus pour les décideurs. Je l'ai dit aussi, soyons honnête, à M. Chérèque. Je le rapelle toujours aux ministres de l'agriculture, à M. Nallet et maintenant à M. Mermaz. Je crois que nous vivons dans un monde où il n'y en a plus que pour la ville.

M. Pierre Eatève. Tout à fait !

M. Jean-Pierre Balligand. Nous vivons dans une Europe, et c'est mon inquiétude, où l'on est hanté par l'Europe hanseatique : on fait des grandes villes comme on en faisait du XIII^e siècle au XVII^e siècle, et on monopolise les intelligences là-dessus. Bref, comme si l'on n'avait plus besoin de « territoire ». D'une certaine manière, dans nos organisation politiques respectives, quand nous disons cela, nous avons beau crier, nous avons un mal de chien à nous faire entendre.

M. Jean-Pierre Defontaine. C'est vrai !

M. Jean-Pierre Balligand. A ce sujet, lorsque j'ai proposé, il y a quatre ans, mes premiers amendements « transpolitiques », en quelque sorte, M. d'Aubert était le seul à être d'accord avec moi. Je voulais taxer les mètres carrés de bureaux en région parisienne pour reverser le produit à la province : on m'a d'abord pris pour un fou ! (Sourires.)

M. Philippe Vasseur. Non !

M. Jean-Pierre Balligand. Quel que soit le gouvernement - j'ai commencé sous M. Chirac et j'ai continué sous M. Rocard. Puis, on s'est demandé : « Ce n'est peut-être pas bête après tout ? » Mais l'argent de la taxe irait où ? Devinez. Je regrette que M. Chirac ne soit plus là parce que j'aurais aimé qu'il réponde à mes questions. Eh bien, forcément, le produit alloué irait à la région parisienne pour financer les infrastructures !

Bref, on truque, y compris les données démographiques. On raconte que 60 000 habitants s'installent chaque année en région parisienne. Faux ! Aujourd'hui, nous connaissons les résultats, ce sont 100 000 habitants par an ! Il va falloir payer pour cela. Qui paye ? Nous ! Nous, c'est-à-dire les contribuables de ce pays, y compris donc les ruraux. C'est fou ! Et je dis cela aussi avec une certaine solennité. (Applaudissements sur les bancs des groupes socialiste, du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)

Il faut que nous soyons entendus dans ce pays. Monsieur le ministre, c'est difficile, mais dans le monde des villes, qui est le nôtre, qui est celui du monde entier, à cause de la mondialisation de l'économie, qui est celui de l'Europe et de la France, il faut que nous fassions entendre clairement la voix des ruraux complètement perdus dans ce monde de la ville !

M. Léo Gréard. Exactement.

M. Jean-Pierre Balligand. N'avez-vous pas observé que des réactions analogues, que je n'excuse pas, mais que j'essaie de comprendre, se produisent dans notre monde rural et

dans les banlieues de nos villes où la violence s'est en quelque sorte focalisée ? Dans les deux cas, on vit, on se vit comme marginal par rapport à tout ce qui se décide, par rapport aux centres ! (Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes socialiste, du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)

Après avoir planté le décor, qui correspond à une réalité, arrivons-en à des choses plus concrètes. Face à ce décor quel est le budget ?

Le F.I.D.A.R. contractualisé, c'est 275 millions de francs par an pendant la durée du Plan. Cela relève du budget de M. Chérèque. Pour le budget qui vous concerne plus spécialement, monsieur le ministre, c'est-à-dire les aides ponctuelles pour les terrains en montagne, la mini-P.O.A., et j'en passe, si je ne me trompe pas, mais je crois connaître les chiffres, je compte environ 268 millions de francs. Au total, l'Etat français consacre à son milieu rural *grosso modo* 550 millions de francs.

A côté, l'Europe dépense 1,3 milliard par le canal des fonds structurels européens, en particulier pour le V-B, ...

M. Arnaud Lapercq. Si les crédits arrivent !

M. Jean-Pierre Balligand. ... pendant la durée du Plan.

Premier problème, donc, et tout à fait réel : l'Europe. Monsieur le ministre, là il y a quelque chose qui ne va pas.

M. Alain Bonnet. C'est le moins qu'on puisse dire !

M. Jean-Claude Balligand. Je dis donc 1,3 milliard en inscriptions. Examinons ce qui se passe, par exemple, en Lozère. Que voyons-nous ?

Je peux parler de problèmes, vous le constatez, qui ne concernent pas simplement mon département ! Je fais mon travail de rapporteur de l'aménagement du territoire et je dois m'occuper de la France entière.

Il reste à peu près 3 000 paysans en Lozère. Il existe bien une dotation des fonds structurels européens pour la Lozère, au prorata de la population. Mais la dotation n'est que partiellement consommée. Tout simplement parce que l'on dit au préfet : « Ce n'est pas difficile : c'est F.E.O.G.A., et pas FEDER ». Cela signifie qu'on ne peut pas faire du tourisme rural, financer des opérations de double activité.

Mais que voulez-vous donc faire en Lozère ? Il y a quelques agriculteurs spécialisés. Mais il faut bien diversifier. Il ne faut donc plus réfléchir exclusivement en termes agricoles mais « réfléchir rural », « penser rural », c'est-à-dire : comment assurer un minimum de revenus, sans tomber dans l'assistance, dont nous ne voulons pas ?

M. Patrick Ollier. Pluri-activité !

M. Jean-Pierre Balligand. Exactement !

Sans tomber dans la fongibilité totale, parce que mon collègue Josselin, président de la délégation pour les Communautés européennes, ne m'approuverait pas, et à juste titre, une partielle fongibilité serait nécessaire pour agir efficacement avec les fonds structurels.

Alors, des fonds structurels sur chacun de nos départements ? Ce serait tout à fait possible, avec les montants actuels, de manière à utiliser réellement les crédits. Sinon, il y aura tous les ans sous-consommation des crédits.

M. Gérard Gouze. Très juste !

M. Jean-Pierre Balligand. Je n'ai pas de conseil à vous donner, monsieur le ministre, mais je vais vous signaler une orientation : à côté de la production agricole, pensez à l'aménagement rural qui me paraît fondamental. (Applaudissements sur les bancs des groupes socialiste, du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du Centre.)

M. Patrick Ollier. Peut-être que vous serez entendu, vous !

M. Jean-Pierre Balligand. Vous ne pouvez que partager cette proposition, monsieur le ministre. Ces derniers mois, Henri Nallet se demandait comment mettre en œuvre toutes ces politiques de front. Il faut créer des synergies avec d'autres ministères de manière à avoir de l'efficacité.

Il me paraît nécessaire de se doter d'une vraie politique d'aménagement rural au sein du ministère de l'agriculture. Cette orientation doit être imprimée à côté de la politique de soutien des prix agricoles.

Enfin, notre pays se heurte à une difficulté majeure. Les données démographiques sont une réalité qui s'impose à toutes les administrations et, d'une certaine manière, nous comprenons bien pourquoi. Mais, là aussi, des opérations transversales sont indispensables ; là aussi, il faut « casser la verticalité » de toutes les administrations au dire desquelles telle chose relève de l'éducation nationale, telle autre des P.T.T., ou du ministère de l'agriculture, telle autre du ministère de l'aménagement du territoire. Dans le milieu rural, une véritable opération de niveau interministériel, pour focaliser les moyens, doit être conduite.

M. Gérard Gouzes. Il faut un ministre de l'aménagement rural !

M. Jean-Pierre Balligand. Ces orientations me paraissent indispensables et je suis sûr, monsieur le ministre, que, pour les appliquer vous auriez derrière vous une grande partie de la représentation nationale.

M. Philippe Vasseur. On vote pour !

M. Gérard Gouzes. C'est constructif !

M. Jean-Pierre Balligand. S'engager dans cette perspective, dans ces voies, serait, bien entendu, difficile à gérer au niveau des crédits. Je pose le problème. Je ne fais pas de démagogie.

Si les moyens existants étaient utilisés de manière plus focalisée autour de l'aménagement rural, nous pourrions, non pas résoudre toutes les difficultés de la crise agricole, mais au moins participer à autre chose qu'à un mal-être. Nous pourrions lutter contre le véritable problème existentiel auquel sont confrontés notre monde rural et ses paysans de cette fin de siècle.

M. Patrick Ollier. Nous demandons la même chose !

M. Jean-Pierre Balligand. J'ai très peur, je tiens à vous le dire, de formidables révoltes...

M. Gérard Gouzes. Irrationnelles !

M. Jean-Pierre Balligand. ... oui, irrationnelles, en effet. Nous sommes dans l'irrationnel. C'est la fin du monde quand on ne se sent plus partie prenante d'aucun projet. Il faut donc parvenir, non pas sur la base de l'assistance, mais sur la base d'un projet à une véritable mobilisation.

Monsieur le ministre, vous pouvez compter sur l'appui du groupe socialiste, bien évidemment, mais aussi sur celui des représentants d'autres formations. Fort de notre soutien à ce projet vous pourrez imposer au Gouvernement une politique réelle d'aménagement rural dans notre pays. *(Applaudissements sur les bancs des groupes socialiste, du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

M. Aimé Kergueris. Ce ne serait pas un mauvais ministre de l'agriculture.

M. le président. La parole est à M. Claude Wolff.

M. Claude Wolff. Monsieur le président, monsieur le ministre, mes chers collègues, c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai écouté M. Balligand que je tiens à féliciter. Il aurait pu...

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Etre ministre.

M. Claude Wolff. ... il aurait pu être des nôtres *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Merci de vos approbations ! En revanche, vous n'allez pas être tout à fait d'accord avec moi sur la suite.

Nous assistons en France à des mouvements d'une ampleur jamais connue : manifestations de toutes les catégories socio-professionnelles, barrages de routes à la venue du Président de la République, au point qu'il ne peut faire ses visites que sous la protection des forces de police.

Nous avons entendu, l'autre jour, un ministre de l'environnement égrener la litanie de tout ce qui n'allait pas et aujourd'hui nous sommes amenés à parler de la situation de l'agriculture.

Surtout, à écouter mes collègues socialistes, j'ai eu l'impression d'entendre deux discours totalement différents, celui d'avant 1981 et celui d'aujourd'hui sont vraiment opposés ! *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

L'agriculture française est soumise à une crise, les agriculteurs, en désarroi, ne savent ce que l'avenir leur réserve ni ce que le Gouvernement veut ou peut décider quant à l'avenir de leurs exploitations.

Le problème est certes difficile, mais il ne faut pas méconnaître le sentiment profond de ceux qui ont l'impression d'être carrément ignorés du Gouvernement actuel, un Gouvernement qui a commencé à ressentir leur présence lorsque les paysans sont montés à Paris.

Un certain nombre de mesures doivent être prises d'urgence. Vous avez dit, monsieur le ministre, qu'il fallait aller sur le terrain. Je crois qu'il en est grand temps - vous n'auriez pas fait certaines déclarations si vous y étiez allé avant.

Vous avez été désigné, monsieur le ministre, il y a une dizaine de jours, mais il vous reste peu de temps pour apporter des solutions concrètes qui seules pourraient satisfaire le monde agricole.

En dépit des affirmations de certains membres du Gouvernement, qui disent ne pas savoir où prendre les crédits nécessaires, il faudra que les discussions aboutissent déjà à des modifications dans le budget de 1991 qui va venir en discussion car, autrement - et je rejoins sur ce point M. Balligand -, l'explosion est certaine.

Il conviendra peut-être de suspendre certains investissements de prestige, ce qui dégagerait des crédits plus utiles ailleurs.

Le problème agricole se pose à plusieurs niveaux.

Il y a d'abord un tronc commun, des positions à prendre en ce qui concerne la remise en cause de la P.A.C. de 1984 - Fontainebleau, tristement célèbre sur pas mal de points, y compris son coût royal.

Il faut revoir le projet sur le G.A.T.T., mais il ne faut pas entrer dans le débat, monsieur le ministre, il faut le rejeter en bloc.

Il faut prendre des dispositions fiscales - ce qui a déjà été demandé par certains collègues - telles que la suppression pure et simple de l'impôt foncier sur les propriétés agricoles et son remplacement.

L'Etat doit s'engager en contrepartie, en effet, à compenser le manque de recettes provenant de la suppression de l'impôt foncier, au niveau des communes qui supportent des charges également très lourdes.

Il faut modifier les droits de succession et les droits de mutation des biens destinés à l'exploitation agricole et apporter une aide avec des emprunts à des taux très minorés pour permettre de désintéresser les cohéritiers.

Il faut revoir les charges - en général elles sont lourdes. La France va d'ailleurs améliorer son record d'imposition, en 1991, après la C.S.G. qui va frapper durement certains sans pour autant alléger la charge des autres.

Il va falloir se préoccuper de la retraite des agriculteurs afin qu'elle soit décente et inciter ainsi les agriculteurs âgés à louer ou à céder leur exploitation à des plus jeunes.

Vous avez des décisions à prendre en faveur des zones défavorisées où la diversification tant prônée n'est pas toujours applicable. Nos zones de montagne ne peuvent pas diversifier leur production. De plus, elles sont touchées par les quotas laitiers peut-être plus que les autres zones et par les baisses actuelles sur le prix de vente des bovins et des ovins.

Il faut permettre aussi une meilleure formation des agriculteurs et prévoir un service de remplacement.

Monsieur le ministre, le peu de temps qui m'est imparti ne me permet pas d'aller au fond des problèmes. Je pense que certains de mes collègues l'ont fait ou le feront.

Il faut étudier des aides précises, structurelles et s'arranger pour que les conséquences des calamités naturelles puissent être réglées dans les meilleurs délais et non avec des mois et des mois de retard.

Les agriculteurs attendent beaucoup du débat d'aujourd'hui, notamment des réponses plus précises que celles que vous avez été amené à donner au Sénat.

Vous avez dit que vous essaieriez de rester en constante relation avec les parlementaires. Je souhaite que vous ne vous contenterez pas de nous écouter et que vous nous entendrez !

C'est la première fois que j'ai trouvé autant de désarroi et de crainte qui risquent de provoquer des explosions.

Il est grand temps, monsieur le ministre, que vous preniez les mesures nécessaires pour une agriculture digne de la France. Vous ne pouvez sacrifier cette catégorie socioprofessionnelle.

Ce ne sont pas certains écologistes qui feront l'environnement et remplaceront ce que les agriculteurs, de tout temps, ont réussi à maintenir.

Les agriculteurs participent aussi, avec leurs excédents, au commerce extérieur et contribuent à réduire un déficit qui est important. Il ne faut pas l'oublier non plus. Tout à l'heure, vous avez parlé d'une volonté politique du Gouvernement. Nous vous demandons de nous le prouver. Les agriculteurs vous écoutent. Ils vous regardent et ils vous liront. Ils connaissent, eux, leur vraie situation. Il ne faut pas les tromper.

Ne rejetez pas non plus les responsabilités sur le dos des autres comme, l'a fait tout à l'heure Mme Ségolène Royal. Il ne faut pas oublier que, maintenant, c'est vous qui gouvernez et que vous gouvernez déjà depuis dix ans. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République, de l'Union du centre.*)

M. le président. La suite du débat est renvoyée à la prochaine séance.

3

DÉSIGNATION DE CANDIDATS A UN ORGANISME EXTRAPARLEMENTAIRE

M. le président. J'ai reçu de M. le ministre chargé des relations avec le Parlement une demande de désignation des six représentants de l'Assemblée nationale au sein de la commission supérieure du service public des postes et télécommunications.

Conformément à l'alinéa 8 de l'article 26 du règlement, je propose à l'Assemblée de confier à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan le soin de présenter un candidat et à la commission de la production et des échanges le soin de présenter cinq candidats.

A défaut d'opposition présentée dans les conditions prévues à l'alinéa 9 du même article, les candidatures devront être remises à la présidence avant le samedi 13 octobre 1990, à douze heures.

4

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Suite du débat sur les difficultés actuelles et les perspectives de l'agriculture française.

La séance est levée.

(*La séance est levée à dix-neuf heures quarante.*)

*Le Directeur du service du compte rendu sténographique
de l'Assemblée nationale,*

CLAUDE MERCIER

LuraTech

www.luratech.com



LuraTech

www.luratech.com